

Les inégalités territoriales et sociales

Les causes de l'inégalité territoriale en France

Recherche menée avec le soutien de l'Institut Montparnasse



Hervé LE BRAS

Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Directeur de recherches émérite à l'INED

Titulaire de la chaire « Territoires et Populations » du collège d'études mondiales de la FMSH.

Sommaire

| | |
|---|------------|
| Avant-propos | 5 |
| Etude | 7 |
| Avis du lecteur..... | 11 |
| Introduction..... | 13 |
| 1. La Métropolisation..... | 15 |
| 1.1. Métropolisation de la population | 15 |
| 1.2. Ségrégation des âges | 18 |
| 1.3. Ségrégation des classes sociales | 24 |
| 2. Les inégalités économiques | 37 |
| 2.1. Le ciel des riches..... | 37 |
| 2.2. Métropolisation des revenus élevés | 39 |
| 2.3. Les pauvres et les autres..... | 41 |
| 3. Extension du domaine de l'inégalité : famille et chômage | 47 |
| 3.1. Familles monoparentales..... | 47 |
| 3.2. Géographie du chômage | 52 |
| 3.3. Taux de chômage et catégories sociales..... | 53 |
| 4. Progrès éducatif | 63 |
| 4.1. L'augmentation de la durée des études..... | 63 |
| 4.2. Sans diplômes..... | 66 |
| 4.3. Métropolisation des cadres diplômés, démotropolisation des ouvriers diplômés | 70 |
| 4.4. Le choix des catégories intermédiaires..... | 77 |
| 5. Les profondeurs anthropologiques | 87 |
| 5.1. Deux niveaux d'intégration..... | 90 |
| 5.2. Métropoles universelles..... | 99 |
| 5.3. Retour au chômage..... | 100 |
| 5.4. Opinions politiques et aspirations | 101 |
| 5.5. L'indifférence des villes | 106 |
| 6. L'inégalité et les inégalités | 107 |
| En conclusion | 117 |
| Note sur la cartographie et les sources statistiques | 119 |

Avant-propos

La République à l'épreuve des inégalités

La République est promesse de liberté, d'égalité, de fraternité. Or les inégalités minent le « pacte républicain » si elles progressent, si elles se concentrent en des territoires et des catégories de population. Les études de l'Institut Montparnasse ont déjà illustré des inégalités croissantes ou nouvelles en matière d'accès aux soins, de dépenses de santé, de financement de la protection sociale, de mises en œuvre des politiques publiques. Nous avons demandé à Hervé Le Bras d'établir une typologie et une cartographie des inégalités qui sont à l'œuvre dans notre communauté nationale et sociale.

Cette étude est édifiante. Elle présente une visualisation territoriale de l'inégalité qui saisit le citoyen et interpelle les responsables publics. Elle dit l'histoire et la géographie des inégalités. Elle montre les tendances récentes et l'accélération de la territorialisation des désavantages éducatifs, économiques et sociaux. Elle émet aussi une traduction électorale de ces déchirures du tissu républicain. Comment rester indifférent et inerte devant ces constats déroulés en autant de chapitres : « métropolisation de la population ... ségrégation des âges ... ségrégation des classes sociales ... le ciel des riches ... les pauvres et les autres ... familles monoparentales ... géographie du chômage ... les sans diplômes ... ».

S'il est pointé que « en trente ans le niveau éducatif a prodigieusement augmenté », il est aussi constaté que « le formidable progrès du niveau d'éducation en France n'a pas été validé par une ascension sociale à sa mesure. La déception est à la hauteur des espoirs car l'idéologie de la République dans notre pays repose sur la méritocratie ».

Emergent de la cartographie des différentes inégalités « trois pôles conjuguant inégalités élevées de revenu, fort chômage, forte proportion de sans diplômes et prévalence des familles monoparentales ... sans surprise ce sont ces dernières régions où le Front National réalise ses meilleurs scores, il est logique de penser qu'en ces lieux, la crainte du déclassement a supplanté les aspirations positives ». Au final, « la société française est coupée en deux dans son rapport au territoire ... les décrochages et les difficultés rencontrées dans plusieurs domaines au sein de quelques régions se sont fédérés, conjugués, cristallisés, accroissant les différences et finalement les inégalités ».

L'Institut Montparnasse promeut l'ambition d'une République solidaire, d'une société

de réciprocité. Les élans solidaires et collectifs de la mi-XXème siècle ont nourri cette « République démocratique et sociale ». L'identité collective a cédé beaucoup de terrain à l'individuation. Aspiration à l'autonomie, à la responsabilité, cette affirmation -reconnaissance de la personne- a mal résisté au basculement vers l'individualisme, vers l'égoïsme social. Et s'est éloignée du vœu d'Albert Camus : « un individualisme altruiste ».

Les inégalités sapent la nécessaire confiance dans la solidarité. La solidarité institutionnelle n'est pas solidarité réelle en trop de situations, en trop de lieux. Les représentations cartographiées élaborées par Hervé Le Bras justifient son interrogation : « Dans quelle mesure, l'égalité formelle prônée par la République s'est-elle dévoyée en inégalité réelle ? » C'est une interrogation que nous reprenons en forme d'urgence à agir, de désagrégation à défier, de nécessaire sursaut républicain.

Jean-Michel Laxalt

Président de l'Institut Montparnasse.

Etude

Hervé LE BRAS

Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Directeur de recherches émérite à l'INED

Titulaire de la chaire « Territoires et Populations » du collège d'études mondiales de la FMSH.

Hervé LE BRAS

LES CAUSES DE L'INÉGALITÉ TERRITORIALE EN FRANCE

Recherche menée avec le soutien de la MGEN

Paris
Septembre 2013

Avant-propos

Ce travail s'inscrit en continuité avec deux ouvrages écrits par Emmanuel Todd et moi-même sur les fondements anthropologiques et politiques des différences de mœurs à l'intérieur du territoire français. *L'invention de la France* publiée en 1981 chez Hachette, revue et republiée en 2012 chez Gallimard montrait comment, à partir d'éléments extraordinairement variés et parfois contradictoires, une nation unifiée s'était construite. *Le mystère français* publié en 2013 au Seuil dans la collection de la République des idées, montrait comment la diversité qui subsistait en France orientait l'évolution de ses régions, en particulier grâce à des couches protectrices encore actives malgré ou à cause de leur longue histoire.

Le mystère français confrontait au fond deux visions de la France, l'une, métropolitaine où dans la ligne des travaux de Laurent Davezies, on voyait les grandes agglomérations dominer et se différencier du reste du territoire et l'autre, régionale où l'on voyait les couches protectrices à l'œuvre sur de vastes zones, métropoles comprises. On se propose ici d'articuler les deux points de vue en montrant qu'ils correspondent à une opposition de comportement entre les classes populaires qui se réfugient dans les régions et les cadres qui se concentrent dans les métropoles. Ainsi, et c'est préoccupant, les inégalités pourraient progresser au cours des prochaines années entre deux mondes qui s'éloignent l'un de l'autre alors que leur union est nécessaire à l'existence de la nation.

Introduction :

la mécanique des territoires

Les décennies qui ont suivi les trente glorieuses passent pour une période de stagnation. Vraie du point de vue de l'économie, cette vision est fautive pour la vie sociale qui a considérablement changé. L'espérance de vie a augmenté dans des proportions inimaginables il y a quarante ans. Le niveau d'éducation a progressé plus rapidement que jamais auparavant. Les risques de mourir, soit sous le coup d'une main criminelle, soit dans un accident de la route ont fortement diminué. La protection sociale des Français, leurs logements, leur santé, leur mobilité, tout cela s'est amélioré. Ces changements sont observables partout en France, que l'on vive à Paris ou au cœur du Massif Central, dans une cité au nord de Marseille ou au fin fond de la Corse, mais le rythme du progrès n'a pas été le même partout, ce qui a dans certains cas accru les différences et les inégalités à l'intérieur des territoires et entre eux. Le vaste mouvement d'urbanisation a évolué vers la métropolisation, c'est-à-dire vers la concentration du savoir, de la culture, de la jeunesse des fonctions de direction et d'orientation de la société, dans quelques grandes agglomérations. Des déséquilibres entre ces pôles dynamiques et leur environnement plus lointain sont apparus, dont l'importance a beaucoup varié selon les régions. D'anciennes, et même de très anciennes, lignes de faille se sont alors rouvertes. Les décrochages et les difficultés rencontrées dans plusieurs domaines au sein de quelques régions se sont fédérées, conjuguées, cristallisées accroissant les différences et finalement les inégalités et rendant plus difficile leur traitement.

Au lieu d'un constat statique de la situation actuelle, on verra ici comment différences et inégalités se sont construites en une génération à la faveur de la métropolisation. Plus précisément, on comparera la France du début des années 1980 à la France d'aujourd'hui pour mesurer le chemin parcouru, pour juger les distorsions mais aussi pour dessiner ce que les prochaines années pourraient réserver et pour imaginer les mesures qui favoriseraient une évolution plus égalitaire. Le rapprochement entre le début des années 1980 et aujourd'hui présente un double avantage. Politiquement, la période forme un cycle complet de l'élection de Mitterrand à celle de Hollande. Mais ces 31 années sont aussi l'écart existant entre deux générations, celle des parents et celle de leurs enfants.

On procédera à la manière du géologue, partant des couches les plus superficielles pour arriver in fine aux assises les plus profondes. Au début, on observera la première

couche, soit comment la métropolisation redistribue les âges et les catégories sociales. Les conséquences en termes de revenu et de chômage constitueront une seconde strate presque évidentes, mais, de manière assez inattendue, surgiront d'autres contrastes que celui des métropoles face au monde rural. Pour les comprendre, on fera appel aux différences d'éducation encore très présentes aujourd'hui. Leur permanence ou leur lente évolution nous mènera finalement à la strate la plus profonde des inégalités, tant entre les habitants d'un même territoire qu'entre les territoires, une strate modelée par de très anciennes différences anthropologiques et politiques. La métaphore géologique immobilise trompeusement chaque strate qui au contraire évolue souvent assez rapidement mais elle a l'avantage de montrer comment ces évolutions s'articulent et se conditionnent les unes les autres, donc pourquoi le traitement que l'on appliquerait à une strate se répercuterait sur les autres avec des conséquences parfois contraires à celles qui étaient visées. On propose au fond une mécanique des territoires humains plus qu'une géologie.

1. La métropolisation

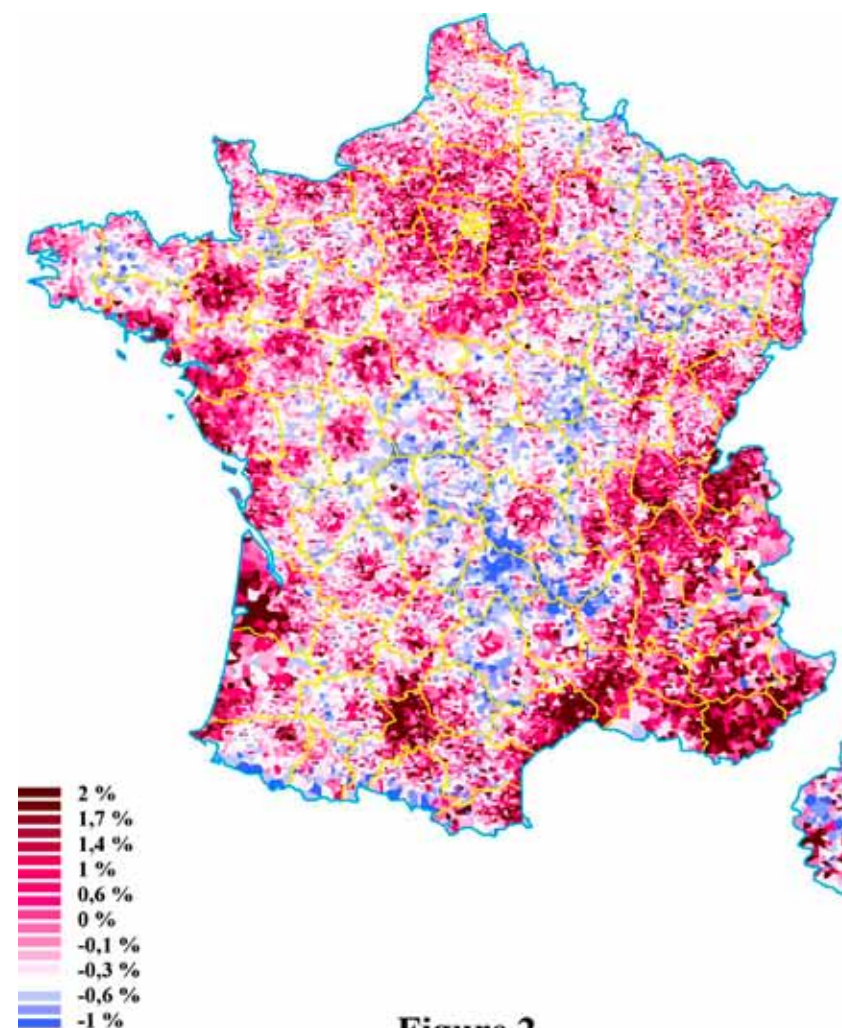
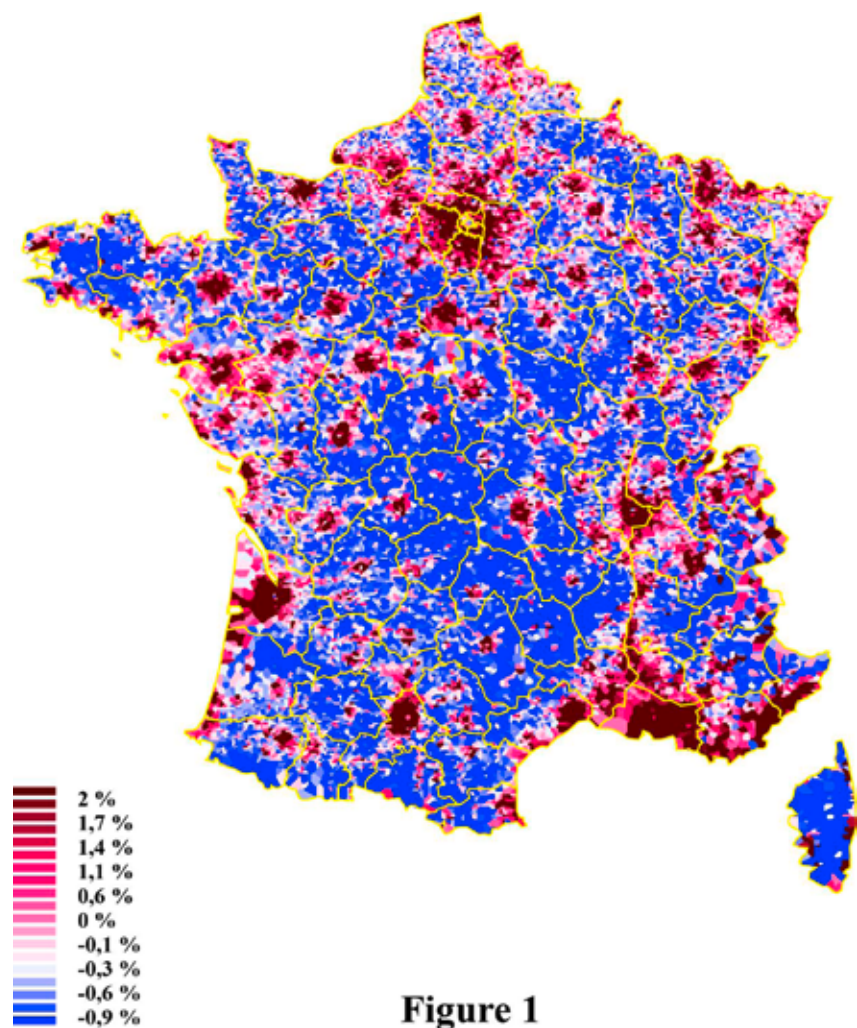
1.1. Métropolisation de la population

Depuis la seconde guerre mondiale, le peuplement du territoire français est passé par deux phases bien distinctes. D'abord, pendant les trente glorieuses, les zones rurales se sont littéralement vidées de leurs habitants qui se sont dirigés vers les villes importantes dont la croissance a été rapide. La carte 1 qui dessine les taux de croissance annuelle des 35 660 communes entre 1946 et 1982 illustre parfaitement l'urbanisation fébrile de cette période. Sur un fonds rural bleu foncé qui correspond à des décroissances supérieures à 1% annuellement, émergent les taches brunes des grandes villes et de leurs proches banlieues, soit des croissances supérieures à 2% l'an. Les villes moyennes apparaissent en rouge car leur croissance est plus modérée et les petites villes en rose car elles sont encore moins dynamiques.

Durant la période suivante (1982 à 2009), la situation change radicalement comme on peut le constater sur la carte 2 où la croissance annuelle des communes est représentée à la même échelle que celle de la carte précédente. Le fonds bleu a presque disparu. Subsistent seulement quelques territoires ruraux isolés en légère décroissance. Le reste des communes a vu sa population augmenter plus modérément que dans l'après-guerre sauf certaines périphéries des grandes villes.

L'INSEE et les géographes ont parlé à juste titre d'étalement urbain. Un étalement urbain qui s'est tellement étalé qu'il a supprimé le fameux désert français justement dénoncé durant la phase précédente. Du point de vue de la population, on ne peut donc plus vraiment parler de métropolisation.

D'une part, le centre des villes et leur premières périphéries ont le plus souvent stagné, d'autre part, la population des campagnes éloignées a augmenté à un rythme soutenu



entre 2000 et 2009, ce sont les communes dont la population était comprise entre 500 et 2 500 habitants qui ont crû le plus vite.

Malgré cette reconquête du territoire, les hommes politiques ont continué d'agiter le spectre du désert français, ou pour les plus modernes, de la « diagonale du vide », vaste zone s'étendant des Ardennes et de la Lorraine jusqu'aux Pyrénées. La diagonale elle-même est réduite à quelques fragments sur la carte 2 -dans la haute montagne pyrénéenne, dans le Cantal, la Nièvre ou la Haute Marne. En fait la signification du mot désertification a glissé de la population aux équipements. Certes, la population ne diminue plus, mais les bureaux de poste, les gares, les commerces de proximité continuent de disparaître. Pourquoi, le retour des habitants ne contrarie-t-il pas la tendance à la disparition des équipements ? Parce que ces habitants ne travaillent plus sur place d'abord, mais surtout parce qu'ils appartiennent aux classes populaires ou bien sont âgés. La métropolisation qui était quantitative durant la période de l'exode rural est devenue qualitative. Un tri des individus s'est opéré menant à une ségrégation de plus en plus poussée des âges et des classes sociales.

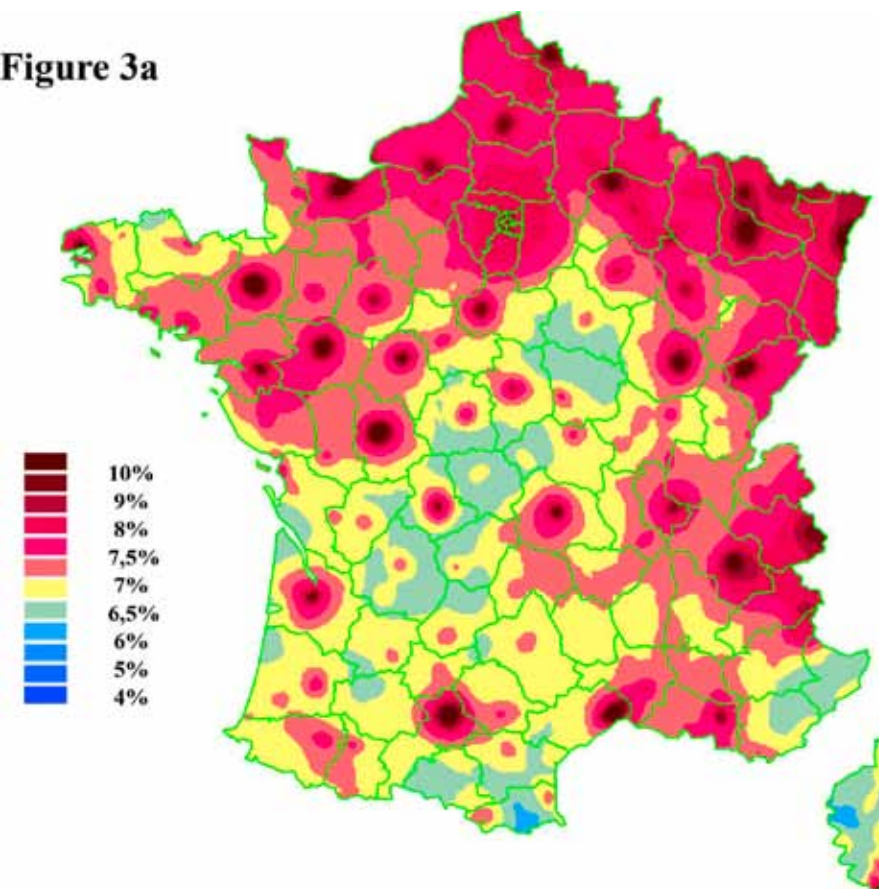
1.2. Ségrégation des âges

A cause d'une fécondité plus faible et d'une émigration importante, une partie du sud-ouest de la France comptait depuis longtemps peu de jeunes en proportion. C'était le cas encore en 1982 (carte 3a) où les jeunes âgés de 20 à 24 ans sont moins présents qu'ailleurs au sud de la Loire et à l'ouest du Rhône. Partout, les villes grandes et moyennes les attirent plus que les campagnes où ils sont souvent nés, mais ils ne sont pas en plus forte proportion dans les villes du sud que dans les espaces ruraux du nord, de l'est et de l'ouest. Près de 30 années plus tard en 2009, la répartition des jeunes a complètement changé (carte 3b). Les différences régionales ont pratiquement disparu. La rareté des jeunes s'est étendue à toutes les zones rurales. Les grandes agglomérations contiennent au contraire une forte proportion de jeunes adultes. Les 20-24 ans y forment plus du dixième de la population tandis qu'ils descendent au-dessous de 4% dans les communes rurales. Toutes les villes n'exercent pas le même attrait. Celles qui possèdent des universités anciennes et renommées et celles qui abritent le siège de grandes administrations ont une longueur d'avance.

Le fait est particulièrement net pour des couples de villes voisines et de population proche. Ainsi Montpellier efface Nîmes ; Rouen, Le Havre ; Strasbourg, Mulhouse ; Nancy, Metz, etc.

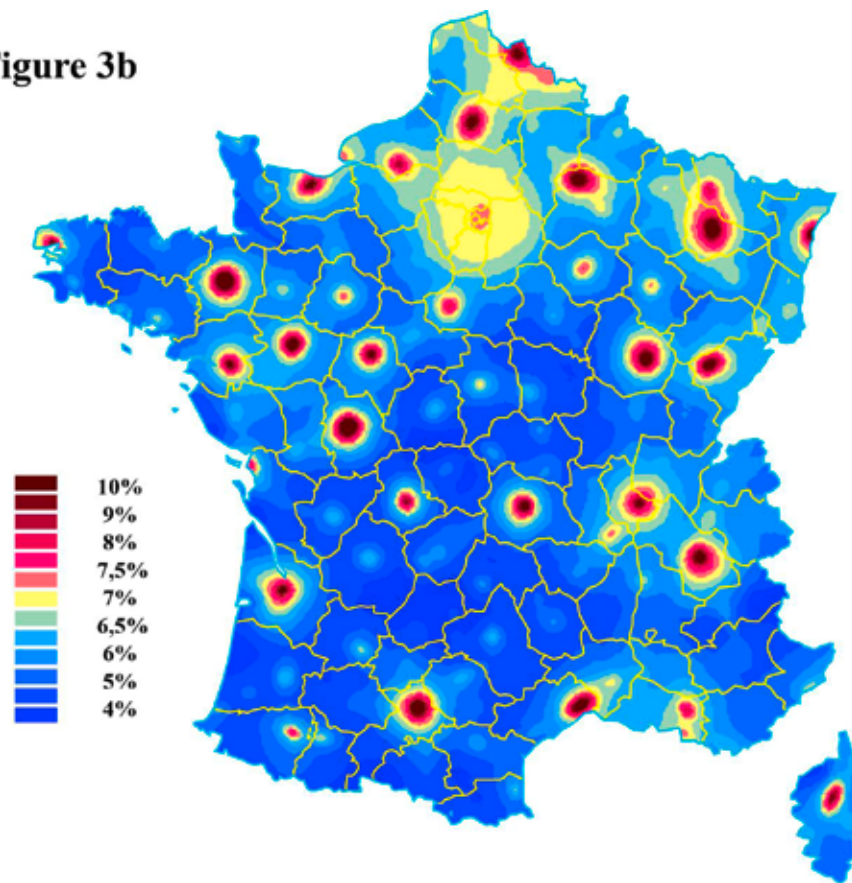
Au cours des trente dernières années, les jeunes se sont donc « métropolisés » pour risquer un néologisme. Passer quelques années de sa jeunesse au cœur d'une grande

Figure 3a



Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans en 1982

Figure 3b



**Pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans
en 2009**

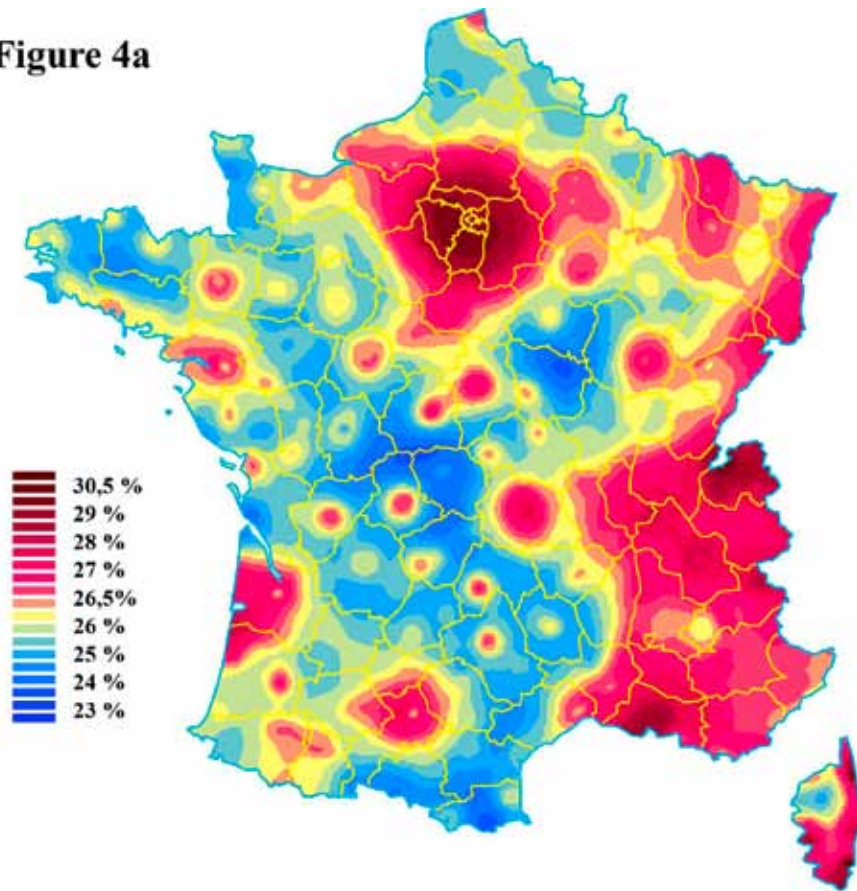
ville est devenu un rite presque universel, favorisé par l'allongement des études et par le retard considérable de l'âge auquel on fonde une famille : en 1975, les femmes avaient leur premier enfant en moyenne à 23 ans. Aujourd'hui, elles ne deviennent mères qu'après 29 ans. La métropolisation est soulignée d'une autre manière sur la carte 3c qui représente la différence de la proportion des jeunes âgés de 20 à 24 ans en 1982 et en 2009. Au cours de cette période, la proportion de jeunes adultes a augmenté dans les grandes villes et nettement diminué dans les régions rurales. A la métropolisation de la population, c'est-à-dire du nombre des habitants, qui s'était produite durant les trente glorieuses (carte 1) a donc succédé une métropolisation des jeunes au cours des trente années suivantes. Les conséquences de ce nouveau déroulement du cycle de vie sont et seront importantes. Plus tard, le jeune qui retournera dans une commune rurale aura goûté au mode de vie urbain et l'aura souvent adopté.

D'ailleurs, lors de la phase suivante du cycle de vie, lorsque la famille se construit, les trentenaires et les quadragénaires ont quitté le centre-ville pour s'installer en périphérie, ce qui n'était pas le cas en 1982 (la proportion de personnes âgées de 30 à 50 ans à cette date est représentée sur la carte 4a). Ces adultes d'âge moyen résident plus souvent dans une aire métropolitaine ou à son immédiat voisinage et restent plus fréquents dans la France féconde du nord et de l'est. En 2009, la répartition a beaucoup évolué : désormais le cœur des villes grandes ou moyennes est déserté par cette large classe d'âge (carte 4b). La carte est piquetée de taches bleues qui indiquent de faibles proportions dans les villes, particulièrement dans le nord, l'est et le grand ouest, moins nettement à Toulouse, Bordeaux, Montpellier ou Aix. Selon leur situation financière, les jeunes qui ont fondé une famille ont cherché un logement plus grand situé d'autant plus loin du centre que leurs ressources sont plus limitées, de la proche banlieue au lointain péri-urbain qui interpénètre les zones rurales. La métropolisation commande leur localisation comme elle dicte celle de leur jeunesse.

Sans surprise, la distribution des enfants de 0 à 19 ans s'ajusterait à celle de leurs parents reproduisant à peu d'exceptions près (causées par les différences de fécondité donc de dimension des familles) la carte 4b.

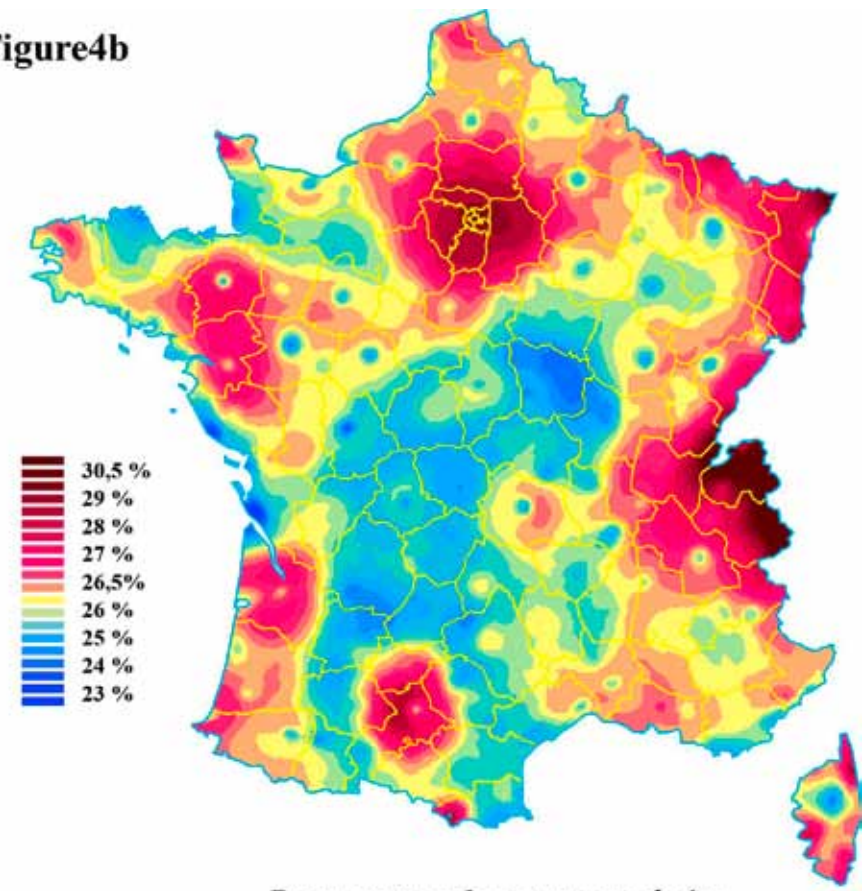
Inutile donc de la dessiner, pas plus que la carte de la proportion de personnes âgées (par exemple les personnes qui ont dépassé les 60 ans) puisqu'en bonne logique elle remplirait les vides laissés par la carte des enfants, des jeunes adultes et de ceux âgés de 30 à 50 ans. Elle est en fait presque l'inverse de la carte 4a, son négatif : les personnes âgées forment donc une proportion élevée de la population totale dans un grand sud-ouest et en dehors des grandes agglomérations. Le partage des territoires en fonction des âges et des périodes du cycle de vie posera de plus en plus de problèmes à un Etat qui applique les mêmes règles dans toutes les communes comme si le peuplement de

Figure 4a



Pourcentage de personnes âgées de 30 à 50 ans en 1982

Figure4b



Pourcentage de personnes âgées de 30 à 50 ans en 2009

la France était homogène.

La demande de soins, les allocations personnelles d'autonomie, la demande de logement social par exemple auront des caractéristiques très différentes selon le type de commune, rurale, suburbaine ou urbaine. L'hétérogénéité des répartitions par âge se double d'une ségrégation sociale croissante. Les classes les plus aisées dominent les grandes métropoles d'où elles repoussent progressivement les ouvriers et les employés relégués toujours plus loin du centre, dans cette zone grise que l'on a nommée faute de mieux « périurbaine », car ni vraiment urbaine, ni vraiment rurale, mais à la périphérie des deux.

1.2. Ségrégation des classes sociales

L'occupation massive des métropoles par les cadres et les professions libérales saute aux yeux sur la carte 5. Tandis que la majeure partie du territoire compte moins de 10% de cadres, Paris en recense 43%, Toulouse, Aix, Grenoble 30%, Nantes, Lille, Rennes, Bordeaux, 27%. Que les catégories sociales aisées vivent en ville n'a rien de surprenant. Mais elles ne s'établissent pas dans n'importe quelle ville. Elles ont choisi celles qui concentrent les pouvoirs et les fonctions métropolitaines. Mulhouse abrite 12% de cadres quand Strasbourg atteint 23%. Vannes est à 15%, loin derrière Rennes et Nantes. A la manière de Paris dominant le bassin parisien, les grandes villes de province ont en partie fait le vide autour d'elles. Elles sont d'ailleurs toutes situées à bonne distance de la capitale ou à proximité d'une frontière.

Les villes plus proches de Paris attirent moins les classes supérieures. Tours, Amiens, Reims, Chartres, comptent 20% de cadres ou moins. De même autour de Toulouse, Albi et Agen sont à 16% et Montauban à 13%.

Les lois de décentralisation n'ont pas libéré les provinces de Paris. Elles ont permis la constitution de larges fiefs, souvent autour des métropoles d'équilibre promues dans les années 1960 par la délégation à l'aménagement du territoire. L'historien américain Edward Fox termine son ouvrage « Another France » par une description de la place de la Concorde. Paris dit-il est représenté par l'obélisque dominant l'espace au centre.

Les huit statues à la périphérie qui fixent l'obélisque des yeux représentent les huit grandes villes de province, éloignées de Paris. Edward Fox y voit une métaphore de la victoire de l'Etat jacobin centralisateur sur les vellétés libérales des grandes villes girondines. Aujourd'hui, les grandes villes ne fixent plus seulement les yeux sur Paris. Elles sont devenues elles mêmes de petites obélisques entourées de plus petites

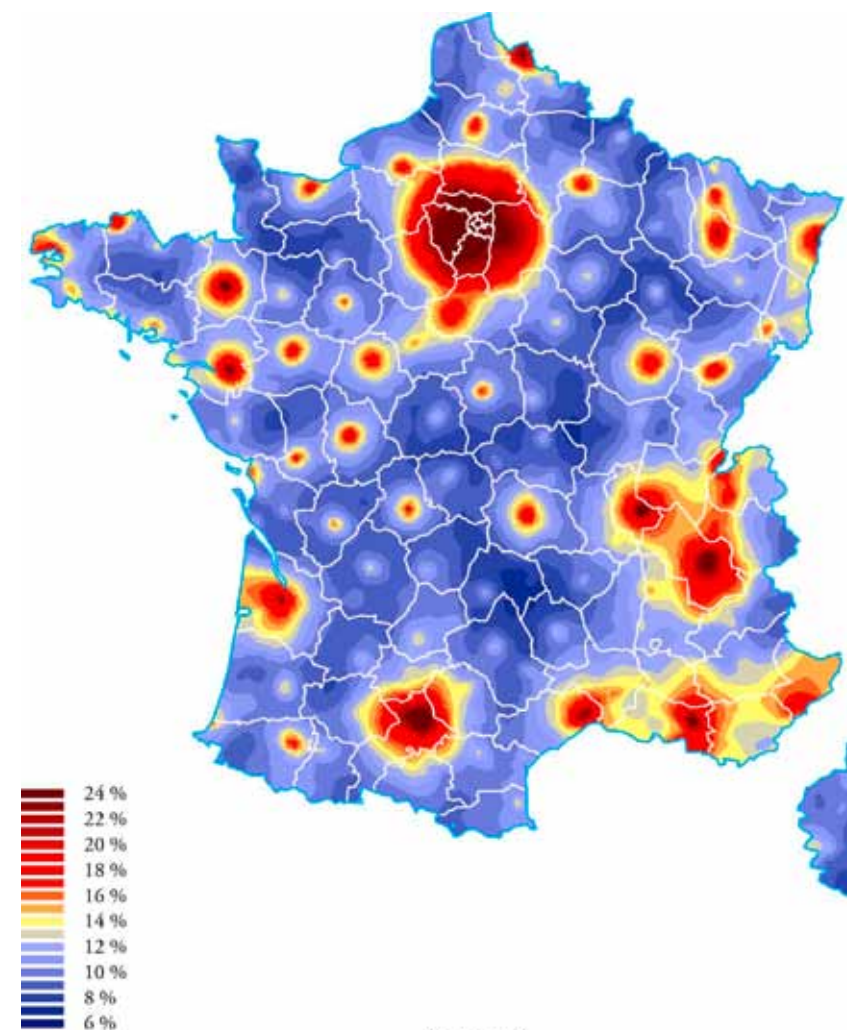


Figure 5

Pourcentage de cadres et professions libérales
dans la population active

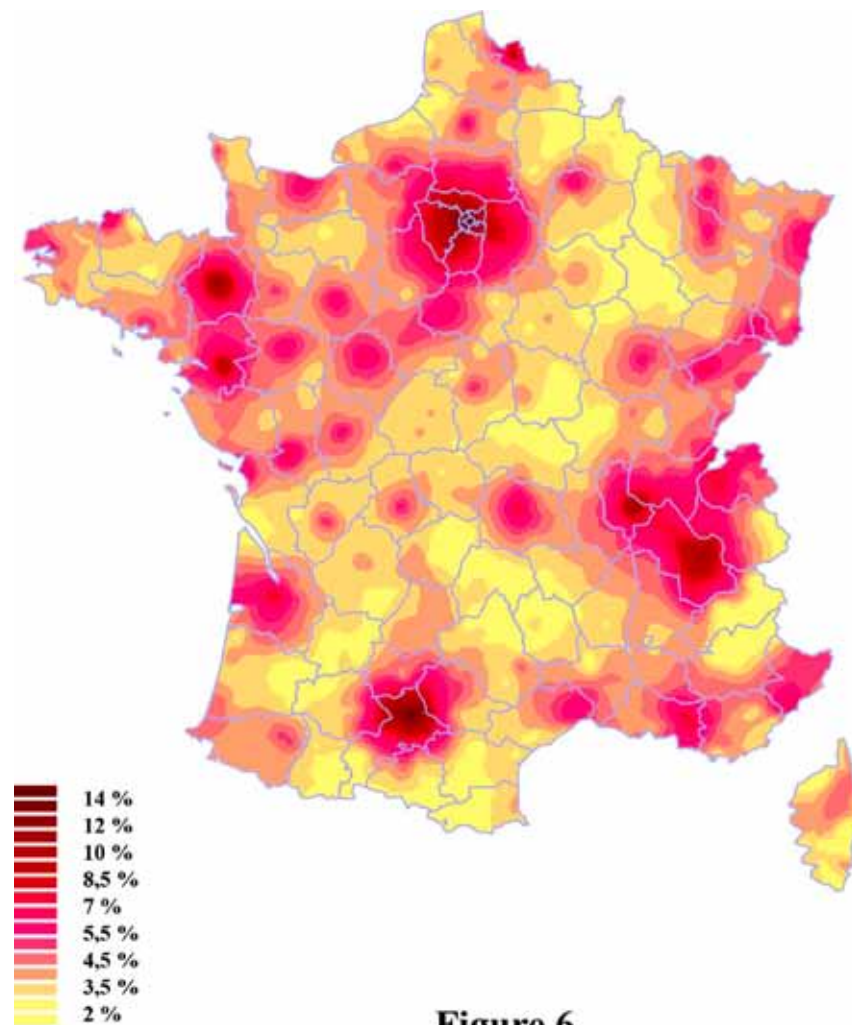


Figure 6

**Augmentation de la proportion de cadres
entre 1982 et 2009**

statues qui les fixent.

Durant les trente dernières années, la concentration des cadres dans les métropoles s'est encore accentuée. La carte 6 montre l'augmentation de leur proportion entre 1982 et 2009. Les plus forts accroissements marqués par la couleur brun foncé sur la carte se situent dans l'agglomération parisienne, et dans les métropoles toulousaine, bordelaise, rennaise, nantaise, lilloise, aixoise, grenobloise et lyonnaise. D'autres villes ont aussi connu une croissance de la proportion de cadres dans leur population, mais à un moindre degré : Montpellier, Nice, Clermont, Nancy, Strasbourg, Caen. Quelques villes un peu plus petites tirent leur épingle du jeu mais modestement. Mais certaines villes populeuses sont absentes : Toulon, Mulhouse, Le Havre, Nîmes, Avignon, par exemple. Comme le reste du territoire, leur population de cadres et de professions libérales s'est bien moins accrue que dans l'ensemble du pays.

Le complémentaire inévitable de la concentration des cadres dans les métropoles devrait être l'éviction des classes populaires, donc des ouvriers. L'affaire est plus complexe. Les classes moyennes et supérieures ont repoussé les ouvriers des centres villes dès la période hausmanienne et les ont toujours plus éloignés. Dès la fin des trente glorieuses, les ouvriers avaient déserté les centres des grandes métropoles et quittaient les banlieues les plus proches. A la fin des trente glorieuses, leur disparition générale a remplacé leur exode. De 32% de la population active en 1982, ils sont descendus en 2009 à 23%. Le déclin a été le même dans toutes les communes de plus de 500 habitants à d'infimes variations près.

La métropolisation n'a donc pas eu d'effet sur ce mouvement général. Il n'y a pas symétrie entre la montée des cadres et la descente des ouvriers car les premiers étaient mus par la recherche du pouvoir qui était hors d'atteinte pour les seconds. Indépendant de la dimension des villes, le déclin de la proportion d'ouvriers s'est au contraire effectué à un rythme différent selon les régions françaises. Les cartes 7 et 8 qui montrent le pourcentage d'ouvriers en 1982 et 2009 accusent de fortes différences. Les zones où leur proportion a le plus décliné correspondent aux anciennes régions industrielles du nord, de l'est. Par contraste dans le sud-ouest et surtout dans l'ouest où la grande industrie était apparue récemment, la population ouvrière n'a pas beaucoup perdu de terrain en pourcentage et a même augmenté en nombre du fait de la croissance de la population active.

Dans quelques villes, la chute de l'emploi ouvrier a été plus marquée que dans la région qui les entourait, mais il ne s'agit pas de métropoles, plutôt de villes spécialisées dans un type de production : Limoges, Troyes, Montluçon, Clermont-Ferrand, Carmaux. Trois régions ont aussi particulièrement souffert pour la même raison : le couloir de la Seine entre Paris et Le Havre, le sillon houiller du Nord-Pas de Calais et le haut plateau mosellan.

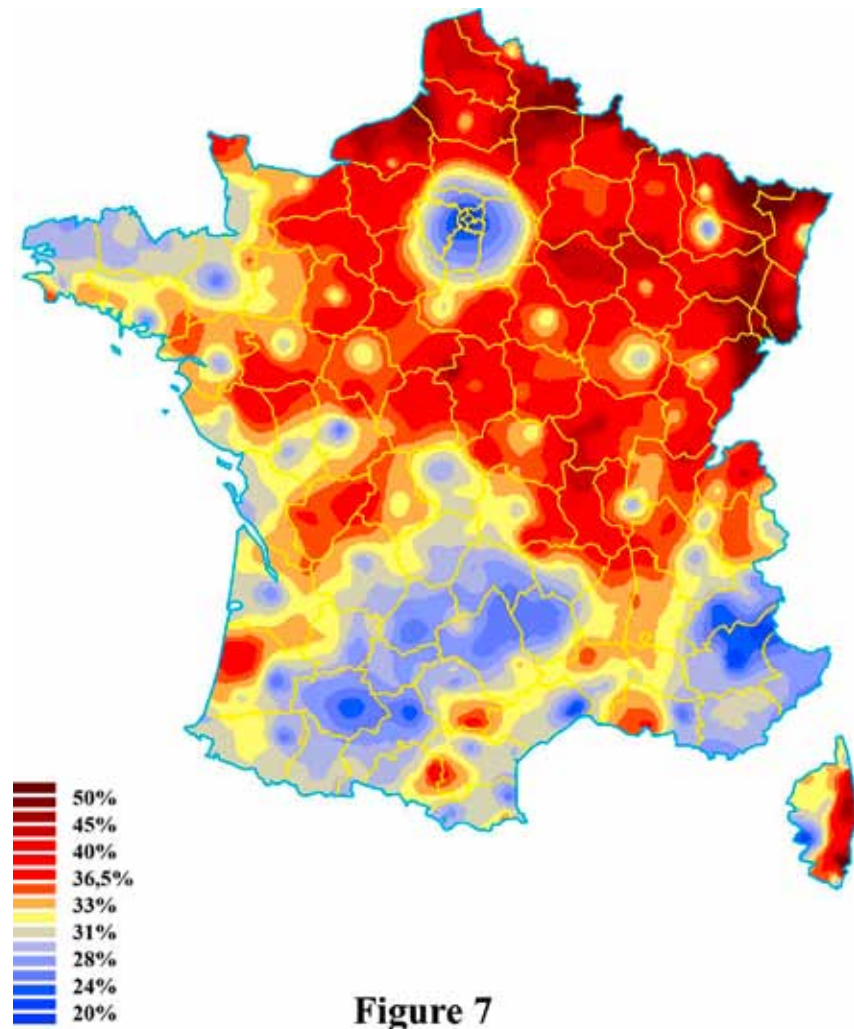


Figure 7
Pourcentage d'ouvriers dans la population active en 1982

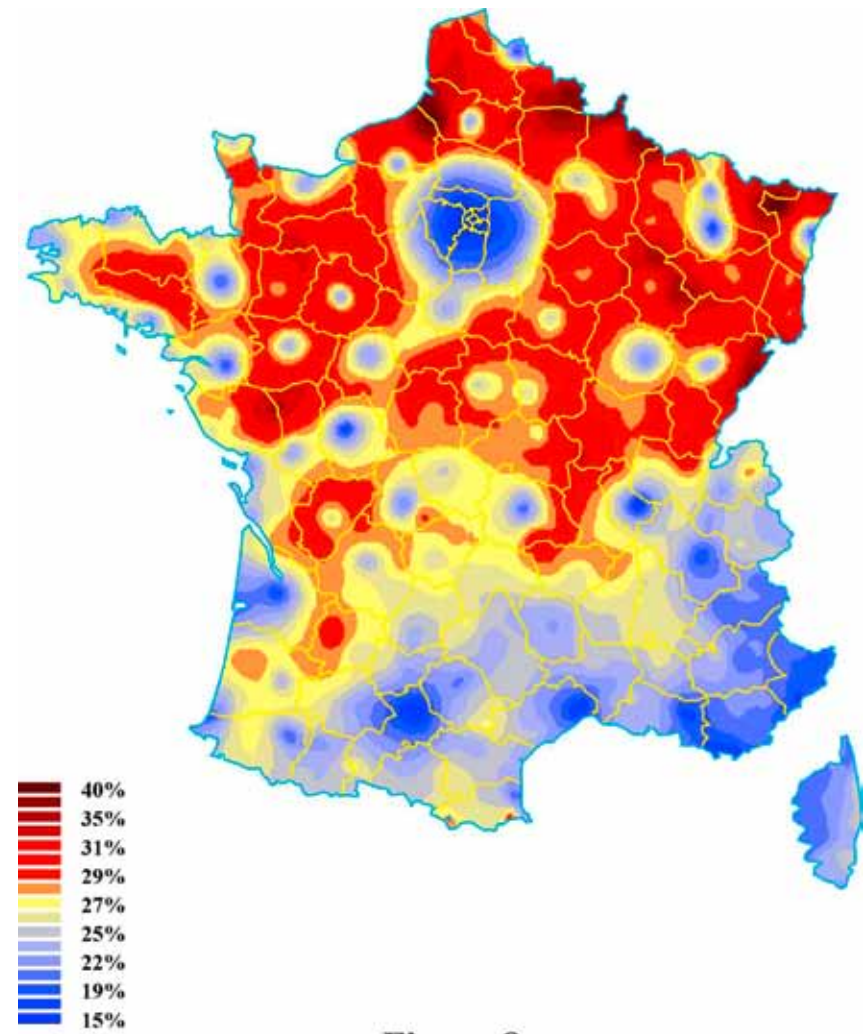


Figure 8
Pourcentage d'ouvriers dans la population active en 2009

Les amples variations de la proportion d'ouvriers ont fabriqué une nouvelle géographie de la population ouvrière qui est particulièrement typée. Désormais, la France est coupée en deux. Au sud d'une ligne La Rochelle Genève, les ouvriers constituent moins de 15% de la population. Au Nord, ils dépassent les 25%. Sur cette carte, les grandes agglomérations apparaissent sous forme de larges trous dans lesquels la proportion d'ouvriers passe souvent au-dessous de 10% (7,5% à Paris). La géographie de la population ouvrière était déjà très contrastée en 1982. La métropolisation avait exercé son action.

Ce qui est nouveau est non plus de l'ordre des villes mais de celui du territoire avec la coupure nord-sud. Les ouvriers ne sont pas les seuls à être inégalement répartis entre les régions. Les artisans sont dans le même cas (carte 9). Comme les ouvriers, ils ont été écartés des métropoles. Mais leur implantation géographique est l'opposé de celle des ouvriers : ils sont beaucoup plus fréquents au sud de la ligne La Rochelle-Genève qu'au nord. La séparation entre le nord et le sud de la France devient ainsi une réalité économique, mais ses origines sont à chercher dans de profondes et immémoriales différences anthropologiques et juridiques.

Pays traditionnel de famille souche, d'héritage inégalitaire et de petite propriété paysanne, le sud a résisté à l'industrialisation du XIX^{ème} siècle. Pays de famille nucléaire, d'héritage égalitaire, de division des parcelles et donc de prolétariat agricole, le nord a fourni la main d'œuvre de l'industrie naissante. L'artisanat découle de la petite propriété paysanne tout comme le salariat industriel est dans la ligne de l'ouvrier agricole.

Si l'implantation des ouvriers et des cadres obéit à deux logiques et à deux histoires différentes, vers qui penchent les catégories intermédiaires comme l'INSEE les a baptisées ? Les techniciens et agents de maîtrise suivent-ils le monde ouvrier ou s'en dégagent-ils pour s'assimiler aux classes supérieures. Cet éternel dilemme trouve en France une expression spatiale parfaitement claire. Sur la carte 10, on a représenté la fréquence des professions intermédiaires dans la population active en 2009. A première vue, elles se concentrent dans les métropoles et dans les grandes villes comme les classes supérieures. Les différences entre les répartitions spatiales des deux catégories sont minimales : les professions intermédiaires sont moins concentrées au centre des métropoles.

Elles se diffusent vers leur périphérie. Elles occupent aussi une place plus importante dans les villes moyennes. Cela s'explique par la difficulté de tracer une frontière entre les classes moyennes et supérieures. Dans une petite ville, la classe moyenne mord peu ou prou sur la classe supérieure alors qu'elle en est plus nettement séparée dans les métropoles où, notamment, le prix de l'immobilier écarte les deux. La dynamique de la classe supérieure est cependant en train de la détacher de la classe moyenne.

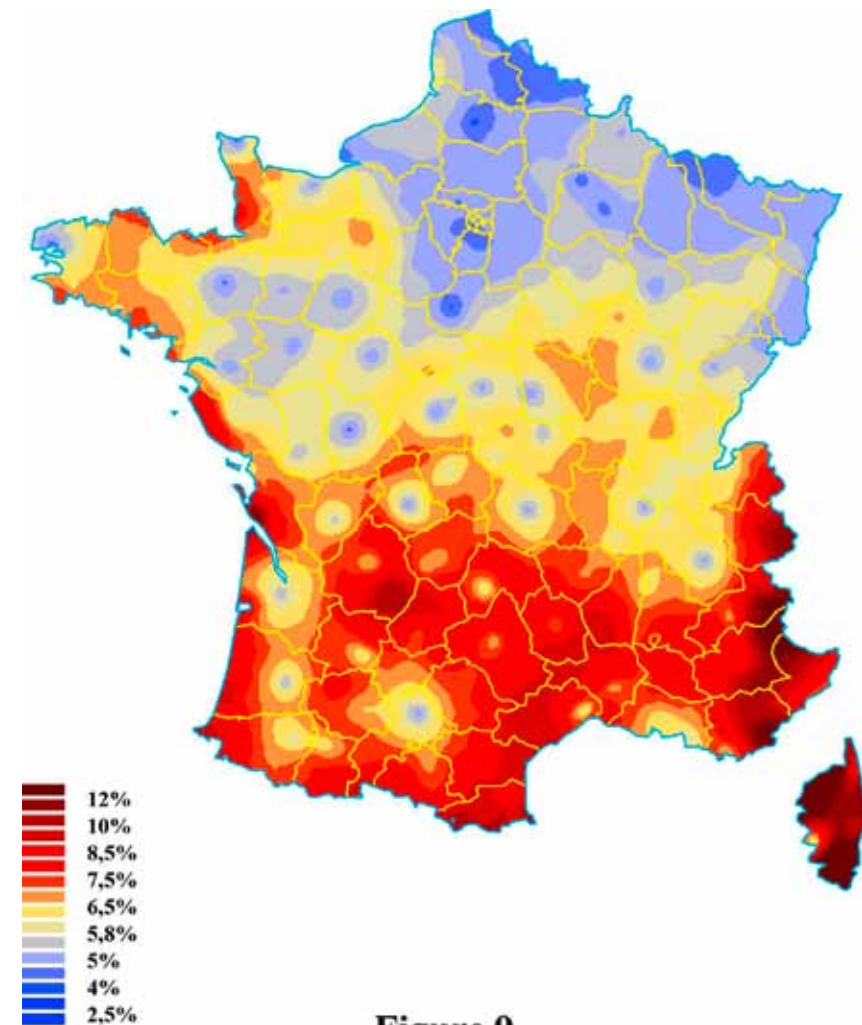


Figure 9
Pourcentage d'artisans et de commerçants
dans la population active en 2009

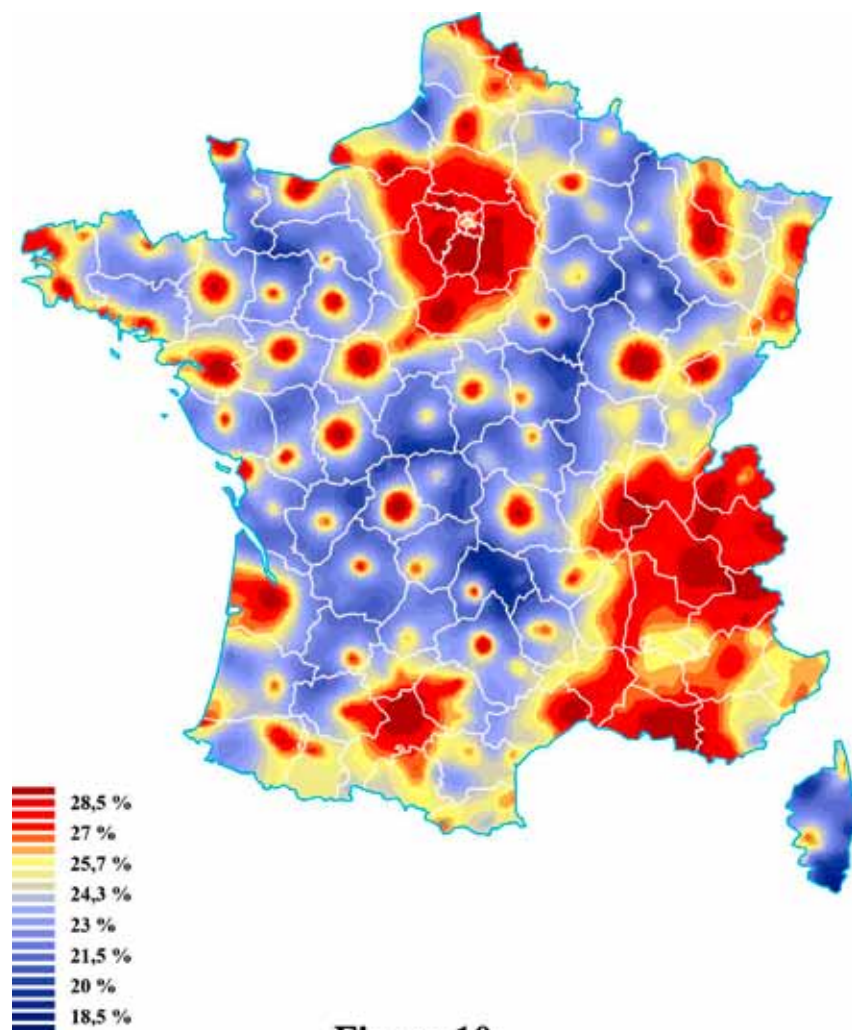


Figure 10

**Pourcentage de professions intermédiaires
dans la population active**

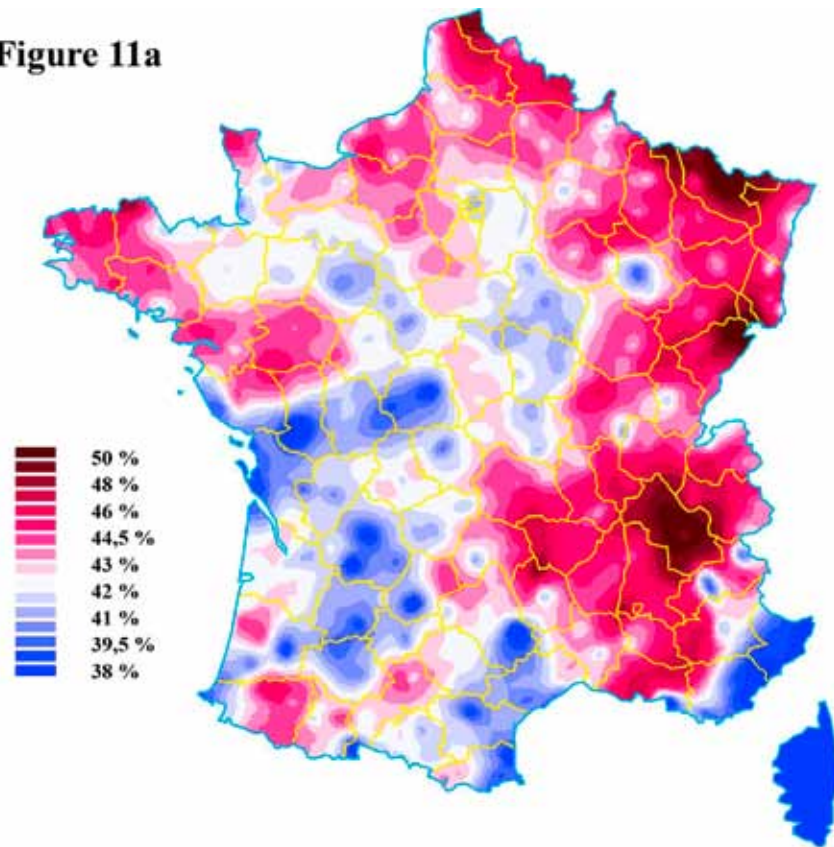
En 1982, la proportion de cadres par rapport à celle des professions intermédiaires était plus élevée dans la France du nord, de l'est et de l'ouest, plus faible dans un grand sud-ouest (carte 11a). On retrouvait l'influence de la fécondité, donc de la proportion de jeunes que leur éducation avait fait accéder à des situations de cadres et de professions libérales, conséquence de l'ascension sociale impulsée par la croissance économique des trente glorieuses.

En 2009, la carte est complètement différente (carte 11b). La proportion de cadres par rapport aux professions intermédiaires l'emporte désormais dans les métropoles au détriment des plus petites agglomérations et des espaces ruraux. Toutes les capitales régionales, même les plus modestes ont plus concentré les cadres que les professions intermédiaires. Les seules autres villes où les cadres dominent bien que moins nettement se trouvent dans des régions qui ont le mieux résisté à la crise : la Bretagne et le grand ouest, l'Alsace, la région parisienne, Rhône Alpes auxquelles s'ajoutent Pau et Rodez. On verra plus tard qu'une raison commune unifie le destin de ces villes.

Ainsi, au contraire des ouvriers, les professions intermédiaires qui étaient en compétition avec les classes supérieures dans la métropolisation sont en passe d'être dominées. La métropolisation segmentait déjà la pyramide des âges. Elle segmente encore plus brutalement la pyramide sociale. On loue généralement l'amélioration des réseaux de transport. On oublie qu'elle a favorisé un tri social sur le territoire. L'opposition classique entre rural et urbain et celle plus récente entre la ville-centre et les « cités » ne sont que des manifestations parcellaires d'une évolution de grande ampleur qui va à l'encontre de la mixité sociale dont se gargarisent les aménageurs et les planificateurs du territoire.

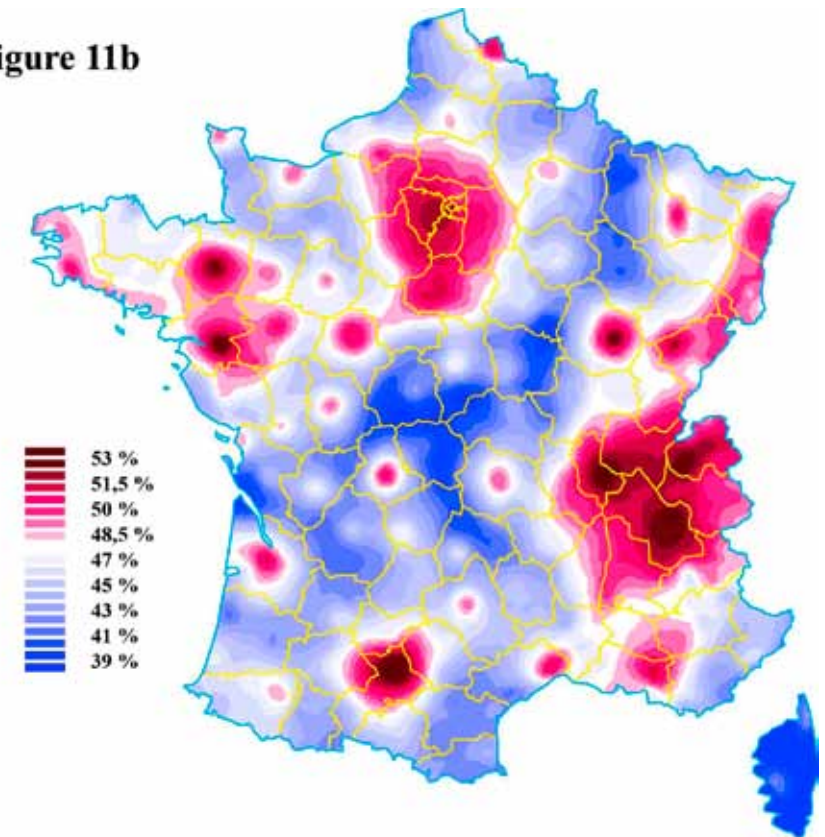
Inévitablement la concentration des cadres entraîne une concentration des revenus. La métropolisation accentue donc les écarts de revenus entre les grandes agglomérations et le reste du territoire comme on va maintenant l'examiner.

Figure 11a



Pourcentage de cadres parmi les cadres et professions intermédiaires en 1982

Figure 11b



Pourcentage de cadres parmi les cadres et professions intermédiaires en 2009

2. Les inégalités économiques

2.1. Le ciel des riches

La carte (n°12) du revenu communal médian en 2010 fait penser à un ciel étoilé. Des points de couleur rouge foncé entourés d'un halo jaune tranchent sur un fond bleu profond. Le rouge représente les plus hauts revenus, le jaune les revenus moyens et le bleu, les plus faibles. La hiérarchie sociale se prolonge sans surprise en une hiérarchie financière. Si l'on excepte la frontière est, la quadrillage des villes est particulièrement régulier. Il suit pour l'essentiel celui des chefs-lieux de département. Les quelques exceptions concernent des départements bicéphales : Bayonne et Pau dans les Pyrénées Atlantiques, Quimper et Brest dans le Finistère, Lorient et Vannes dans le Morbihan, Rouen et Le Havre en Seine Maritime. La différence entre les chefs-lieux qui sont des métropoles régionales et les autres est peu marquée. Plutôt que la métropolisation, c'est une armature urbaine à caractère administratif qui concentre les revenus. Les préfectures regroupent en effet les équipements publics qui sont souvent les plus gros employeurs locaux. Elles restent des lieux importants de pouvoir malgré le discrédit qui frappe les départements accusés de former une couche inutile dans le millefeuille des collectivités locales.

La carte des revenus médians est suffisamment importante pour que l'on s'attarde sur certaines de ses particularités. D'abord, le moindre revenu des centres par rapport à leur première couronne de banlieues que le géographe Jacques Lévy a qualifié « d'anneau des seigneurs ». Le centre abrite en effet une population plus hétérogène où des pauvres dans des logements précaires ou insalubres voisinent avec les plus riches qui les utilisent éventuellement comme hommes de peine ou comme femmes de

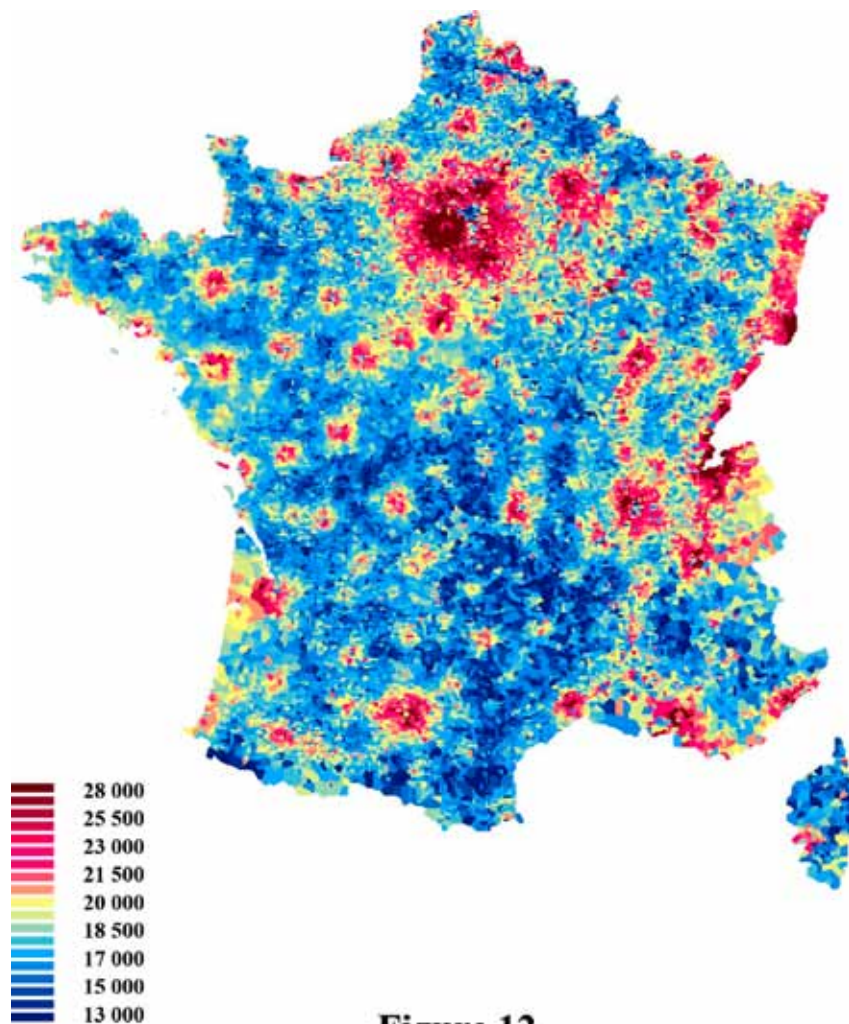


Figure 12
Revenu médian par individu
en 2010 (en euros)

ménage. On est ensuite étonné par la faible emprise spatiale des banlieues populaires des grandes villes : à peine de petites pointes bleues clignotent au nord de Paris et à l'est de Lyon. Tout simplement, les pauvres occupent moins de mètres carrés que les riches, qu'il s'agisse de logements ou de terrains et de jardins. On a alors la curieuse impression que les communes urbaines pauvres sont encerclées par les communes riches alors que l'expérience commune suggère l'inverse.

Trois autres irrégularités méritent un peu d'attention. D'abord, le ruban continu de communes à haut revenu sur la frontière est, du nord de l'Alsace au sud de la Savoie, soit le long de l'Allemagne et de la Suisse. Cela est dû à un double mouvement de frontaliers. Des Suisses qui travaillent dans les cantons de Genève ou de Vaud résident en France où le logement et le coût de la vie sont moins chers. En sens inverse, des Français partent chaque jour travailler en Suisse ou en Allemagne où leur rémunération est plus élevée qu'en France. Seconde irrégularité, une partie des côtes maritimes jouit d'un niveau moyen de revenu confortable : presque tout le littoral de la Provence, la côte aquitaine autour d'Arcachon et de Biarritz, le sud de la Bretagne. Pour partie, des hauts revenus fixent leur résidence légale dans leur résidence secondaire, pour partie, des retraités aisés ont migré vers ces côtes attrayantes. Une dernière particularité en apparence anecdotique occupe une place importante. On voit au nord-ouest de la riche agglomération parisienne une zone importante de hauts revenus entre Reims et Chalons sur Marne. En dehors des villes, cette région peu peuplée bénéficie de la culture et de la vente du champagne. D'ailleurs, toutes les régions viticoles de France ont des revenus plus élevés que la moyenne : le vignoble bourguignon du sud de Dijon jusqu'à Mâcon, le Bordelais au sud-ouest de Bordeaux, l'Alsace, etc. Des détails encore plus fins pourraient encore être relevés tant cette répartition des revenus en dit long sur l'espace français. Donnons seulement un exemple avec le sillon houiller : on le voit passer comme un trait de cicatrice traversant en bleu les zones oranges et rouges plus riches autour d'Arras et de Lille.

2.2. Métropolisation des revenus élevés

On vient de constater qu'en 2010, les villes, et particulièrement les préfectures, concentrent les revenus élevés sans que les métropoles s'en distinguent. Si l'on passe de la statique à la dynamique, la situation se renverse. La hausse des revenus moyens entre 1997 et 2009 a été beaucoup plus rapide dans les grandes agglomérations que dans les villes moyennes et dans les campagnes. Sur la carte 13, les petites préfectures ont disparu. Le rouge et le brun qui correspondent aux plus fortes hausses se concentrent autour de Toulouse, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Aix, Nantes, Rennes et bien sûr une énorme région parisienne.

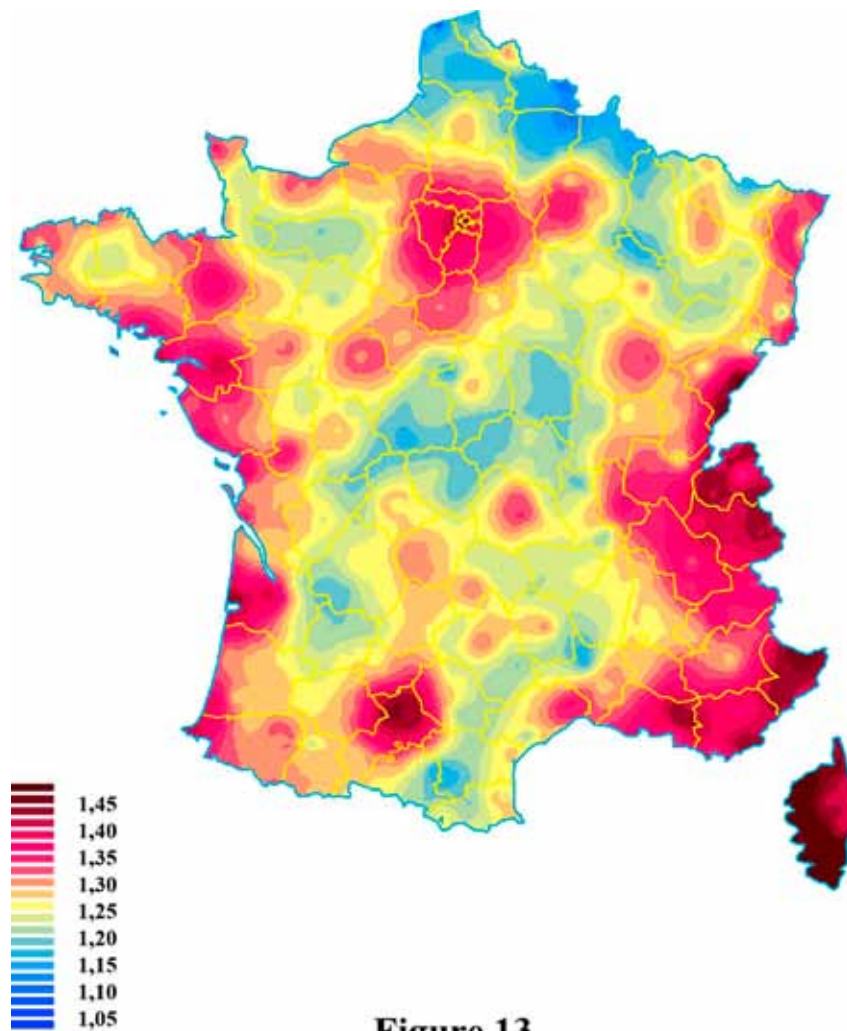


Figure 13
Rapport du revenu médian en 2010
au revenu médian en 1998 (en euros courants)

Les trois irrégularités de la carte des revenus médians ont aussi leur part dans l'enrichissement : les revenus ont crû plus vite que la moyenne dans les zones frontalières de l'est et sur les rivages de la Provence et de l'Atlantique. Les côtes ouest de la Corse et la côte d'Azur ainsi que les rives du lac Léman ont connu un véritable boom explicable par l'accroissement du niveau de vie des retraités et l'accumulation de leur patrimoine. L'irrégularité attribuable à la vigne est aussi perceptible avec les croissances élevées des revenus autour de Reims, de Dijon et de Bordeaux.

De tels résultats sont attendus puisque les classes supérieures se sont concentrées dans les grandes métropoles. Mais, il faut aussi s'intéresser aux zones où les revenus ont peu augmenté, voire stagné. Ce ne sont pas toutes les zones en dehors des métropoles comme cela était le cas les revenus médians des zones en dehors des préfectures. Sur la carte, on distingue des régions plus défavorisées que d'autres. Trois d'entre elles occupent un territoire important : la « diagonale du vide », qui s'étend des Ardennes aux Pyrénées. La faible densité et la diminution de la population jusqu'en 2000 l'ont rendue peu attractive et peu rentable. Les deux autres territoires ont un statut plus énigmatique : il s'agit d'une partie du nord-est longeant la frontière belge sur une profondeur de plus de cent kilomètres entre l'embouchure de la Somme et la vallée de la Meuse d'une part, et de l'autre, de tout le Languedoc-Roussillon à l'exception de l'aire urbaine de Montpellier. Dans les deux cas, on peut proposer une explication rapide : la désindustrialisation au nord, le sous-développement au sud. Mais on passe alors à côté de raisons plus profondes, plus enracinées et plus globales.

2.2. Les pauvres et les autres

Le revenu médian est une mesure globale qui ne renseigne pas sur les écarts de revenu à l'intérieur des communes. Une commune avec un faible revenu médian peut compter peu de pauvres et peu de riches, tous jouissant d'une aisance modeste. Au contraire à revenu médian élevé, les hauts revenus des plus riches peuvent masquer une grande pauvreté chez les plus démunis. Pour préciser les inégalités de revenus, il faut donc se pencher sur le revenu des plus pauvres et sur l'écart entre revenu des riches et revenus des pauvres. La carte 14 montre la distribution du premier décile des revenus en 2010, c'est-à-dire le revenu tel que 10% des personnes ne l'atteignent pas. Le contraste est très fort autant avec la distribution des revenus médians qu'avec celle de la croissance de ces revenus (cartes 12 et 13). Les deux régions dont il vient d'être question, le Languedoc-Roussillon et la bande frontalière nord-est (région nord, Picardie sauf le sud de l'Oise et des Ardennes) concentrent une très grande pauvreté.

Le revenu du premier décile y est trois fois inférieur à sa valeur dans l'ouest de la France ou sur les frontières allemande et suisse ainsi que dans le sud-ouest de la région

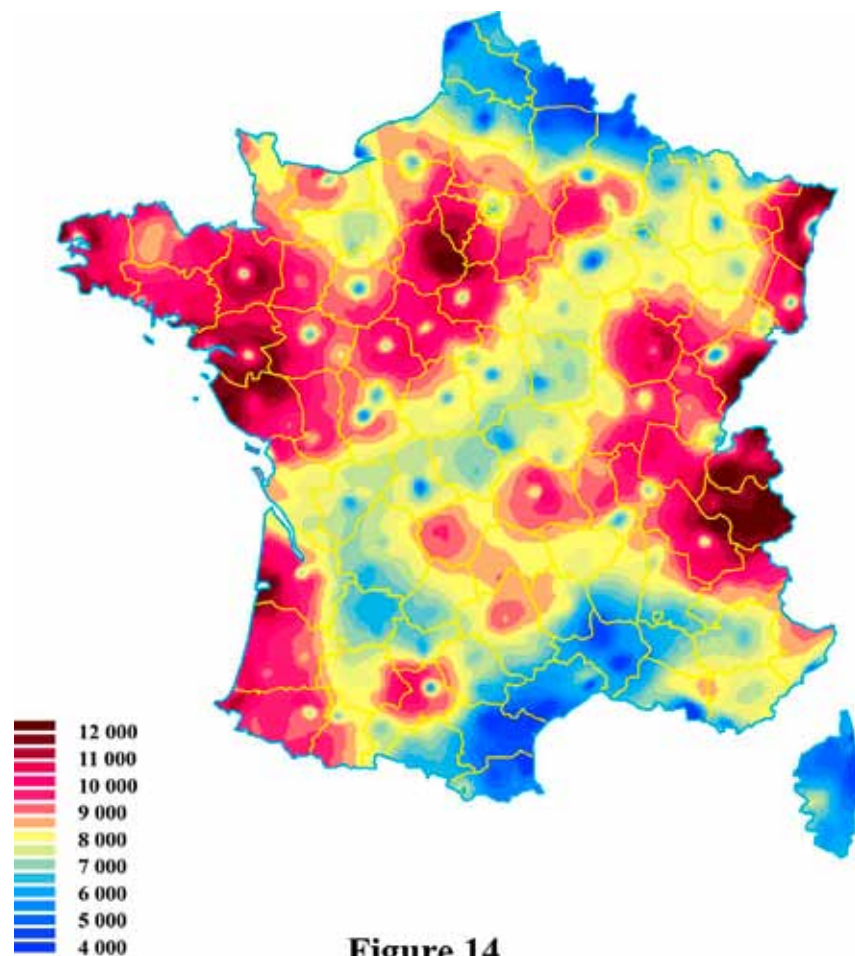


Figure 14

Revenus du premier décile
en 2010 (en euros) après lissage

parisienne. Non seulement donc, les deux régions sont durement affectées par la pauvreté, mais leur évolution va dans le sens d'un appauvrissement général. La diagonale du vide dont l'évolution n'était pas meilleure s'en sort un peu mieux mais la pauvreté y demeure importante, en particulier sur la moyenne vallée de la Garonne.

Autres pôles de pauvreté des plus pauvres, paradoxalement, les grandes villes riches dont le niveau du premier décile est toujours plus faible que celui de leur environnement immédiat. Presque toujours, ce sont les quartiers pauvres ou les proches banlieues pauvres qui expliquent la contre-performance. Ceci signifie aussi que la pauvreté n'y est pas tant grave par le nombre des pauvres que par l'extrême faiblesse de leurs revenus. L'agglomération parisienne illustre bien le phénomène avec la petite tache bleu sur le département de la Seine Saint-Denis. Quelques villes moyennes frappées au cœur de leur activité par la désindustrialisation apparaissent aussi comme des puits de pauvreté : Châtelleraut, Montluçon, Vierzon, Le Creusot, Montbéliard et Belfort.

L'autre moyen de juger l'inégalité locale des revenus consiste à comparer le niveau d'un décile élevé à celui d'un décile faible. On a choisi ici de faire le rapport du 2ème décile au 8ème, c'est à dire du niveau de revenu frontière des 20% les plus pauvres au niveau frontière des 20% les plus riches. La répartition de l'inégalité des revenus obtenue ainsi ressemble beaucoup à celle du premier décile, c'est-à-dire à celle des revenus des plus pauvres (carte 15). Elle est toutefois encore plus discriminante : à nouveau le Languedoc-Roussillon et la zone frontière nord-est se tranchent par leur forte inégalité tandis que le grand ouest et la région entre Pyrénées et Garonne apparaissent les plus égalitaires. Les autres régions se comportent à peu près comme sur la carte précédente : de Bordeaux à Narbonne, empruntant en partie la vallée de la Garonne s'étend une zone de plus grande inégalité. Surtout, l'agglomération parisienne où seule la Seine Saint Denis avait un faible niveau de premier décile est entièrement le siège d'une forte inégalité des revenus. Cette inégalité est aussi le fait des grandes villes, plus nettement encore que l'intensité de la pauvreté de leurs plus pauvres. Les plus pauvres y vivent en effet à proximité des plus riches (mais bien sûr, non dans les mêmes lieux précis), ce qui redouble l'inégalité.

Plus généralement, la logique de la pauvreté n'est pas le retournement de la logique de la richesse. Chacune des deux contribue naturellement à l'inégalité générale, mais leurs mécanismes, leurs ressorts, leurs causes et leur développement ne sont pas l'envers l'un de l'autre. Nous avons rencontré une situation similaire, il y a longtemps en étudiant l'évolution du peuplement communal de la France. On ne pouvait pas la comprendre en la considérant comme un tout. Il fallait étudier séparément l'évolution du dépeuplement et celle du peuplement au sens de la diminution et de l'accroissement de la population. Les règles auxquelles obéissait chacune différaient profondément.

Le peuplement, cette fois au sens de l'évolution positive ou négative du nombre

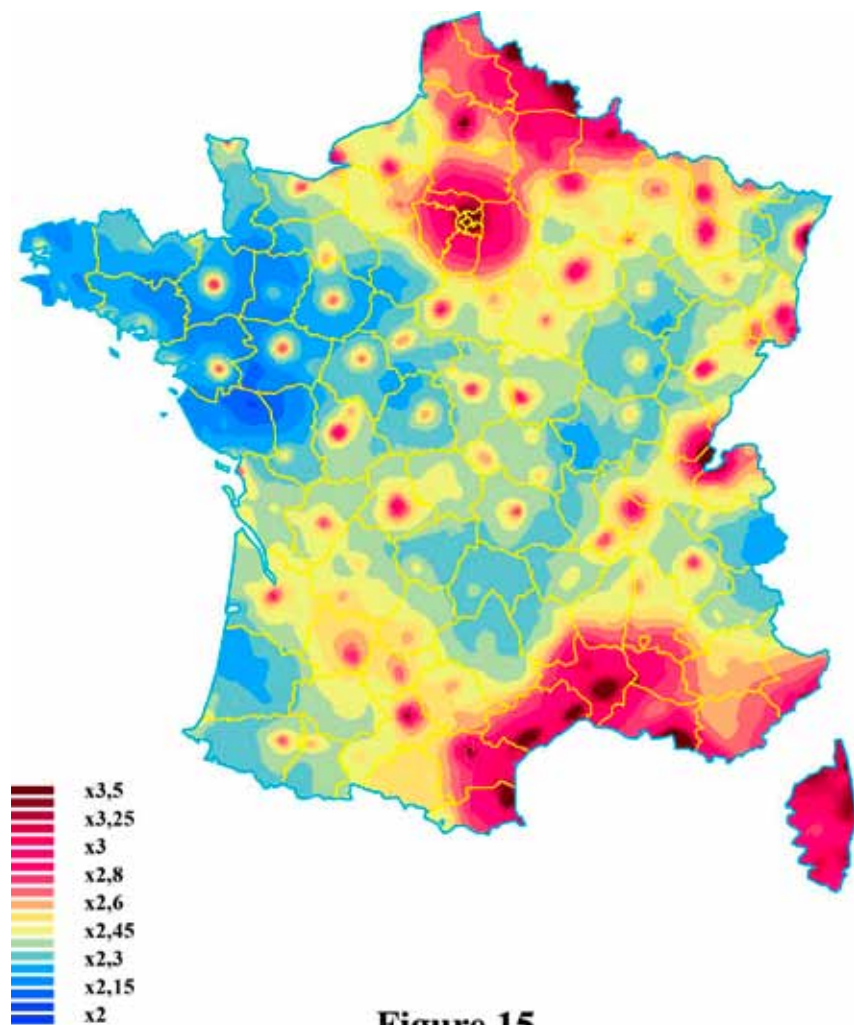


Figure 15

Rapport du 8ème décile au second pour les revenus individuels en 2010

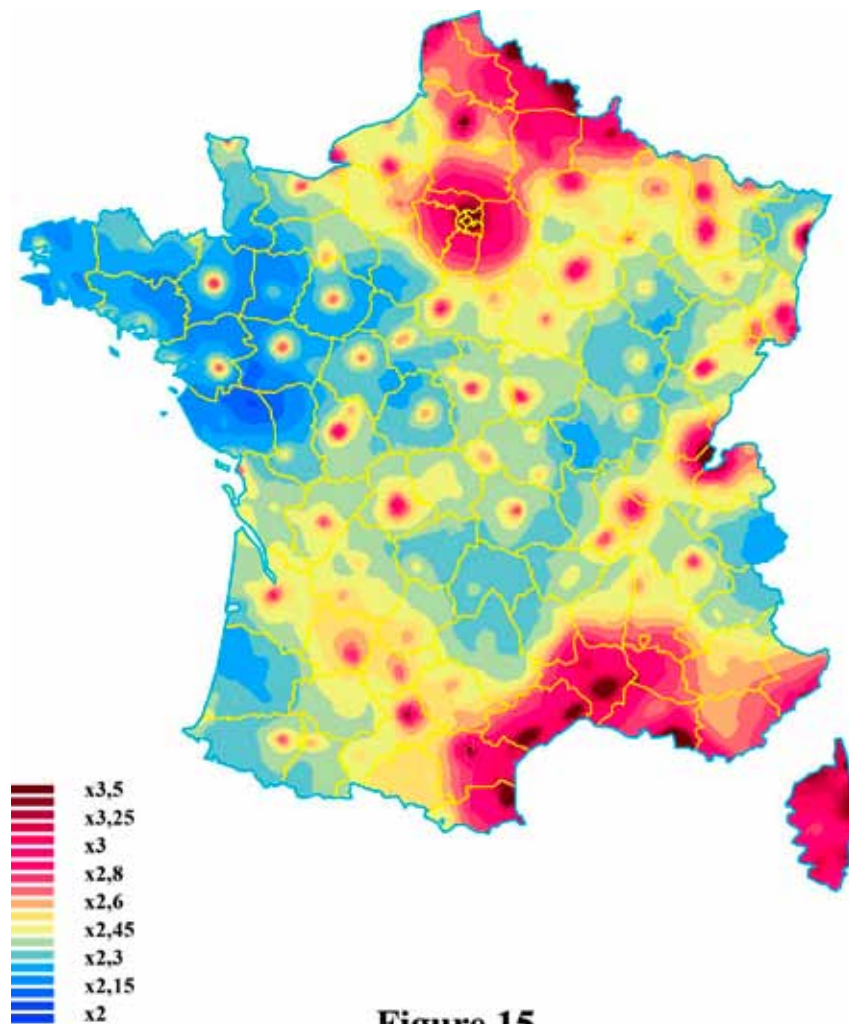
d'habitants, était le résultat des deux logiques. En l'analysant directement, les mécanismes mis en jeu par chacune des deux tendances opposées se mélangeaient empêchant de comprendre la situation. Le cas de la richesse et de la pauvreté est analogue. On a vu qu'il existe une logique de la richesse qui est maintenant mise en branle par la métropolisation et dont le vecteur est constitué par les cadres et les professions intermédiaires. En revanche, on commence à percevoir une logique de la pauvreté qui se déploie non plus à l'échelle des métropoles et des grandes villes, mais à celle de vastes régions modelées par une histoire et des mœurs différentes. On va mieux le voir en retrouvant les régions les plus pauvres impliquées dans d'autres inégalités que celles de revenu.

3. Extension du domaine de l'inégalité : famille et chômage

3.1. Familles monoparentales

Sur la carte 16, on a reporté la fréquence des familles monoparentales dans l'ensemble des familles (la carte de la proportion d'enfants vivant dans une famille parentale est identique). La ressemblance est assez forte avec les cartes de pauvreté et d'inégalités, mais il existe de subtiles variations qui orientent vers une interprétation d'un autre ordre que jusqu'alors. Les ressemblances d'abord : à nouveau la côte méditerranéenne et la frontière nord-est se singularisent par une proportion élevée de familles monoparentales et le grand ouest par une proportion faible. A nouveau la plupart des villes grandes et moyennes tranchent sur leur entourage avec une proportion plus élevée de familles monoparentales. Mais regardons plus attentivement quelles villes sont le plus concerné: non pas les métropoles ni les grandes villes, mais des villes moyennes.

Par exemple, la proportion de familles monoparentales est plus forte à Agen, Auch, Montauban et Albi qu'à Toulouse, la métropole la plus proche. Même configuration pour Chaumont, Chalons, Auxerre et Nevers par rapport à Dijon, la capitale régionale de la Bourgogne, pour Saint-Nazaire par rapport à Nantes, Châtelleraut et Niort par rapport à Poitiers, etc. La raison en est assez simple. Une mère de famille monoparentale



doit travailler et s'occuper seule de sa famille, donc trouver un travail à proximité de son domicile, ce qui est plus facile dans des villes moyennes. Cette explication ne rend pas compte des fortes différences entre région. Or la carte s'est légèrement démarquée des cartes d'inégalités des revenus. Par exemple, le sud et le nord du Massif Central se sont désolidarisés ou bien la Provence a rejoint le Languedoc dans le peloton de tête.

Ces petits déplacements font apparaître une géographie fondamentale de la France, l'opposition entre région de tradition catholique où jusqu'aux années 1970, la majorité de la population assistait à la messe dominicale et régions déchristianisées où dès le XIXème siècle, on ne pratiquait plus. Les régions de tradition catholique comprennent le grand ouest au-delà d'une ligne joignant Caen à Niort, les Pyrénées atlantiques, en particulier le pays basque, le sud du Massif Central en remontant de l'Aveyron et du Lot jusqu'à la Haute Loire, la Savoie et le Lyonnais, l'Alsace- Lorraine. Exactement les régions où la proportion de familles monoparentales est faible, ce qui n'étonne pas une fois l'idée formulée. Refusant le divorce, plaidant pour le rôle familial de la femme et pour la virginité avant le mariage, l'Eglise est une opposante structurelle de la famille monoparentale.

Tout s'éclairerait-il maintenant : les régions déchristianisées (dont les villes) contiennent une proportion élevée de familles monoparentales. Ces familles sont beaucoup plus pauvres que la moyenne (35% des familles monoparentales sont au-dessous du seuil de pauvreté contre 4% des familles où les deux membres du couple sont actifs. Dès lors la pauvreté et l'inégalité sont plus importantes dans les régions déchristianisées, ce que montraient à peu près les cartes des revenus. En le disant, on change d'univers explicatif, passant de l'économie et des catégories sociales à l'histoire, les mœurs, l'anthropologie. Malheureusement, les calculs ne confortent pas ce raisonnement. Même si les 35% de familles monoparentales au-dessous du seuil de pauvreté sont situées dans les premiers déciles des revenus, cela représente 4% du total des familles soit un cinquième de ces déciles, ce qui n'explique que une faible part de l'écart entre déciles inférieurs et supérieurs. En outre, certaines régions assez catholiques ont une forte proportion de familles monoparentales, le Nord par exemple tandis que cette proportion est assez faible dans des régions historiquement les plus déchristianisées comme le Limousin ou la Champagne. Il est illusoire de chercher une causalité simple. Plusieurs facteurs ont contribué au niveau d'inégalité en France. C'est leur configuration d'ensemble et leur imbrication qu'il faut saisir. Parmi ces facteurs, le chômage joue un rôle central.

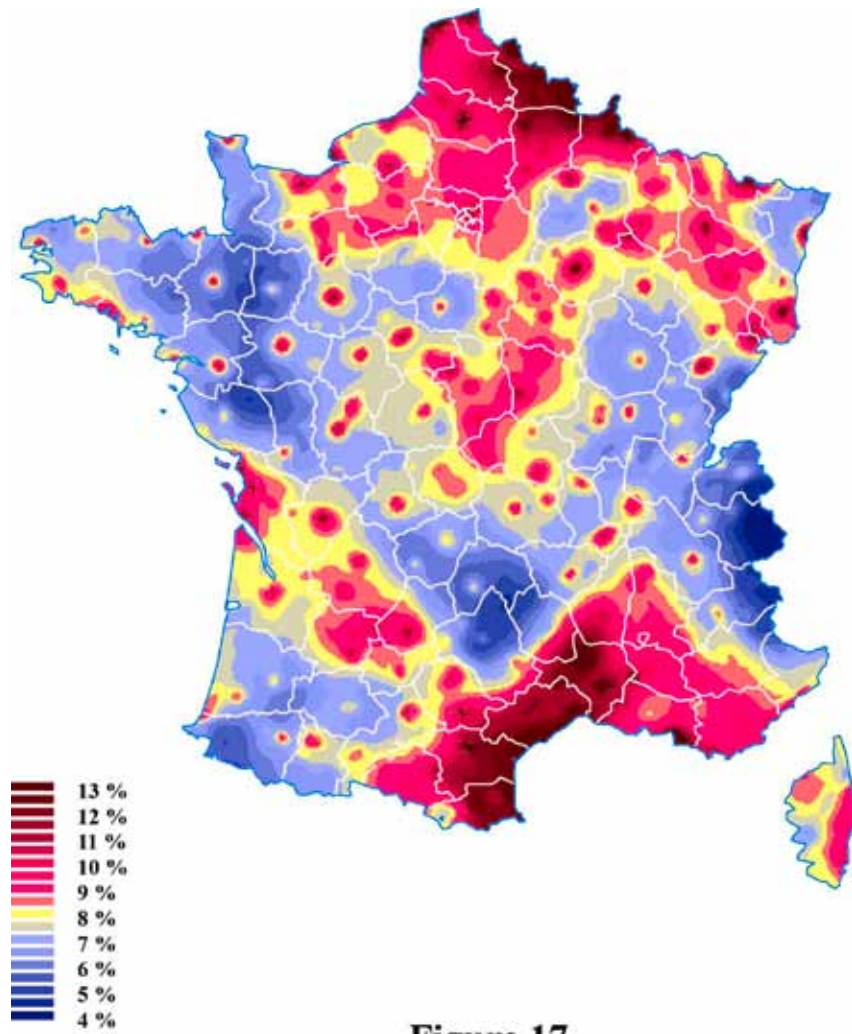


Figure 17

**Taux de chômage en 2008
Pour les hommes de 25 à 55 ans**

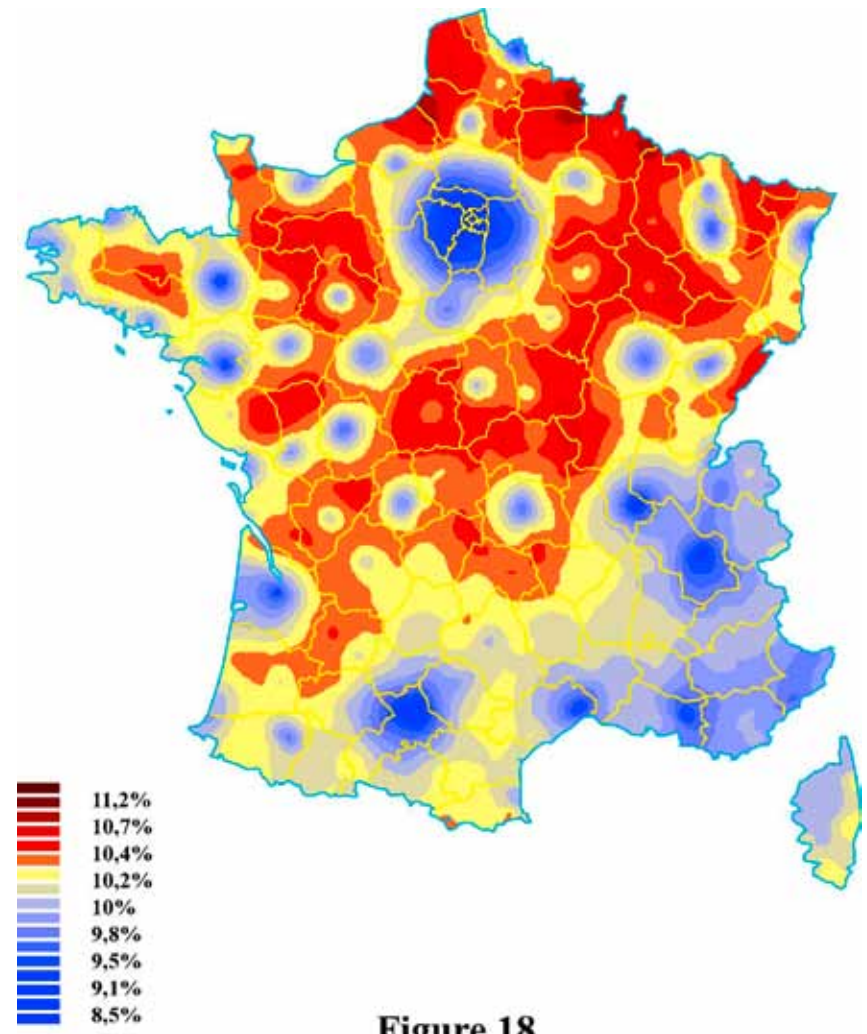


Figure 18

**Taux de chômage en 2009 si seule la répartition
en catégories sociales le déterminait**

3.2. Géographie du chômage

Le chômage ne frappe pas également toutes les régions ni toutes les communes. D'un bout à l'autre de la France, son taux varie du simple au triple. Souvent attribué aux délocalisations, on s'attend à ce qu'il atteigne en premier les anciennes régions industrielles. La carte 17 qui montre sa répartition en 2009 laisse perplexe. Loin de reproduire la géographie de l'industrie, elle s'apparente aux cartes des faibles revenus et des familles monoparentales. Le chômage atteint son maximum dans les deux régions défavorisées des cartes précédentes, le Languedoc Roussillon et la frontière nord-est. Il est important en Lorraine, au centre de la France dans le Berry et le Nivernais et sur la moyenne vallée de la Garonne. Il est au plus bas dans le grand ouest, en Savoie, au sud du Massif central et entre la Garonne et les Pyrénées. Il s'élève dans les grandes villes et dans de plus petites où l'industrie a périclité : Vierzon, Châtellerauld, Roanne par exemple. L'incidence du chômage explique en partie les inégalités les plus fortes et la plus grande pauvreté des pauvres qu'on lisait sur les cartes du premier décile et du rapport inter-décile, mais, comme pour la tradition catholique mise en avant dans le cas des familles monoparentales, il ne rend compte que d'une part modeste des différences de revenu et de l'inégalité qui en résulte.

La large variation du chômage sur le territoire peut tenir aux différences dans la structure des emplois puisque la proportion d'ouvriers, d'artisans, de cadres et de professions intermédiaires varie fortement selon la dimension de la commune et la région. En 2009, 13,7% des ouvriers étaient au chômage, 11,8% des employés, 7,1% des professions intermédiaires, 6% des artisans et petits commerçants et 3,7% des cadres et professions libérales. Connaissant la proportion de ces catégories dans chaque commune, on peut calculer quel serait le taux de chômage si il dépendait seulement de la catégorie sociale, demeurant le même sur tout le territoire pour une catégorie donnée¹. Si la carte obtenue ressemble à celle des taux observée (n°17), on pourra admettre que les différences de structure sociale ou toute cause directement liée sont responsables de la variation des taux de chômage à l'intérieur de la France.

La carte 18 indique le résultat de cette hypothèse ou de ce calcul. Contrairement à ce qu'on attendait, la répartition diffère radicalement de celle du chômage. Des deux régions les plus touchées par le chômage, l'une, le Languedoc-Roussillon, devrait avoir le plus faible chômage au sens de sa structure sociale tandis que l'autre, la frontière nord-est a effectivement le chômage prévu. Même désaccord pour les faibles chômeurs observés dans le grand ouest alors que la structure sociale de cette région aurait dû entraîner un fort chômage. La différence est encore plus massive pour les villes moyennes et grandes. Leur structure sociale où les cadres sont en nombre et les

¹ Ce qui revient à calculer dans chaque commune la moyenne des taux de chômage pondérés par l'effectif de chaque catégorie sociale.

ouvriers plus rares qu'ailleurs devrait leur garantir un faible chômage comme on le voit sur la carte 18 alors qu'en réalité, le chômage y est nettement plus élevé que dans leur environnement rural (carte 17). Autre désaccord entre les deux cartes, le niveau de chômage serait très peu variable s'il était seulement causé par la structure sociale. Pour 95% de la population, il serait compris entre 8,8% et 10,5% alors qu'il varie en réalité de 6 à 17%.

Comprendre pourquoi la structure sociale ne rend pas compte des fortes différences du taux de chômage alors qu'elle en paraît la cause la plus probable dépasse le cas du chômage. On retrouve le même paradoxe pour la plupart, sinon toutes les distributions observées. On trouverait, par exemple le même désaccord en prenant pour hypothèse que seules les classes d'âge dont le taux de chômage varie fortement et dont on a vu qu'elles étaient inégalement réparties sur le territoire, expliquaient la variation géographique du chômage. Les contrastes régionaux sont dus pour une petite part aux différences sociales mais pour une grande part à des facteurs autres qui demandent à être identifiés. Pour cela, il faut entrer dans le détail en examinant les taux de chômage de chaque catégorie sociale : l'hypothèse qu'ils ne variaient pas d'une commune à l'autre est en effet contestable.

3.3. Taux de chômage et catégories sociales

Sur les cartes 19a et 19b, on a représenté la distribution du chômage des ouvriers et des employés. Les taux de chômage de ces deux catégories varient considérablement comme l'indique l'échelle des teintes : le bleu foncé signifie moins de 7% de chômage pour les ouvriers et moins de 4% pour les employés. Le brun foncé, plus de 20% pour les ouvriers et plus de 15% pour les employés, des variations nettement plus amples que celles qui existent entre les catégories sociales en moyenne sur la France entière. La répartition du chômage des ouvriers comme celle des employés reste proche de la répartition pour l'ensemble des catégories sociales, ce qui est normal, étant donné leur poids dans l'ensemble de la population active. Le nord-est et le rivage méditerranéen ont un chômage élevé, le grand ouest, le sud du Massif Central, Rhône-Alpes et l'Alsace, un chômage plus faible que la moyenne.

Cependant, le chômage des ouvriers a une caractéristique géographique particulière dans les grandes villes. Celles qui se trouvent dans les régions d'industrie ancienne ont un chômage beaucoup plus faible que dans leur voisinage alors que c'est l'inverse dans les autres régions. Lille, Arras, Calais, Boulogne, Dunkerque, Amiens, Nancy, Rouen, Clermont-Ferrand saillent en bleu, couleur du faible chômage, sur leur entourage en brun, couleur du fort chômage. Inversement, Nantes, Angers, Rennes, Bordeaux, Toulouse, mais aussi Marseille, Montpellier, Béziers, Narbonne tranchent en

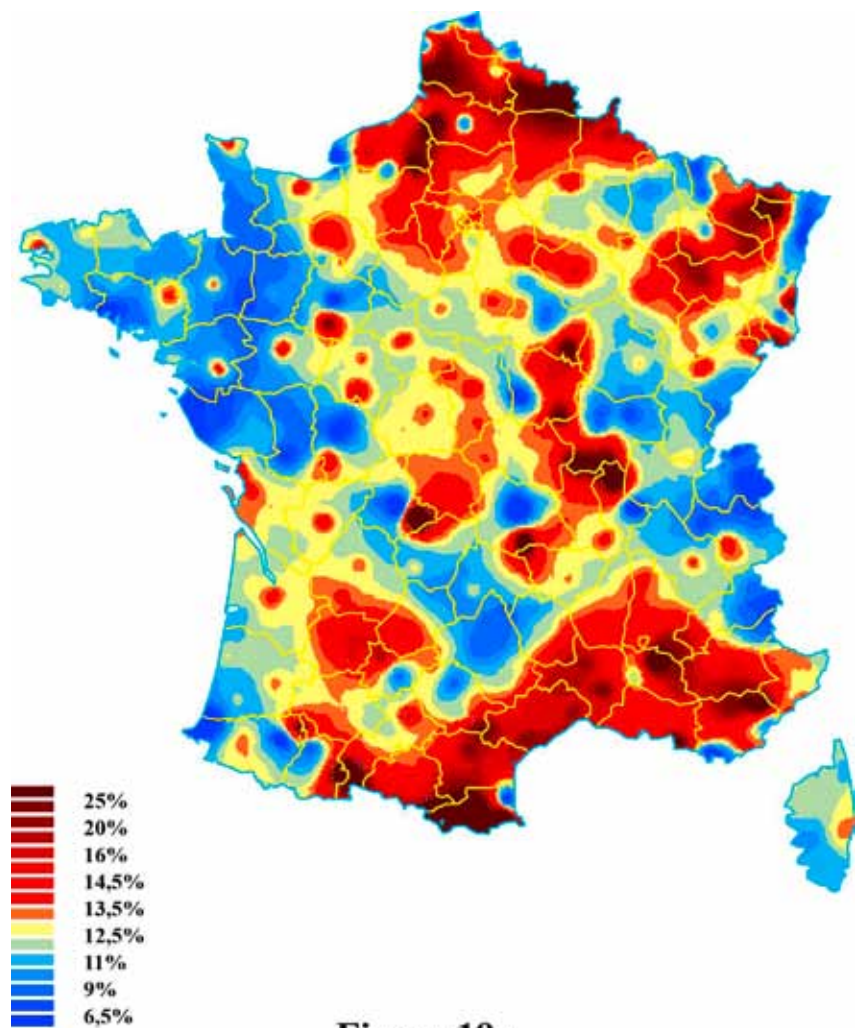


Figure 19a
Taux de chômage des ouvriers en 2009

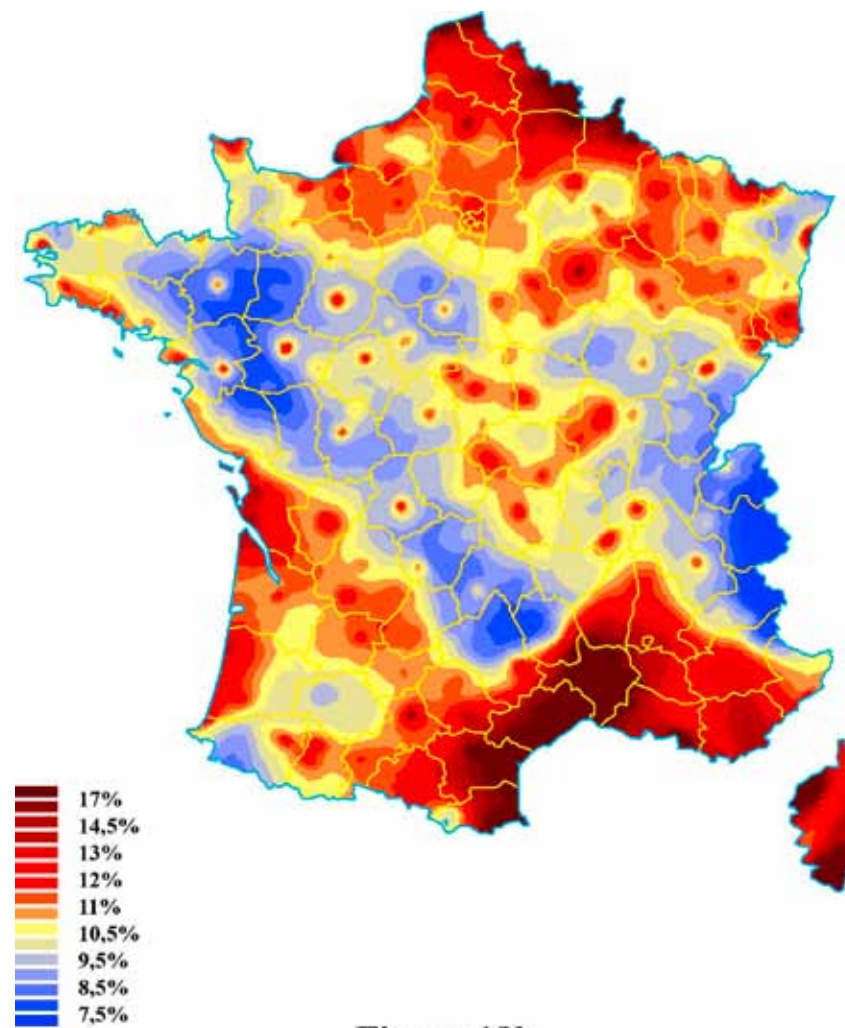


Figure 19b
Taux de chômage des employés en 2009

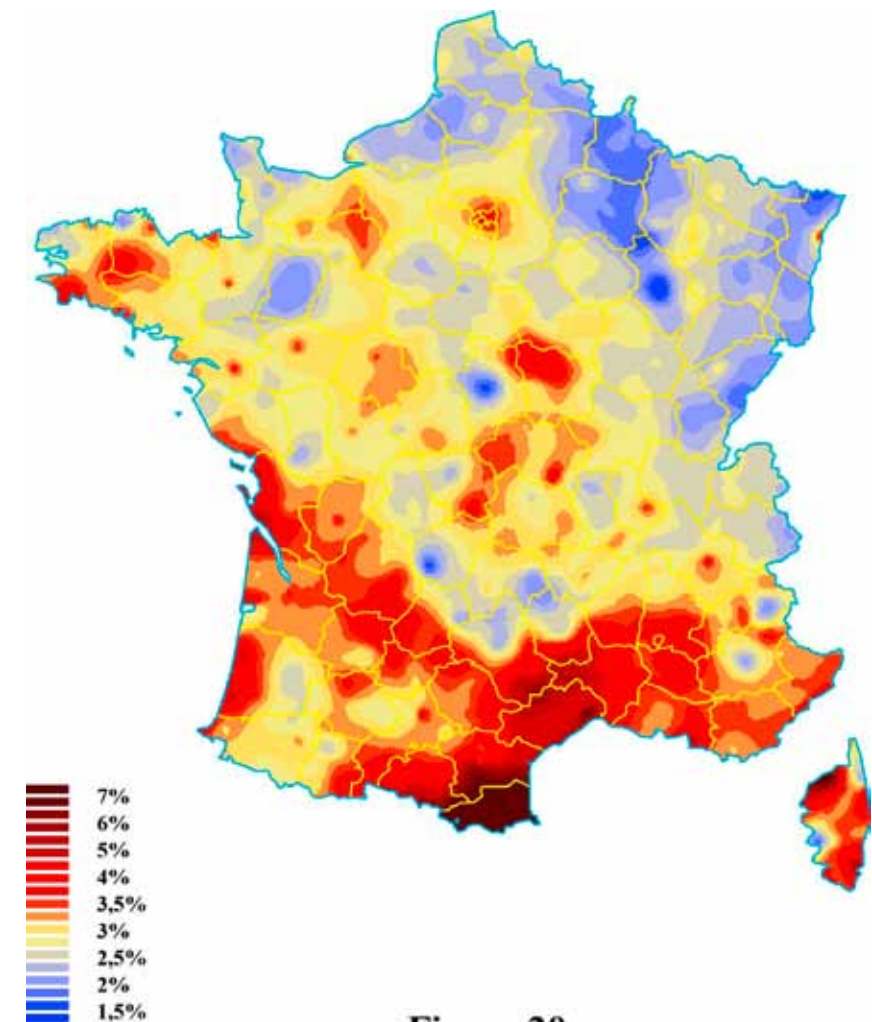
brun ou brun foncé sur un voisinage plus clair. Ce serait une erreur de chercher à comprendre ces faits en continuant à utiliser la catégorie « ouvrier ». Ils signifient en effet que la catégorie est hétérogène. Il existe divers types d'ouvriers. Le dire c'est énoncer une banalité, mais utiliser le terme d'ouvrier dans un raisonnement général, c'est le nier.

Les employés ont un comportement plus homogène. Leurs zones de faible et de fort chômage sont les mêmes que celles des ouvriers et de la population active en général. Leur taux de chômage est plus élevé dans les villes importantes, ce qui correspond aussi au comportement général. Seule originalité, leur taux de chômage augmente rapidement avec la dimension de la commune: 9% au-dessous de 2500 habitants, 13% dans les communes de 10 000 à 50 000 habitants, 15,7% dans celles de plus de 50 000 habitants. Ainsi ils sont moins au chômage que les ouvriers dans le milieu rural et plus dans le milieu urbain. A nouveau, il est trompeur de ranger ensemble les employés de la campagne et ceux de la ville. Les premiers, par exemple sont plus souvent employés par l'Etat, donc à l'abri du chômage.

Avec les cadres et les professions intermédiaires, la carte du chômage change fortement comme on le voit sur les cartes 20a et 20b qui leur sont consacrées. Dans les deux cas, le chômage est beaucoup plus élevé au sud d'une ligne brisée partant de La Rochelle, descendant au sud de l'Aveyron, remontant à Valence et redescendant vers Nice. Par contraste, le chômage des cadres et professions libérales est particulièrement faible (moins de 2%) au nord d'une ligne Le Havre-Genève. Etre cadre et surtout choisir une profession libérale est un caractère très ancien du sud de la France où le droit écrit d'origine romaine avait repris sa place à partir de la Renaissance. Les professions libérales ne sont pas plus fréquentes au sud, mais elles attirent plus de diplômés pour une clientèle qui n'est pas plus importante qu'au nord. Le prix à payer est donc un chômage plus élevé par excès de l'offre sur la demande. Le chômage des professions intermédiaires est plus marqué que celui des cadres dans toutes les villes importantes. Effectivement, au-dessous de 25 000 habitants leur taux de chômage est de 6% Il grimpe à 10% au-dessus de 100 000 habitants.

On comprend maintenant pourquoi l'on ne pouvait pas expliquer la répartition du chômage par les différences de structure professionnelle. Les variations souvent contradictoires des répartitions pour chaque catégorie sociale se neutralisaient plus ou moins. Si la carte que l'on avait obtenue se rapprochait de celle de la fréquence des ouvriers dans la population active, c'est que la variation du chômage ouvrier était la plus importante de toutes.

Puisqu'il est impossible de relier le chômage à la structure professionnelle et difficile de comprendre les causes de la répartition du chômage de chaque catégorie sociale, ne s'agit-il pas d'une situation transitoire sans grande signification résultat de multiples



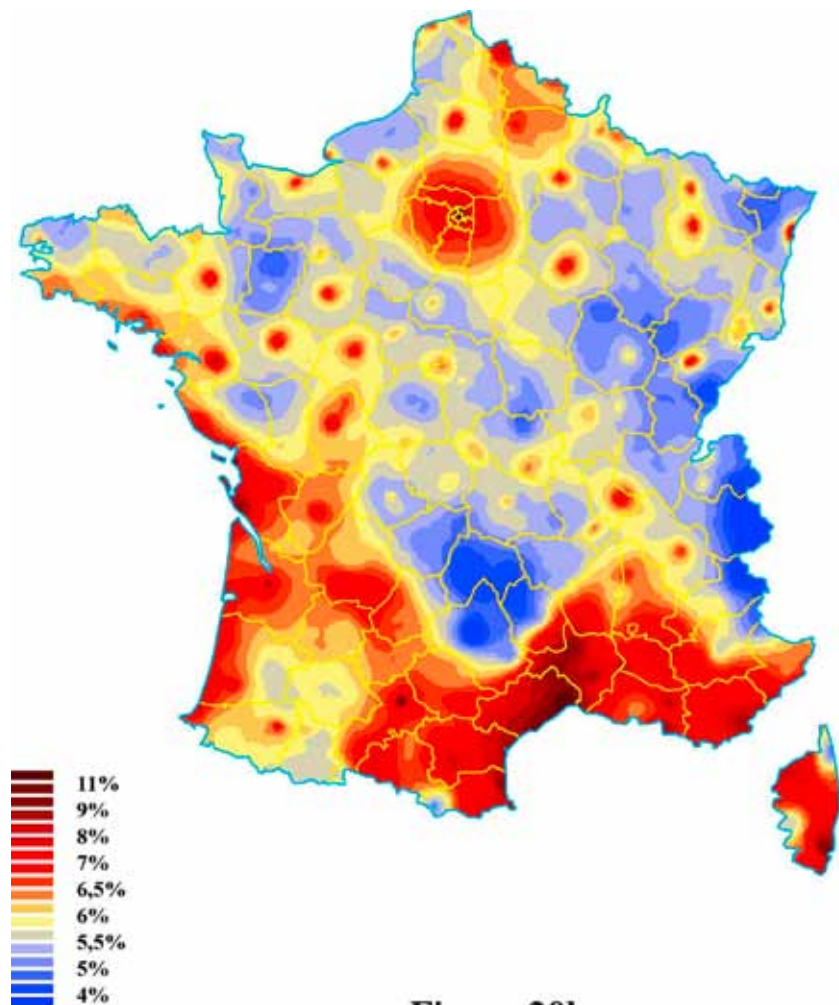


Figure 20b

Taux de chômage des professions intermédiaires

efforts politiques sectoriels ou régionaux ? Il n'en est rien : enjeu majeur des gouvernements successifs depuis la crise de 1975 qui ont multiplié les moyens de lutter contre le chômage, sa distribution reste figée en dépit de sa forte augmentation. En effet, la carte 21 des taux de chômage en 1982 ressemble beaucoup à la carte actuelle. Au niveau des départements la corrélation entre les taux de chômage en 1982 et en 2009 est de 0,80, valeur très élevée. Si on affine le zonage en classant les communes de chaque département en 8 catégories selon l'importance de leur population, la corrélation demeure élevée (0,74 pour 485 observations). Il existe cependant de petites différences entre la distribution du chômage de 1982 et celle de 2009. Pour les mettre en évidence, on cartographie (n°22) l'amplitude de la montée du chômage mesurée par la différence entre les taux de chômage des deux années considérées. Le résultat est inattendu à deux titres.

D'abord, le chômage a augmenté le plus là où il était déjà le plus élevé, à nouveau sur la frontière nord-est et en Languedoc Roussillon et il a le moins progressé là où il était déjà plus faible, en particulier dans le grand ouest. La seconde surprise vient de l'apparition une nouvelle fois de la carte des régions de tradition catholique (à l'exception de l'Alsace). Le chômage a en effet progressé moins vite dans l'ouest dans le pays basque, au sud du Massif central et en Savoie. Les différentes cartes du chômage global ou par catégorie sociale reflètent donc vraisemblablement des attitudes anciennes et caractéristiques de chaque région. Comment ces attitudes se transmettent-elles ? Par la famille, par l'entourage immédiat mais aussi par l'éducation. Commençons par l'éducation qui entretient un rapport étroit avec le chômage et les politiques qui le combattent.

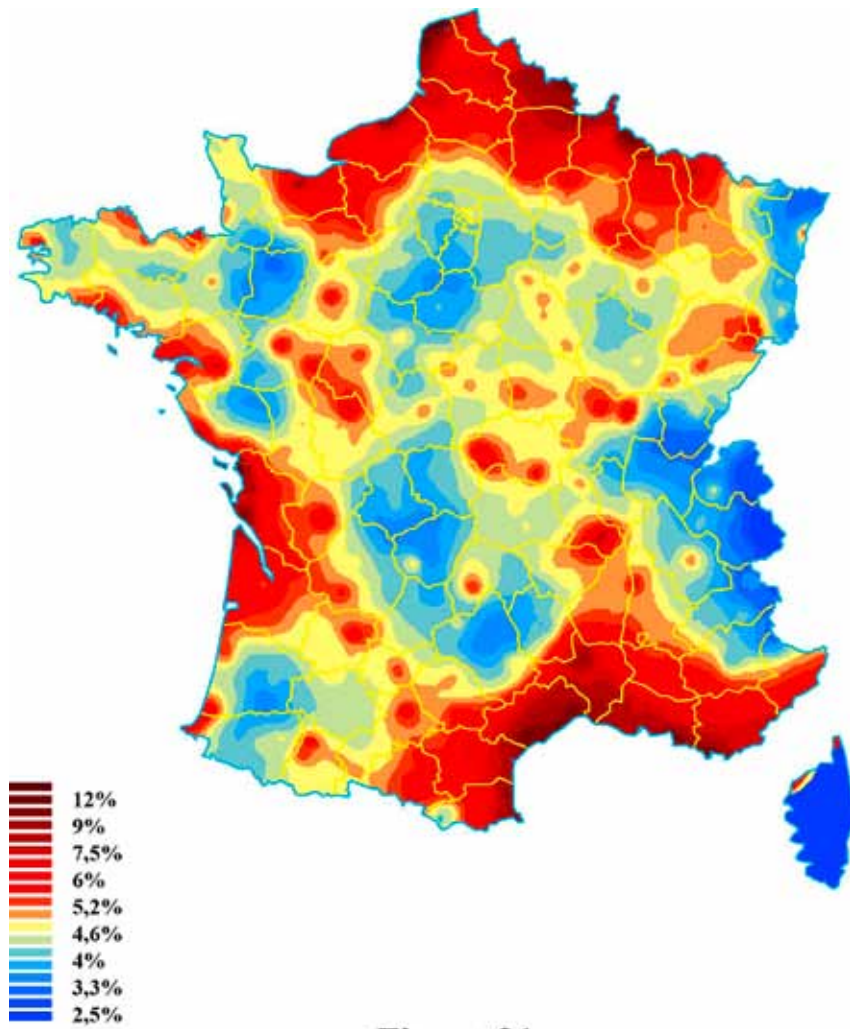


Figure 21
Taux de chômage en 1982

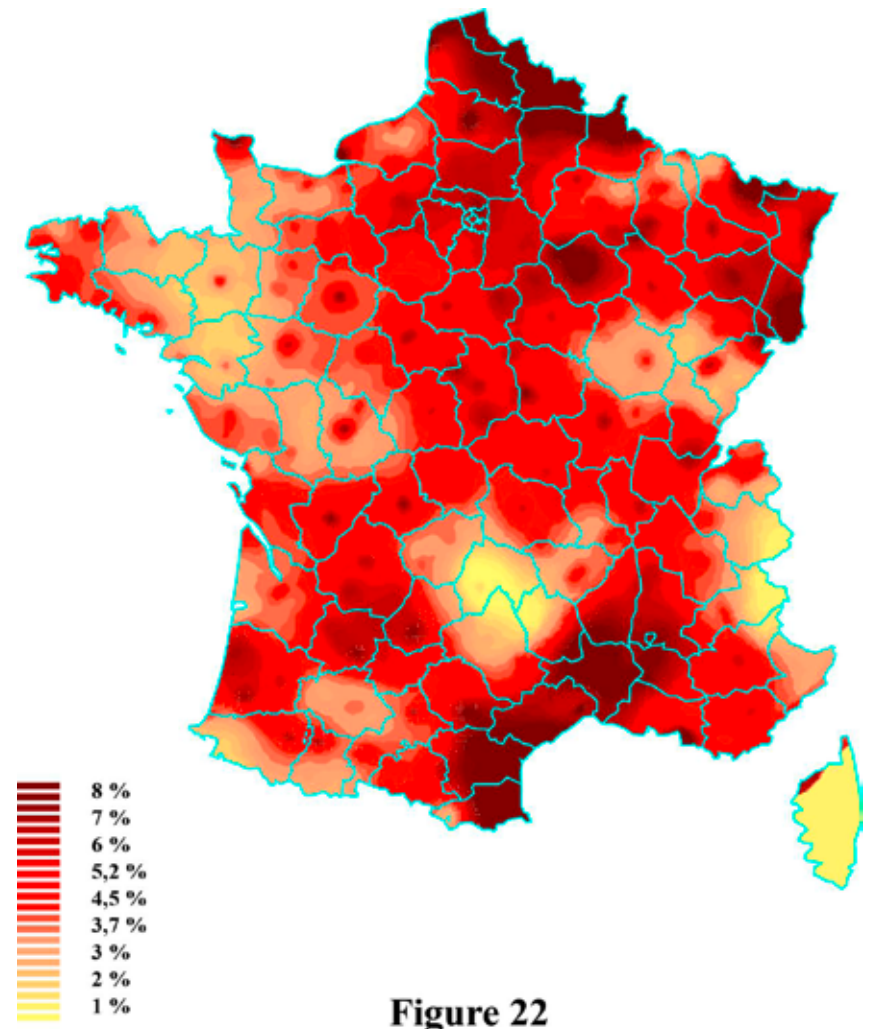


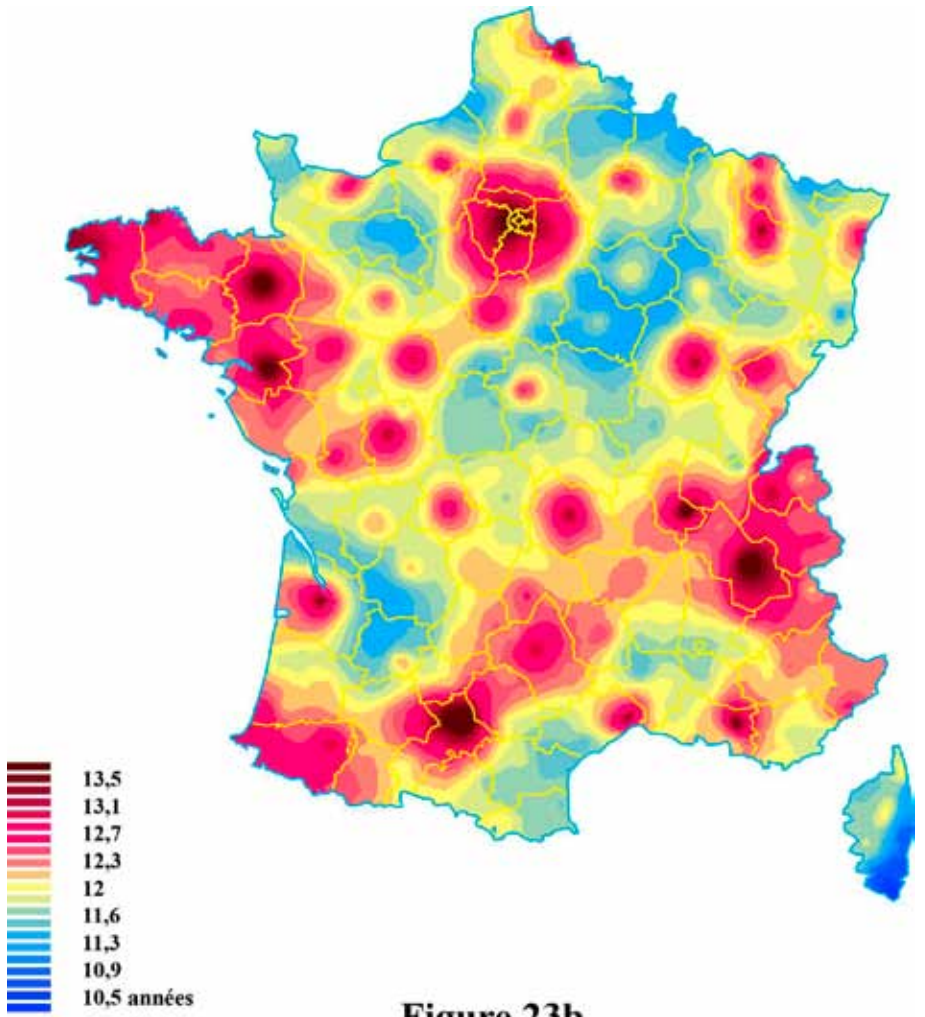
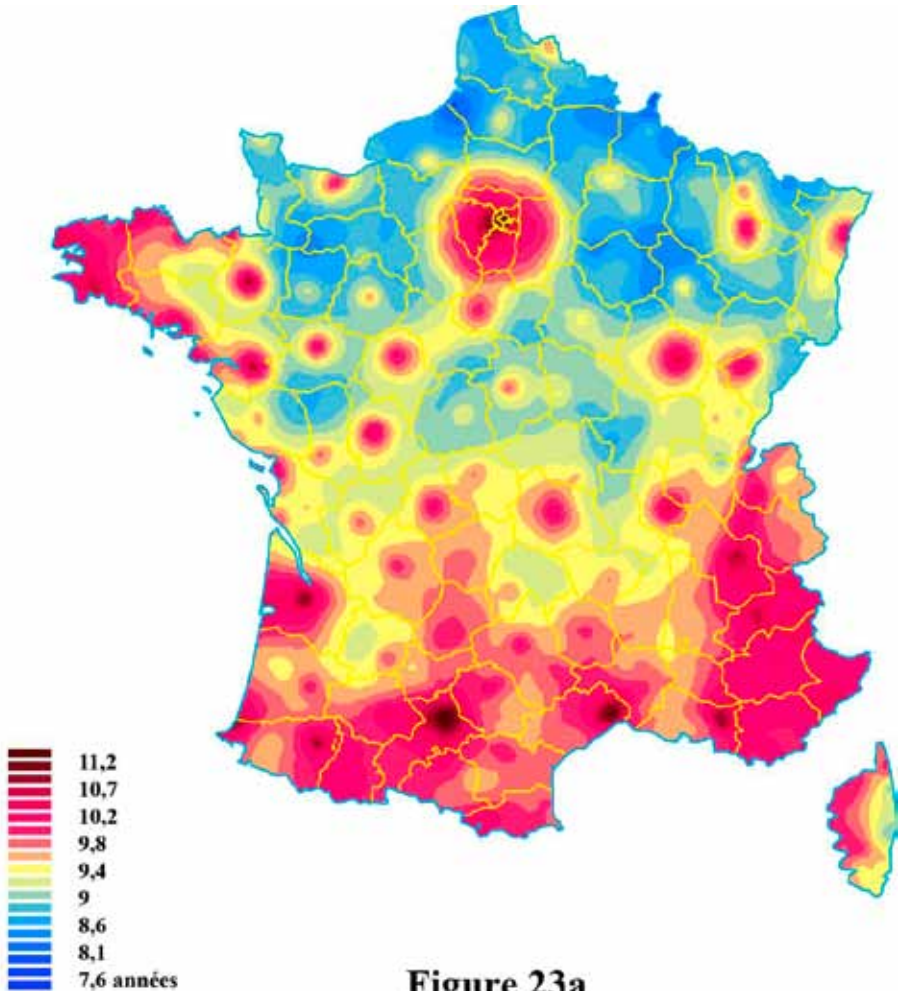
Figure 22
Variation du taux de chômage
entre 1982 et 2009 (en valeur absolue)

4. Progrès éducatif

4.1. L'augmentation de la durée des études

En trente ans, le niveau éducatif a prodigieusement augmenté. Les personnes de la génération âgée de 55 à 64 ans en 2009 ont passé en moyenne 9,6 années dans le système scolaire et universitaire. Celles de la génération âgée de 25 à 34 ans en ont passé 12,7 soit 30% de plus. 95% des personnes de la génération ancienne ont passé entre 7,6 et 11,2 ans dans le système éducatif. 95% de la génération la plus jeune y ont passé entre 10,5 et 13,5 années¹. Les deux distributions de la durée d'éducation sont presque séparées. Dans le même temps, la localisation des diplômés s'est modifiée. Les cartes 23a et 23b montrent la distribution des durées d'étude des deux générations. Pour la plus ancienne, le contraste est grand entre le sud sur-éduqué et le nord sous-éduqué (à part la région parisienne). La durée moyenne d'éducation de la génération des 55-64 ans en 2009 est plus élevée dans les villes que dans leur région, mais d'assez peu si bien que les villes du sud ont une nette avance sur celles du nord. Lille, Amiens, Rouen, Reims, Arras, Troyes sont derrière les zones rurales de l'Aquitaine, du Midi-Pyrénées, du Languedoc et de la Provence. La durée d'éducation est particulièrement courte dans cette zone nord-est où le chômage est le plus élevé, mais, pour contredire immédiatement ce constat, la durée d'éducation est au contraire parmi les plus élevée dans l'autre région de chômage massif, le Languedoc-Roussillon.

¹ Le recensement français ne pose pas la question du nombre d'années d'études, mais comme il fournit le niveau d'études en 11 catégories, on a attribué à chacune d'entre elles un nombre moyen d'années variant de 4 à primaire sans diplôme à 18 pour deuxième et troisième cycles universitaires (9 pour BEPC et CAP, 12 pour le bac)



La répartition a beaucoup évolué pour les générations nées trente ans après qui ont entre 25 et 34 ans en 2009. Dans la zone nord-est, à l'exception de l'Aisne et des Ardennes, le niveau d'éducation a rejoint la moyenne. C'est sans doute la raison du faible taux de chômage des cadres dans cette région car, nantis de leurs diplômes, ils ont rencontré moins de concurrence. Inversement, au sud, le niveau éducatif a moins progressé. Autrefois dans le peloton de tête, le Languedoc, l'Aquitaine à l'exception des Pyrénées atlantiques et la Provence sont maintenant à la traîne. Cela a vraisemblablement favorisé la montée du chômage en Aquitaine et dans le Languedoc. Plus que le niveau atteint, la tendance est significative d'un état d'esprit. L'augmentation de la durée d'études laisse penser que l'on croit en leur valeur sur le marché du travail. La stagnation traduit au contraire un désenchantement et un manque de dynamisme.

De ce point de vue, les régions dynamiques de couleur rouge et brune sur la carte 23b ont en commun d'être de tradition catholique. Quel lien entre le catholicisme et la prolongation des études ? Au cours de son histoire, le catholicisme a toujours été méfiant envers les études. Cela lui a valu Luther, Calvin et la perte d'une moitié de l'Europe. Il s'est défendu à partir de la Contre-Réforme, mais si l'on peut l'écrire, à contrecœur, favorisant surtout dans les collèges de jésuites les études très contrôlée d'une élite qui avait tout intérêt au maintien du catholicisme. Paradoxalement, le dynamisme scolaire et universitaire des régions de tradition catholique ne vient sans doute pas du catholicisme mais de son déclin qui a réduit la méfiance à l'encontre des études.

Dans plusieurs cartes précédentes le chômage était plus faible dans ces régions de tradition catholique, ce qui avait été mentionné sans que la raison en apparaisse clairement. Avec l'éducation, un chaînon manquant est trouvé. La situation est cependant moins positive quand on se tourne vers les ratés du système éducatif, ceux qui n'ont aucun diplôme, dont la proportion a un rapport étroit avec le chômage ne serait-ce que si l'on en juge par les politiques d'emploi-jeunes.

4.2. Sans diplômes

Pour les sans-diplômes le progrès d'une génération à la suivante, trente ans après, est moins net. 17% des personnes âgées de 55 à 64 ans sont sans diplôme en 2009, et 11,5% des 25-34 ans, même si ils ont été scolarisés plusieurs années. 95% de la population des 55-64 ans est à l'intérieur de la fourchette 9%-25% de sans diplômes. Pour les 25-34 ans, la fourchette va de 6,5 à 16,5%. Les deux distributions se recouvrent assez largement malgré la réduction de la proportion des sans-diplômes. Leur distribution dans l'espace français est représentée sur les cartes 24a et 24b. Ces cartes sont en partie, mais en partie seulement, le négatif des cartes précédentes de la durée

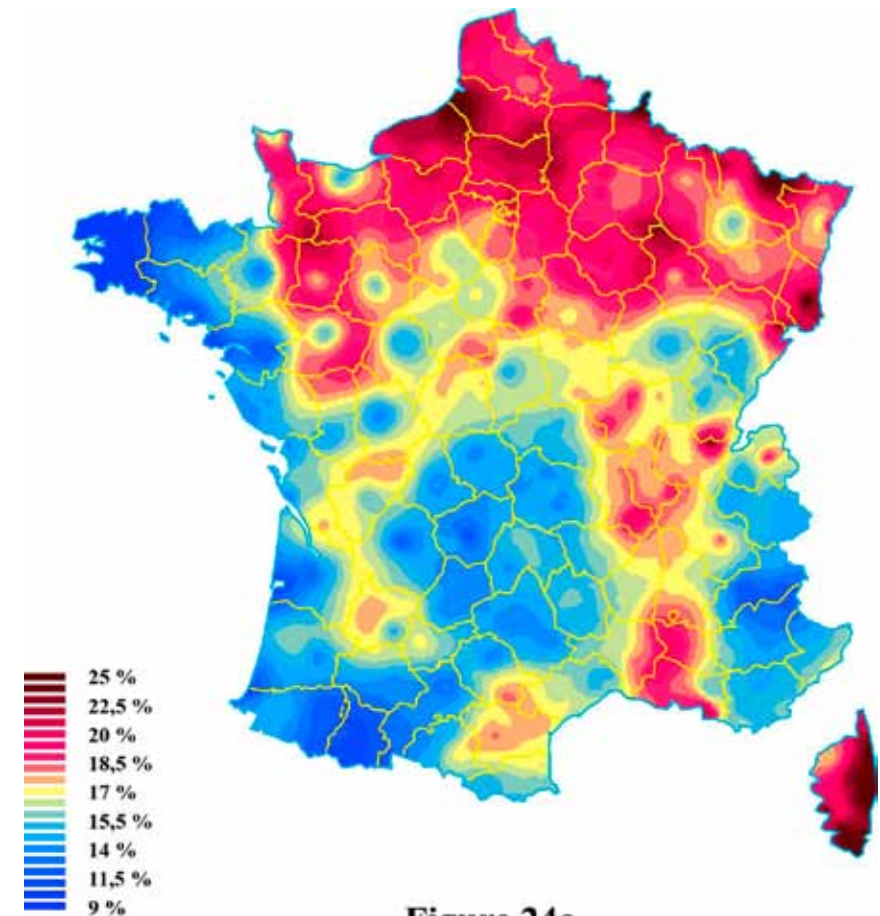
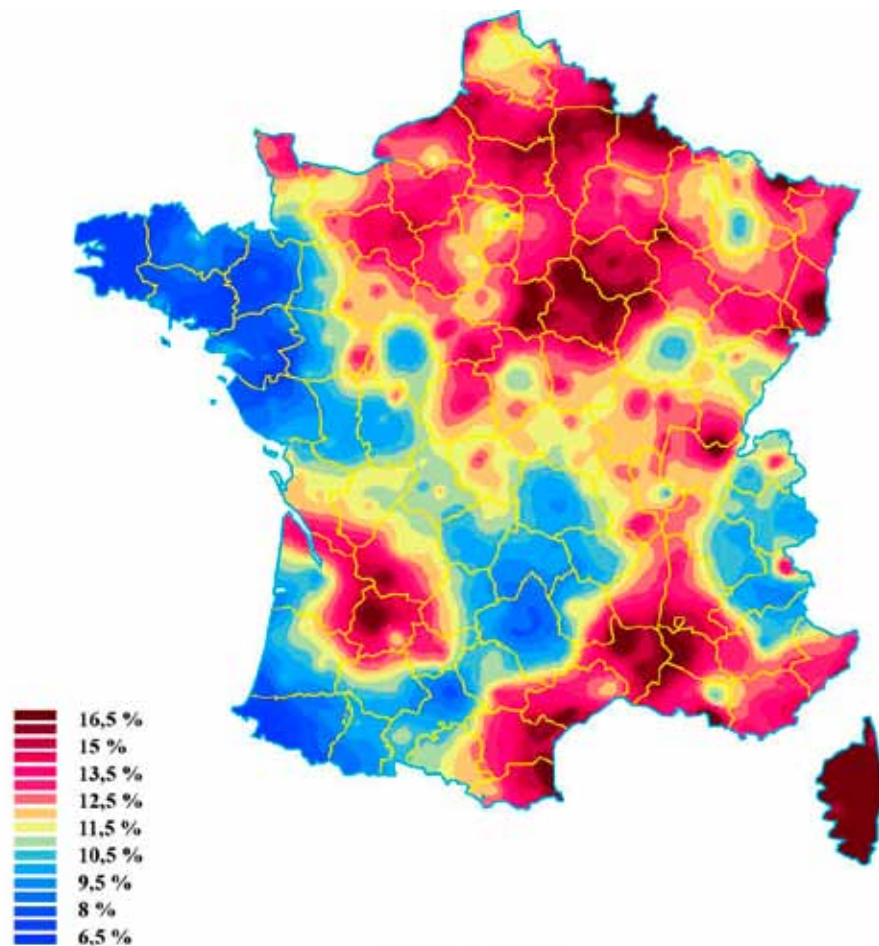


Figure 24a

Pourcentage de personnes âgées de 55 à 64 ans en 2009, n'ayant aucun diplôme

**Figure 24b**

Pourcentage de personnes âgées de 25 à 34 ans en 2009, n'ayant aucun diplôme

moyenne des études. Elles sont plus régulières car les grandes villes se fondent presque partout dans leur environnement. Elles dessinent surtout une curieuse inversion de l'histoire de l'alphabétisation. Jusqu'au XX^{ème} siècle, la partie la plus alphabétisée de la France se trouvait au nord d'une ligne Saint-Malo-Genève souvent citée par les historiens de l'éducation. C'est maintenant presque l'inverse. Les régions les moins alphabétisées étaient la Bretagne et le Massif Central. C'est aussi l'inverse aujourd'hui. On sait que le changement est largement dû à l'industrie. Trouvant facilement à s'embaucher comme ouvriers, les jeunes du nord et de l'est ont abrégé leur scolarité. La ressemblance des deux cartes pour des générations distantes de trente ans montre le poids de cette mauvaise habitude qui persiste quand l'industrie a cessé d'attirer les jeunes.

Plusieurs évolutions notables se sont cependant produites d'une génération à la suivante. Dans la génération la plus âgée, les villes de l'ouest au sens large, de Caen à Poitiers faisaient bien mieux que leur région, ce qui n'était pas vrai des villes des autres régions. Elles ont ainsi pu exercer un effet d'entraînement sur leur environnement rural. Ne pas avoir de diplôme est un obstacle à la vie sociale plus sérieux à l'ouest qu'au sud-est. Une autre différence rejoint le constat déjà fait sur l'évolution des durées de scolarité : en trente ans, le Languedoc Roussillon et la moyenne vallée de la Garonne ont complètement décroché. Le nombre de sans diplômes y a à peine diminué. N'accusons pas le système scolaire de ces régions car elles ont reçu une migration de jeunes sans diplômes en provenance du nord et de l'est. Pour complémentaire de ces régions, on retrouve les pays de tradition catholique au sud. On voit aussi que la proportion de sans diplômes a nettement diminué dans l'ouest profond, ce qui justifie l'idée d'un entraînement par les grandes villes locales auquel nous avons fait illusion plus haut.

Si l'on compare maintenant point par point la carte du chômage à celle des sans diplômes de la plus jeune génération, on trouve les éléments suivants d'accord et de désaccord :

- au sud d'une ligne brisée La Rochelle-Valence-Genève, les deux distributions coïncident à l'exception des grandes villes qu'on traitera plus bas
- coïncidence avec la même réserve au sujet des villes, à l'ouest de la ligne Caen-Poitiers-La Rochelle.
- coïncidence pour tout le chapeau nord de la France, de l'embouchure de la Seine aux Ardennes.
- divergence pour l'Alsace, la région de Lyon et un vaste sud-est de la région parisienne
- divergence dans les villes grandes et moyennes, partout sauf à l'extrême-nord et sur les côtes méditerranéennes.

Il est donc indéniable que l'éducation joue un rôle important dans la limitation du chômage mais plusieurs faits demeurent contradictoires, en particulier, le comportement des villes importantes et le fait que dans les trois régions dont l'économie est la plus dynamique, le chômage soit plus faible bien que les sans-diplômes soient plus fréquents que la moyenne. Pour lever ces contradictions, il faut, comme dans le cas du chômage, approfondir l'analyse en suivant le parcours éducatif de chaque catégorie sociale séparément. La répartition du chômage différerait en effet de catégorie à catégorie. Pour chaque catégorie, la distribution de l'éducation doit donc être mise séparément en rapport avec celle du chômage.

4.3. Métropolisation des cadres diplômés, démétropolisation des ouvriers diplômés

Un avertissement pour commencer : sur les cartes qui suivent, la divergence de comportement des classes sociales supérieures et inférieures s'accroît. Mais il ne faut pas oublier qu'elle se produit sur fonds d'une intense progression de l'éducation et d'une réduction remarquable des inégalités éducatives au niveau local. Ceci dit, on va voir que la métropolisation concentre les cadres les plus éduqués dans les grandes agglomérations et, au contraire, les ouvriers et les employés les plus éduqués dans les régions les plus éloignées de Paris géographiquement et anthropologiquement.

Les cartes 25a et 25b représentent en 1982 et en 2009 la proportion des cadres qui détiennent un diplôme universitaire ou sont passés par une grande école. En 1982, l'avance éducative du sud est encore perceptible bien qu'elle soit déjà amoindrie en Aquitaine et sur le littoral méditerranéen. Au nord de la ligne La Rochelle-Genève, la situation est plus confuse. Les cadres diplômés se concentrent dans des zones éloignées de Paris où des industries de pointe se sont installées durant les trente glorieuses : autour de Lannion (Pleumeur-Boudou), dans la minette lorraine en Moselle, dans le nord de la Franche-Comté (Montbéliard-Belfort), sur la frontière entre le département du Nord et la Belgique (Lille, Valenciennes). Simultanément, les grandes villes se dégagent de leur région par une forte proportion de diplômés, beaucoup plus nettement que les villes du sud : Poitiers, Tours, Rennes, Rouen, Caen, Amiens, Strasbourg, Nancy. Ce sont les prémices d'une métropolisation quasiment foudroyante des cadres diplômés que l'on observe sur la carte tracée en 2009 (25b). Cette dernière est presque identique à la carte de la proportion de cadres, tous niveaux éducatifs confondus et à celle de la proportion de jeunes âgés de 20 à 24 ans.

Non seulement, les cadres se sont concentrés dans les métropoles, mais ce sont les cadres diplômés qui se sont le plus concentrés et les cadres jeunes sans doute car leur

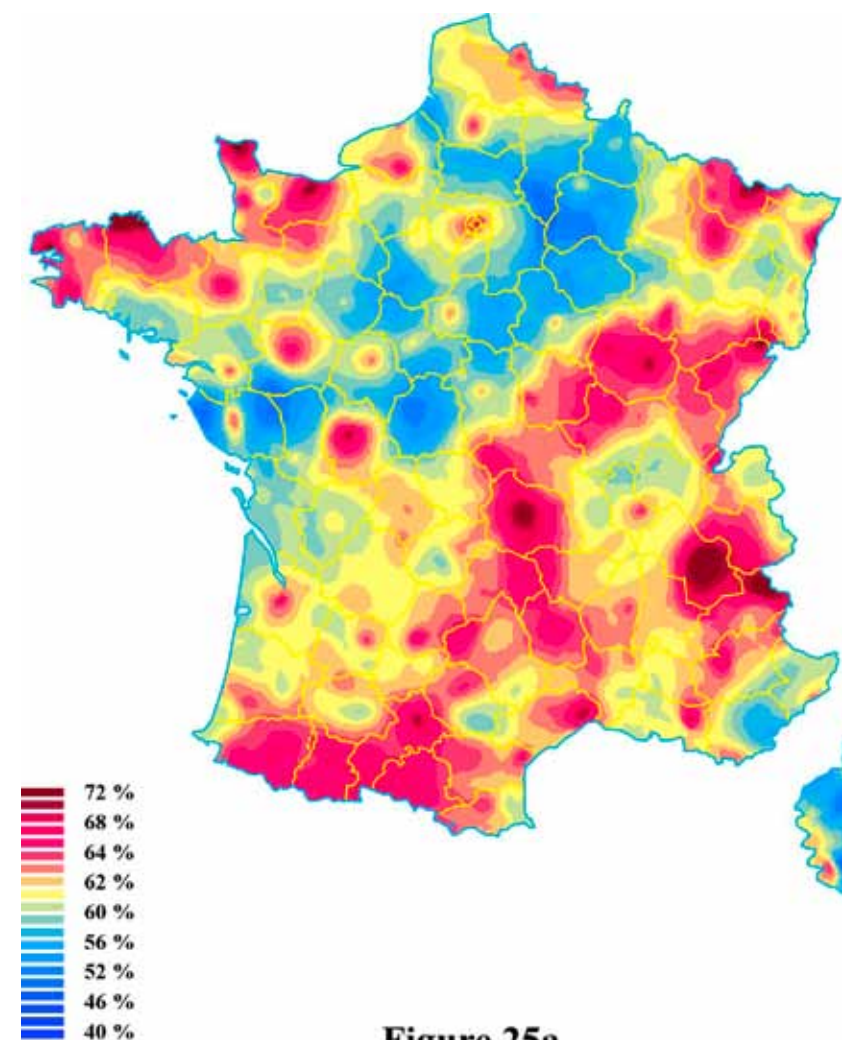


Figure 25a
Pourcentage de cadres de niveau bac ou plus en 1982

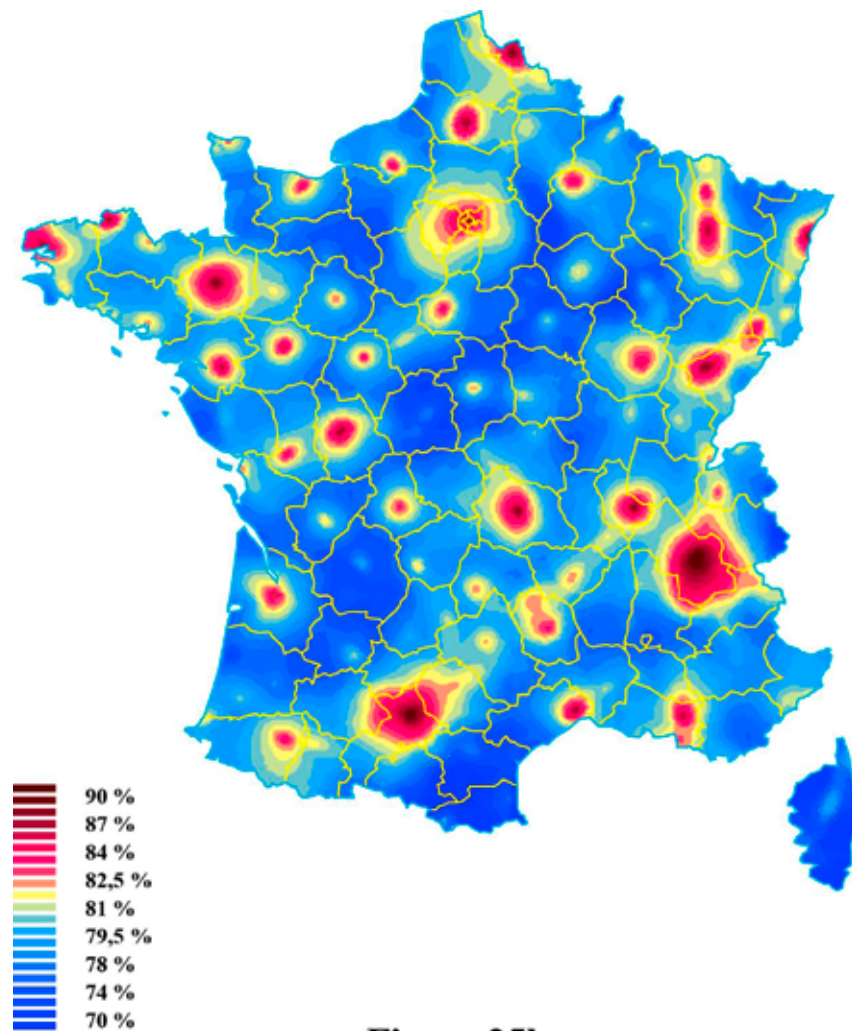


Figure 25b

Pourcentage de cadres ayant un diplôme universitaire ou équivalent en 2009

expérience métropolitaine durant leurs premières années d'adultes, qu'ils soient étudiants ou non, les a marqués, mais aussi parce que les opportunités se sont elles-mêmes concentrées dans les grandes villes en rapport avec l'internationalisation des activités supérieures : pour effectuer des rapides déplacements à l'étranger et recevoir facilement des interlocuteurs étrangers, il vaut mieux être à proximité de gares TGV et d'aéroports internationaux. Il ne faudrait pas en déduire que les métropoles ont vidé leurs régions car la proportion de diplômés du supérieur a fortement augmenté pour tous les cadres, qu'ils résident au fin fond des campagnes ou au centre de Paris. En 1982, leur proportion de cadres diplômés du supérieur était comprise entre 40% et 72% dans les communes abritant 95% de la population totale. En 1982, la fourchette a pour bornes 70% et 90%. Elle s'est presque entièrement décalée vers le haut.

La métropolisation des cadres diplômés -on devrait dire, leur surmétropolisation puisqu'il se sont concentrés dans les métropoles et qu'à l'intérieur de cette concentration, la proportion de diplômés du supérieur s'est concentrée- laisse dans l'ombre un aspect secondaire mais intéressant : En dehors des métropoles, les régions de tradition catholique sont en bleu un peu plus clair que les autres. Elles ont donc dans leurs petites villes et dans leurs campagnes une proportion de cadres très diplômés un peu plus élevée que dans les régions déchristianisées, ce qui correspond bien à la plus forte progression de l'éducation que nous avons constatée dans les régions de tradition catholique.

Passons à l'autre extrémité de l'échelle sociale avec les ouvriers. Sur les cartes 26a et 26b, on a représenté la proportion d'ouvriers titulaires d'un CAP, d'un BEP, du bac ou d'un diplôme universitaire en 1982 et en 2009. Les progrès ont été foudroyants. En 1982, pour les communes comprenant 95% de la population totale, la proportion d'ouvriers diplômés variait de 18 à 38%. Aujourd'hui, pour ces mêmes communes, elle varie de 55 à 78%. Il faut se débarrasser d'une vision misérabiliste de l'ouvrier. Même s'il est employé à des tâches répétitives ou peu variées, il est qualifié et souvent hautement qualifié. Une partie du pessimisme des Français vient du fait que le nombre de détenteurs de diplôme a augmenté plus rapidement que le nombre d'emplois requérant des diplômés. Au lieu de tirer parti de cette formidable opportunité, les entrepreneurs sont souvent restés figés dans des modes de production dépassés qui reposaient durant les trente glorieuses sur l'exploitation d'une main d'œuvre peu ou pas qualifiée (les « OS »).

Beaucoup d'ouvriers travaillent donc au-dessous de leur compétence, particulièrement les jeunes. La dévalorisation de leurs diplômes a eu une conséquence importante sur la répartition spatiale des ouvriers les plus diplômés qui se sont écartés des métropoles et concentrés dans les zones les plus éloignées de la capitale. En effet, sur la carte de 1982 (26a), les régions où les ouvriers sont peu diplômés sont celles où la proportion

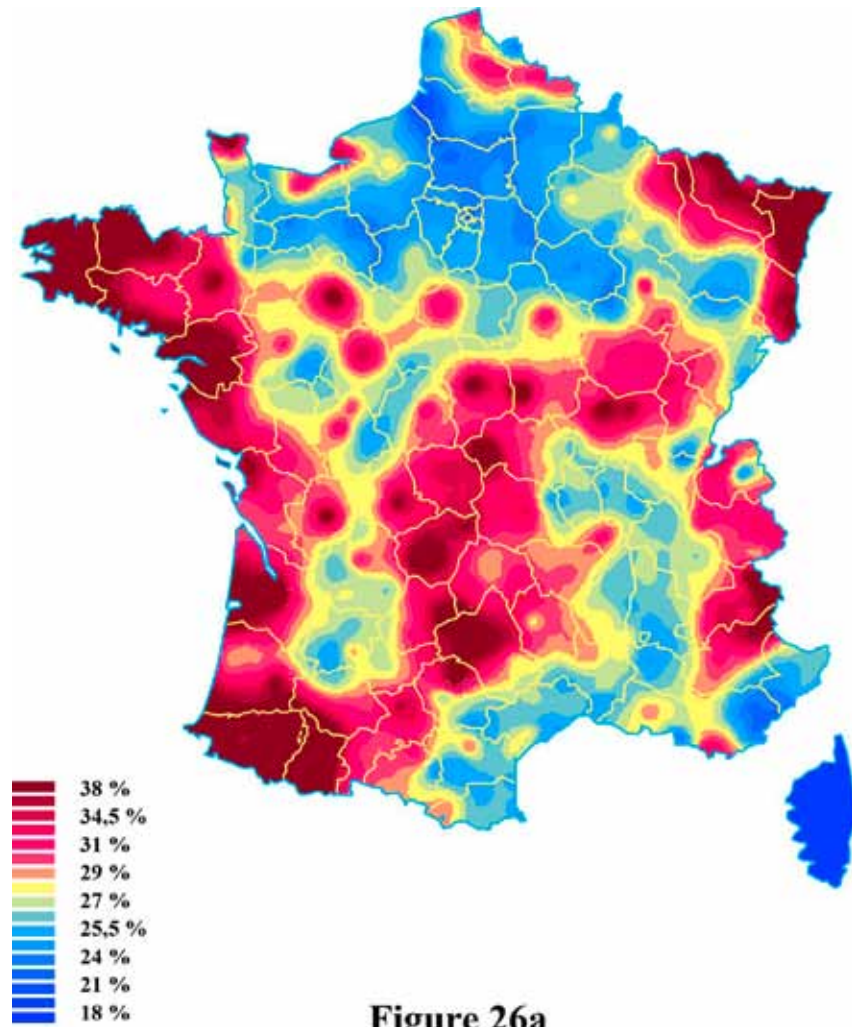


Figure 26a
**Pourcentage d'ouvriers ayant un CAP,
 un Bep, le bac ou plus en 1982**

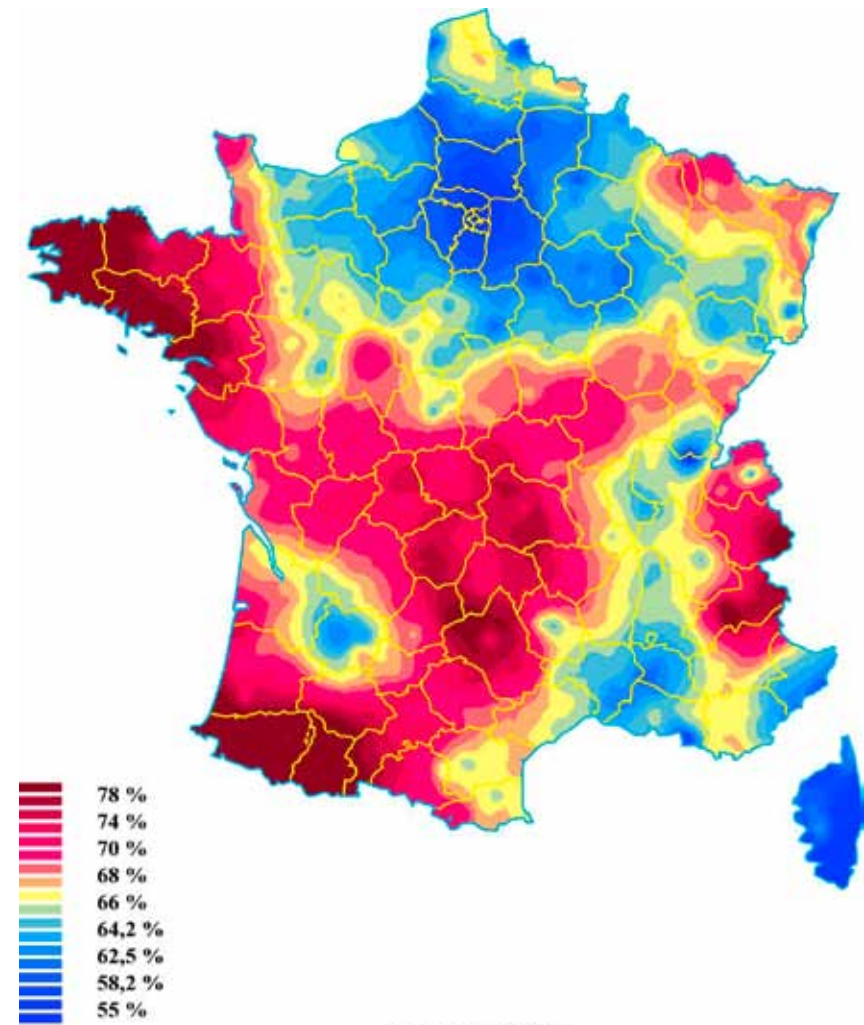


Figure 26b
**Pourcentage d'ouvriers ayant un CAP,
 un Bep, le bac ou plus en 2009**

de sans-diplômes, toutes catégories confondues, est élevée, à deux exceptions près, l'Alsace-Lorraine en raison du système particulier d'apprentissage de cette région hérité de sa période allemande, et le sillon houiller où l'emploi qui dépendait de l'Etat requérait une qualification. Ailleurs, que ce soit dans les régions à forte ou à faible proportion de sans-diplôme, les ouvriers des grandes villes étaient plus diplômés que ceux des campagnes et petites villes environnantes. Cela est net pour des villes moyennes plus nettement encore que pour les métropoles : Le Mans, Tours, Orléans, Bourges, Nevers, Libourne, Albi, Toulon, Montluçon, Cherbourg, Dunkerque, Chaumont. La carte de 2009 montre un abandon de toutes ces positions urbaines et parfois même un commencement de repli rural : Lille, Strasbourg, Mulhouse, Lyon, Valence, Besançon, Metz ont maintenant une population ouvrière moins diplômée que les régions rurales alentour. Au moment où les cadres diplômés du supérieur se concentrent dans les métropoles, les ouvriers diplômés entament un mouvement inverse par lequel ils délaissent les métropoles et même les villes moyennes au profit des petites villes et de l'habitat rural.

Simultanément, mais avec plus de modération, un basculement se produit du nord et de l'est vers l'ouest et le sud-est. Dans les régions urbanisées et industrialisées plus tardivement, le statut d'ouvrier garde un prestige par rapport à celui de paysan. L'industrie y a mieux résisté que dans les régions où elle était ancienne. Parmi les régions où les ouvriers sont le moins diplômés, on retrouve les deux zones à problèmes de la frontière nord-est et du rivage méditerranéen, mais il s'y joint une immense région parisienne qui embrasse pratiquement tout le bassin parisien au sens géographique et géologique du terme. On a déjà remarqué que cette zone constituait une exception à la concordance entre chômage et absence de diplôme. Les environs de Lyon et Grenoble et les villes alsaciennes étant dans la même situation d'exception et tous ces cas se produisant dans les régions économiques les plus performantes, un curieux problème est posé de la coexistence d'une plus faible qualification ouvrière et d'une croissance économique plus soutenue. L'une des clés peut être recherchée dans la plus faible qualification des étrangers immigrés, donc dans un mécanisme d'exploitation de la main d'oeuvre auquel les ouvriers d'origine française résistent de plus en plus à juste titre.

Entre les ouvriers et les cadres, les employés, les professions intermédiaires, les artisans et les commerçants constituent plus de la moitié de la population active. Voyons comment ils se situent par rapport à la métropolisation des cadres diplômés et la démétropolisation des ouvriers qualifiés.

4.3. Le choix des catégories intermédiaires

Sur les cartes 27a et 27b, on a représenté la proportion d'employés titulaires d'un CAP, d'un BEP, du bac ou d'un diplôme universitaire en 1982 et en 2009. Les employés constituent la partie populaire de la population avec les ouvriers. La localisation de leurs diplômés ressemble donc beaucoup à celle des employés diplômés. En 1982, la seule différence importante entre les deux catégories concerne le rebord nord et ouest du Massif central, ce croissant qui part de la Saône et Loire, passe par le Cher, la Nièvre, l'Allier, l'Indre, la Creuse, la Haute Vienne et la Corrèze pour aboutir à la Dordogne. On a reconnu exactement la zone des « paysans rouges », longtemps un bastion du parti communiste. Dans ces départements, il est possible que la glorification de l'ouvrier, élément essentiel de l'idéologie marxiste, ait influencé le choix d'une filière d'éducation technique menant à une profession ouvrière plutôt qu'une filière générale débouchant sur un métier d'employé. Cependant, le même élan éducatif ne s'est pas produit dans les deux autres grandes zones d'influence du parti communiste au temps de sa force, le rivage méditerranéen et le chapeau nord de la France. Le croissant des paysans rouges a deux autres caractéristiques en France, uniques et remarquables : un mode de faire-valoir du sol où traditionnellement le métayage avait une place importante et, en rapport avec lui, des structures familiales complexes où plusieurs couples, parents et enfants ou frères et soeurs cohabitaient dans le même logement.

Mis à part ce croissant rouge, la répartition des diplômés a la même géographie pour les ouvriers et pour les employés, en particulier, en 1982, une concentration dans les villes dont les points colorés en rouge sur fond bleu ou en brun sur fond rouge constellent la carte des employés. L'évolution a aussi été la même que celle des ouvriers avec la fin de la préférence des diplômés pour les grandes villes (à Lyon, Bordeaux, Nantes, Caen) et parfois son inversion (à Grenoble, Strasbourg, Mulhouse). Seules Bourges, Orléans et Tours tirent encore leur épingle du jeu, au milieu de cette zone très indécise anthropologiquement qui s'étend au-delà de la Vendée historique entre la Loire et le Massif Central, une région où, ni les structures familiales, ni les modes de propriété et de faire valoir n'ont suivi un modèle précis par opposition au prolétariat et à la famille nucléaire du nord de la Loire d'une part et à la famille souche et la petite propriété agricole du sud-ouest. Si l'on met de côté cette petite zone, la répartition des employés diplômés suit celle des ouvriers diplômés.

Cette spécialisation géographique que, faute de mieux, on a qualifiée de démétropolisation, ne doit pas faire oublier que les progrès de l'éducation ont été aussi importants pour les employés que pour les ouvriers. En 1982, pour les communes comprenant 95% de la population totale, la proportion d'employés diplômés s'étagait de 28 à 52%. Aujourd'hui, pour ces mêmes communes, elle varie de 65 à 85%.

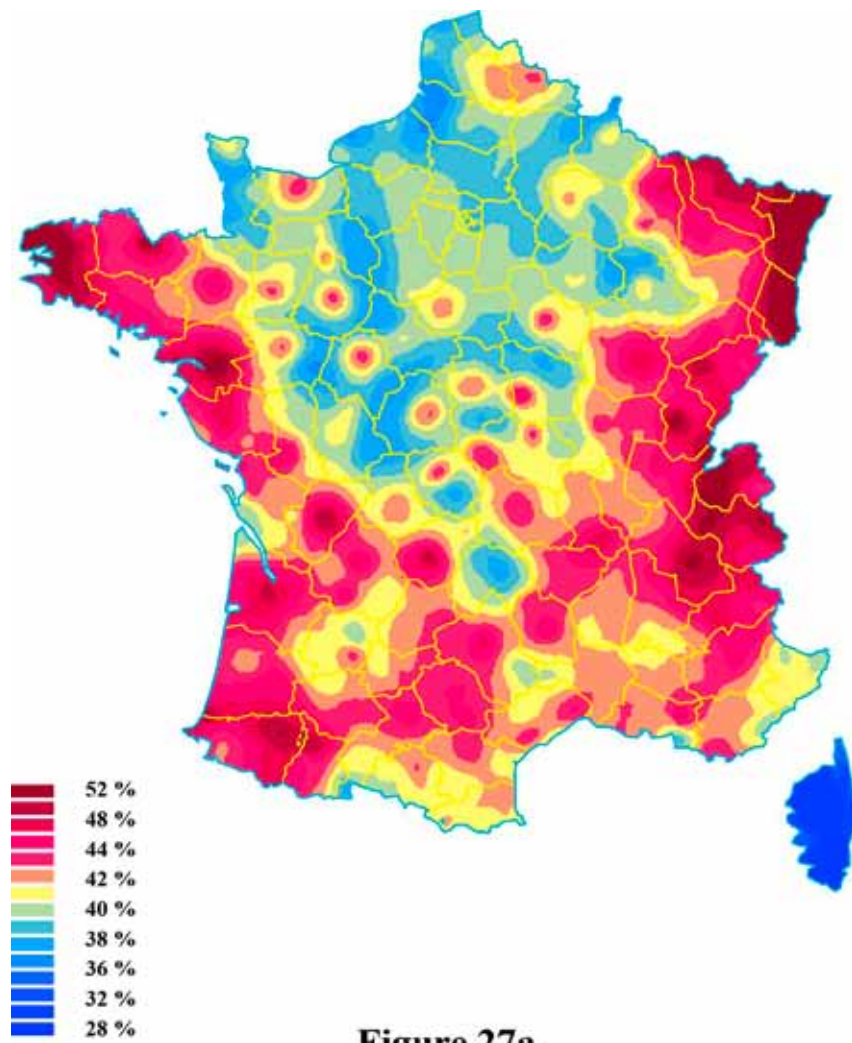


Figure 27a

**Proportion des employés ayant un CAP,
un BEP, un bac ou plus en 1982**

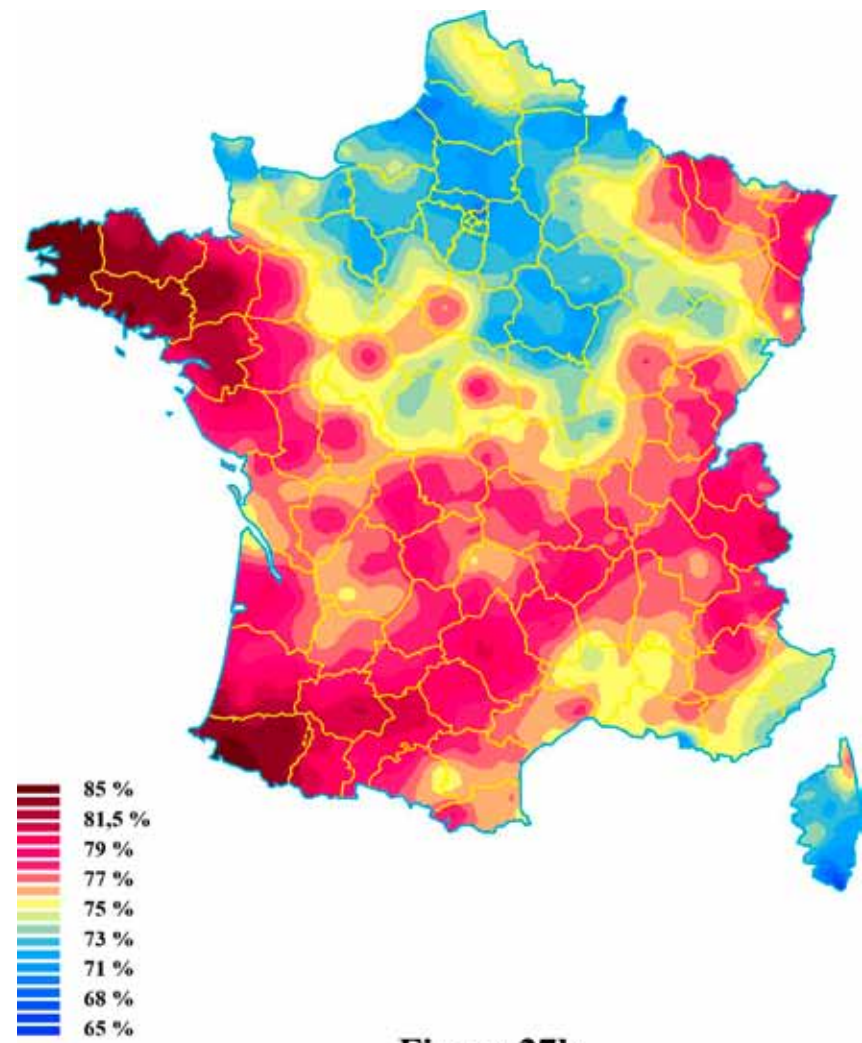


Figure 27b

**Proportion des employés ayant un CAP,
un BEP, un bac ou plus en 2009**

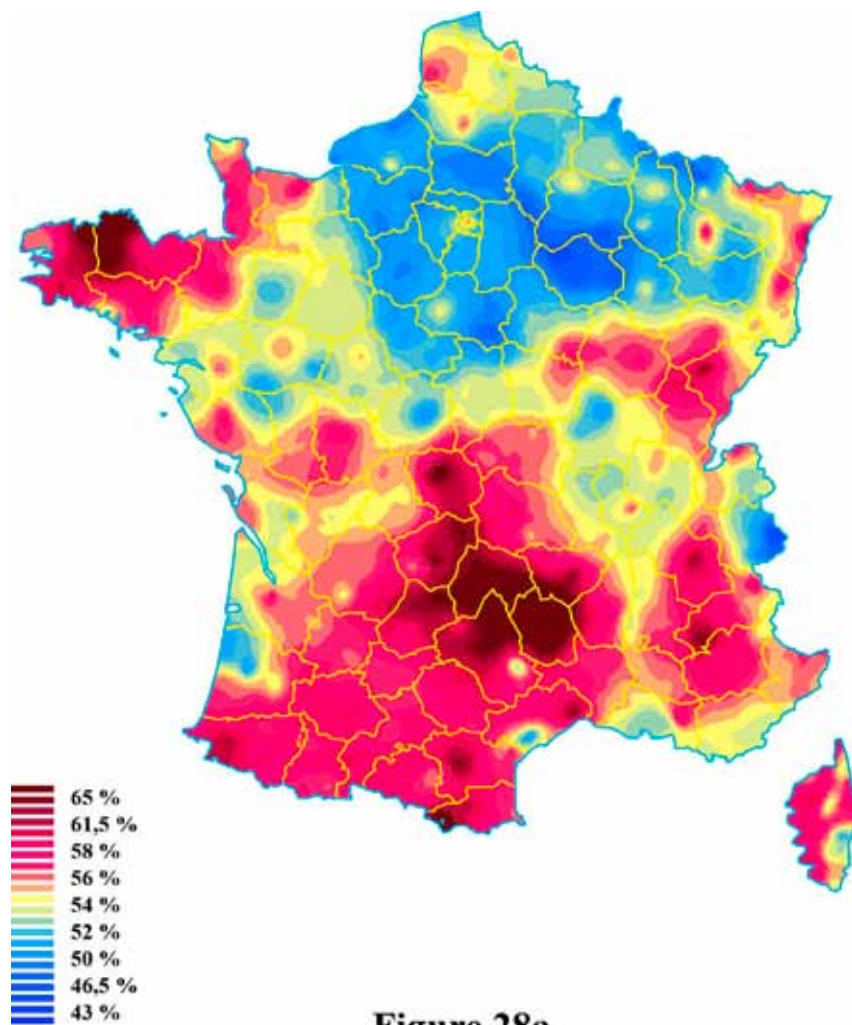


Figure 28a

**Pourcentage de professions intermédiaire
ayant le niveau bac ou plus en 1982**

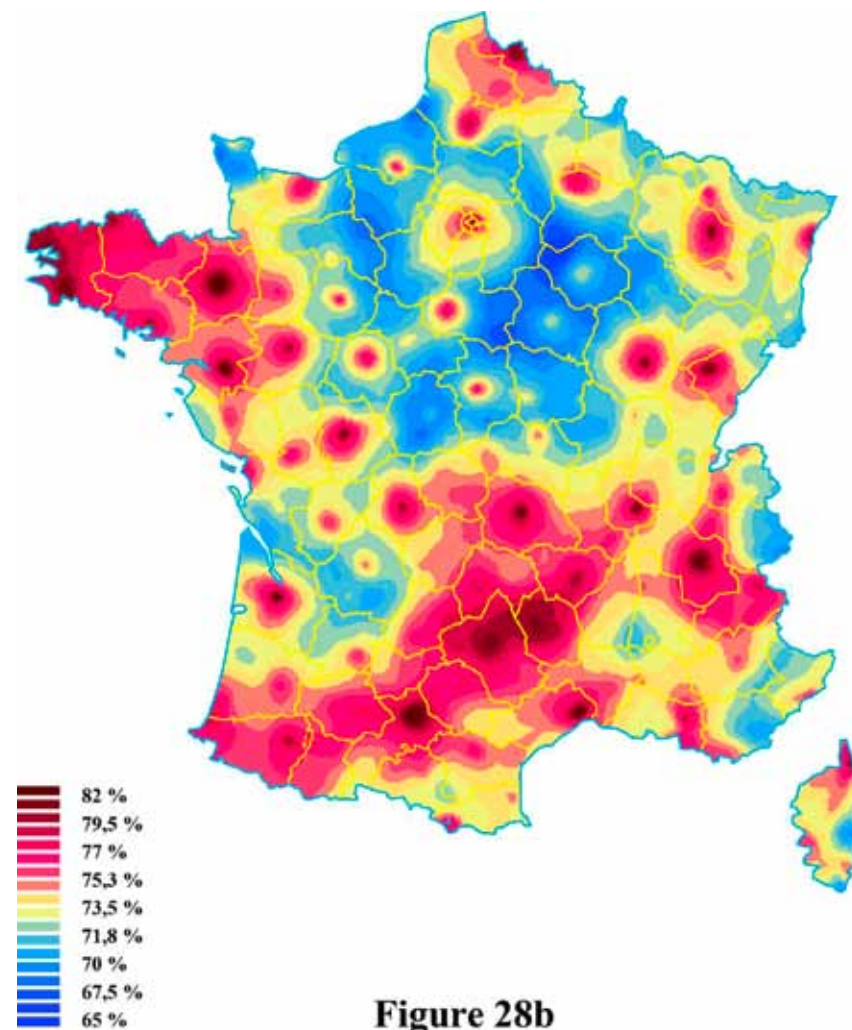


Figure 28b

**Pourcentage de professions intermédiaire
ayant le niveau bac ou plus en 2009**

De quel côté penchent les professions intermédiaires : métropolisation ou démétropolisation? Les cartes 28a et 28b qui représentent la proportion de titulaires du bac en 1982 et 2009 dans ces professions y répond : métropolisation à l'instar des cadres. En 1982, la géographie de la proportion de bacheliers chez les professions intermédiaires ressemble beaucoup à celle de la proportion de diplômés chez les ouvriers et les employés actuellement comme si ces derniers avaient une génération de retard. Mais, ce n'est sans doute pas le cas car, alors que les ouvriers et les employés les plus diplômés s'écartent des métropoles, les diplômés des professions intermédiaires les investissent. Sur la carte de 1982, on devine à peine la place des villes importantes. Bordeaux, Toulouse, Clermont-Ferrand, Rennes, Strasbourg se confondent avec leurs environs. D'autres villes se démarquent un peu de leur entourage, mais faiblement : Orléans, Grenoble, Lyon, Reims, Angers, Montpellier. En 2009, au contraire, toutes les grandes villes sans exception tranchent vivement sur leur région. La ressemblance avec la métropolisation des cadres diplômés est évidente, même si le processus est moins avancé, laissant subsister de nettes différences régionales. Ces différences régionales s'alignent aussi sur celles qu'on avait décelées chez les cadres. Les régions qui ont conservé les plus fortes proportions de bacheliers dans les professions intermédiaires sont à nouveau les régions de tradition catholique : les Pyrénées atlantiques, un large sud du massif central, du Lot à la Haute Loire, la Savoie, et le grand ouest. La société française est donc coupée en deux dans son rapport au territoire.

D'un côté, cadres et professions intermédiaires se concentrent dans les métropoles et concentrent leurs plus diplômés dans ces métropoles, de l'autre les ouvriers et les employés dont les plus diplômés investissent au contraire les provinces périphériques et leurs zones rurales. Du côté des cadres et des professions intermédiaires, en dehors des villes une opposition entre les régions de tradition catholique et celles qui ont été précocement déchristianisées. Du côté des ouvriers et des employés, un repli des diplômés vers les zones de famille complexe, souche dans le sud-ouest, élargie en Bretagne ou multiple dans le croissant rouge du nord à l'est du Massif Central. On a fait appel au critère d'éducation pour éclaircir les différences régionales et locales de revenu, de pauvreté, de chômage. Le rôle de l'éducation est clairement visible, même si la nature des causalités reste à découvrir car la faiblesse de l'éducation est autant une cause du chômage qu'une conséquence, autant une cause de la pauvreté qu'une conséquence, autant une cause de l'éclatement des couples qu'une conséquence. Mais, les dernières cartes ont fait apparaître une ou plusieurs dimensions supplémentaires plus profondes, plus anciennes, presque archaïques sur lesquelles la dernière partie va revenir.

Auparavant, terminons le tour des catégories sociales avec les artisans et petits commerçants. Les cartes 29a et 29b analogues aux précédentes représente la

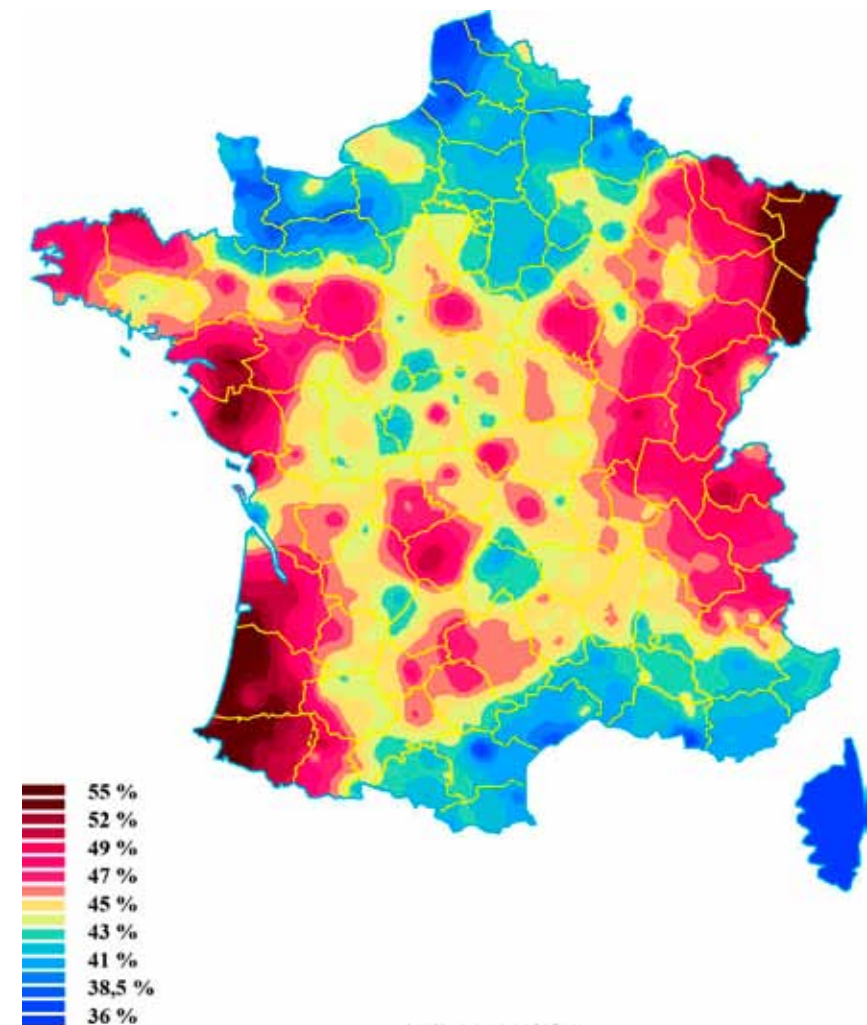
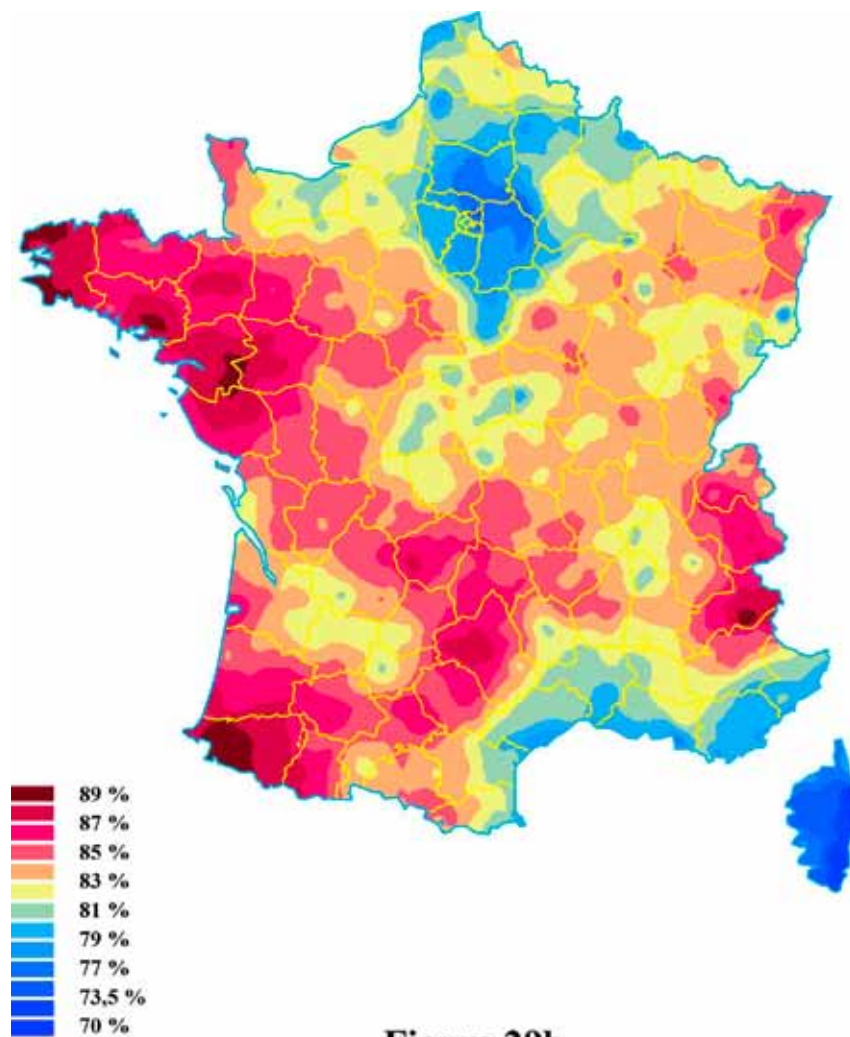


Figure 29a

**Pourcentage d'artisans ayant un CAP, BEP
le bac ou plus en 1982**

**Figure 29b**

**Pourcentage d'artisans ayant un CAP, BEP
le bac ou plus en 2009**

proportion de titulaires du CAP, du BEP du bac ou d'un diplôme universitaire dans ces professions en 1982 et en 2009. Leur niveau d'éducation a considérablement augmenté entre ces deux dates, mais les différences régionales sont restées stables. Les villes et les métropoles diffèrent à peine de leur environnement. Tout au plus, une légère tendance à la démétropolisation se manifeste, mais pour certaines villes seulement. Entre les deux années, un basculement s'opère de l'extrême est vers l'ouest, sans doute causé par l'industrialisation plus tardive de l'ouest où l'on passe encore du statut d'ouvrier à celui d'artisan. Le caractère le plus remarquable des deux cartes réside dans la mauvaise performance de l'extrême sud et de l'extrême nord, autrement dit, du chapeau nord-est et du rivage méditerranéen, ces deux régions qui retiennent notre attention depuis le début.

Artisans et commerçants semblent manifester plus fortement que les autres catégories les tendances latentes. Peut-être en raison de leurs plus larges contacts sociaux, partie intégrante de leur métier, sont-ils plus aptes à faire la synthèse de leur environnement social et à la reproduire, à la manière de caméléons. Quoiqu'il en soit, ils s'insèrent presque parfaitement à la charnière du haut de l'échelle sociale, métropolisé et du bas, démétropolisé.

5. Les profondeurs anthropologiques

Lorsqu'on a étudié la répartition géographique des revenus, la carte de leur inégalité locale a livré des résultats moins évidents que celle des revenus médians. Il est tentant de prendre une vue plus globale de l'éducation de manière analogue en traçant la carte des inégalités d'éducation. Elles ont été mesurées ici par le coefficient de Gini du nombre d'années d'études. Le résultat figure sur les cartes 30a et 30b, respectivement pour les classes d'âge 25-34 ans et 55-64 ans en 2008. Les deux cartes ressemblent beaucoup à celles de la proportion des sans-diplômes (cartes 24a et 24b), mais se ressemblent aussi beaucoup entre elles, plus que dans le cas des sans-diplômes. Ces ressemblances tiennent au fait que l'indice de Gini est sensible aux catégories extrêmes. Or, les sans-diplômes pèsent plus lourd que les très diplômés. Deux faits doivent cependant être soulignés qui donnent plus de valeur à ces cartes de l'inégalité de l'éducation : alors qu'en 1982, les rivages de la Méditerranée avaient moins de sans-diplômes que la moyenne, c'est l'inverse en 2009. Mais, en 1982, les indices de Gini, donc l'inégalité dans l'éducation était déjà très élevée dans cette même zone. L'écart entre les plus éduqués et les moins était déjà élevé. Or, les deux groupes ont régressé par rapport à la moyenne, ce qui a maintenu le degré élevé d'inégalité. Ceci introduit la seconde remarque : la répartition des indices d'inégalité de Gini est presque la même en 1982 et 2009 malgré tous les bouleversements de la société et de la législation. On est donc en présence d'un phénomène structurel puissant. Confirmation supplémentaire, on a vu que la répartition de la proportion d'ouvriers et d'employés diplômés était à peu près l'inverse de celle de l'inégalité : plus on se trouvait dans une région d'inégalité générale du capital éducatif, moins les ouvriers et les employés

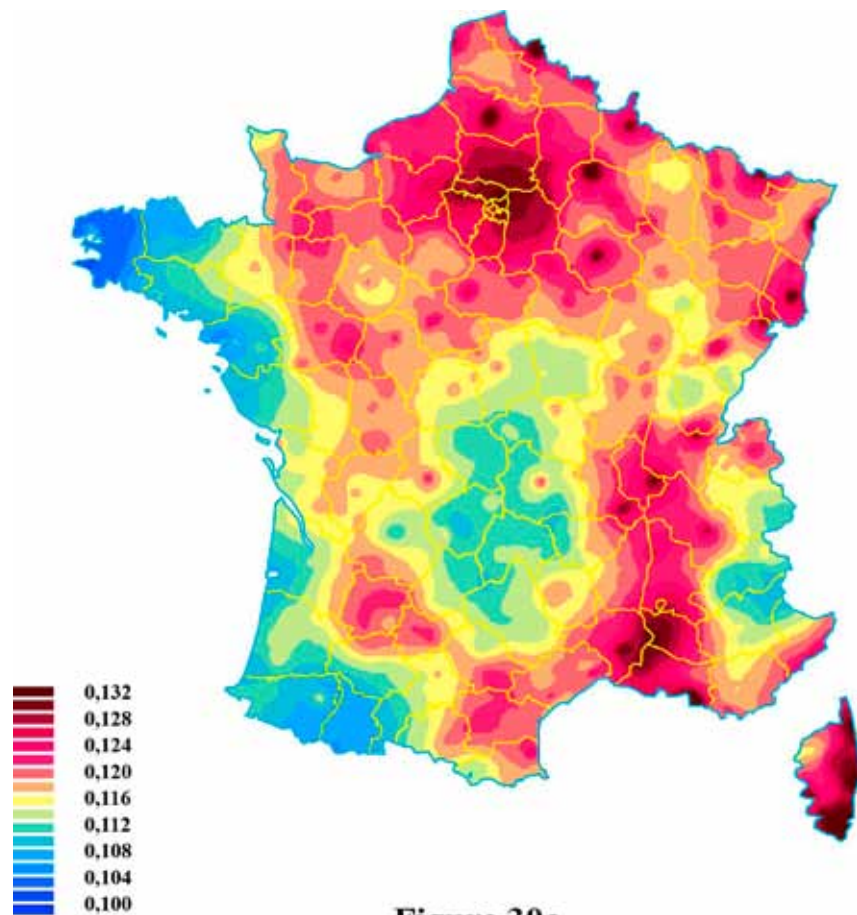


Figure 30a

**Coefficient de Gini du nombre d'années d'éducation
des personnes âgées de 55 à 64 ans en 2009**

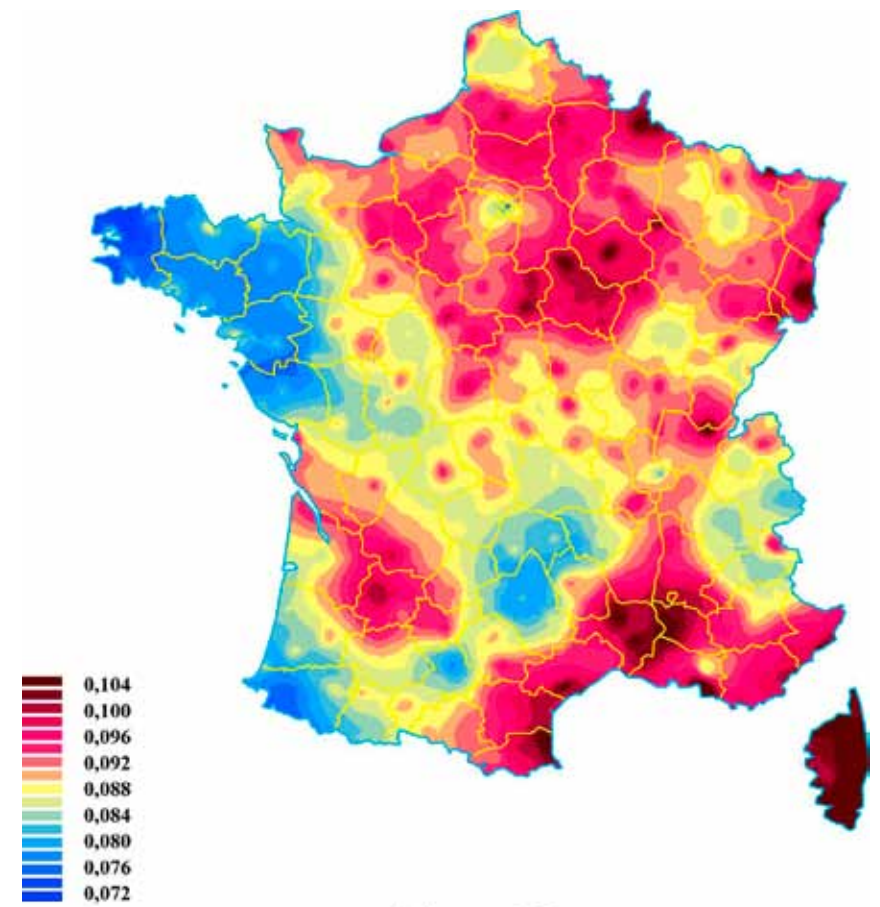


Figure 30b

**Coefficient de Gini du nombre d'années d'éducation
des personnes âgées de 25 à 34 ans en 2009**

étaient diplômés. Mais d'où sort cette répartition si stable et si générale ?

5.1. Deux niveaux d'intégration

A plusieurs reprises, l'influence de la religion catholique et celle des structures familiales complexes ont été évoquées pour rendre compte des géographies qui apparaissent. Les deux institutions, la religion et la famille encadrent et intègrent les individus. Même si les familles sont maintenant presque toutes réduites à la forme nucléaire -un couple avec ou sans enfants ou un parent seul avec des enfants- et si la pratique religieuse est devenue très minoritaire, des siècles de catholicisme et de famille complexe ont forgé des institutions et des attitudes qui continuent à encadrer les individus, de très près avec les pratiques familiales, de plus loin avec les modes de solidarité associés à l'Église catholique. Avec Emmanuel Todd, nous avons montré dans plusieurs ouvrages que les formes familiales et la pratique religieuse ont conservé pendant plusieurs siècles une géographie stable. On peut encore saisir l'ultime trace de la géographie familiale en cartographiant la proportion de personnes âgées (de plus de 60 ans) sans père ni mère ni conjoint qui vivent avec d'autres personnes de leur parenté ou non. Sur la carte 31, leur distribution est extraordinairement typée : forte présence dans le sud-ouest, croissant plus on va vers le sud, importance en Alsace-Lorraine, dans le sud-est, traces en Bretagne maritime et dans le nord. Des cartes analogues ont été publiées pour d'autres mesures de la complexité familiale (nombre d'adultes par ménage, nombre de familles par ménage, nombre d'individus « isolés » au sein d'un ménage). Pour la géographie du catholicisme, les observations, plus anciennes, remontent aux grandes enquêtes de sociologie religieuse des années 1960. La carte que l'on trace à partir de leurs résultats (figure 32) ressemble à s'y méprendre à une carte célèbre remontant à la Révolution, celle des curés qui avaient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé (les « réfractaires » par opposition aux « jureurs »), preuve de la permanence de la géographie du catholicisme en France.

Prenons ces deux cartes comme des approximations de l'intégration familiale et de l'intégration locale. Le degré d'intégration des individus sera donc plus généralement une combinaison de ces deux géographies sans que l'on puisse dire a priori dans quelle proportion chacune intervient. Sur la figure 33, on a montré 5 cartes correspondant à 5 combinaisons (religion seule, $\frac{3}{4}$ religion + $\frac{1}{4}$ famille, égalité, $\frac{1}{4}$ religion + $\frac{3}{4}$ famille, famille seule²) La carte centrale pour laquelle les deux phénomènes ont le même poids est la plus proche des cartes du coefficient de Gini et plus encore de la proportion actuelle d'ouvriers diplômés parmi l'ensemble des ouvriers : l'Alsace n'est pas à sa place dans la carte de l'inégalité d'éducation mais y retourne dans celle

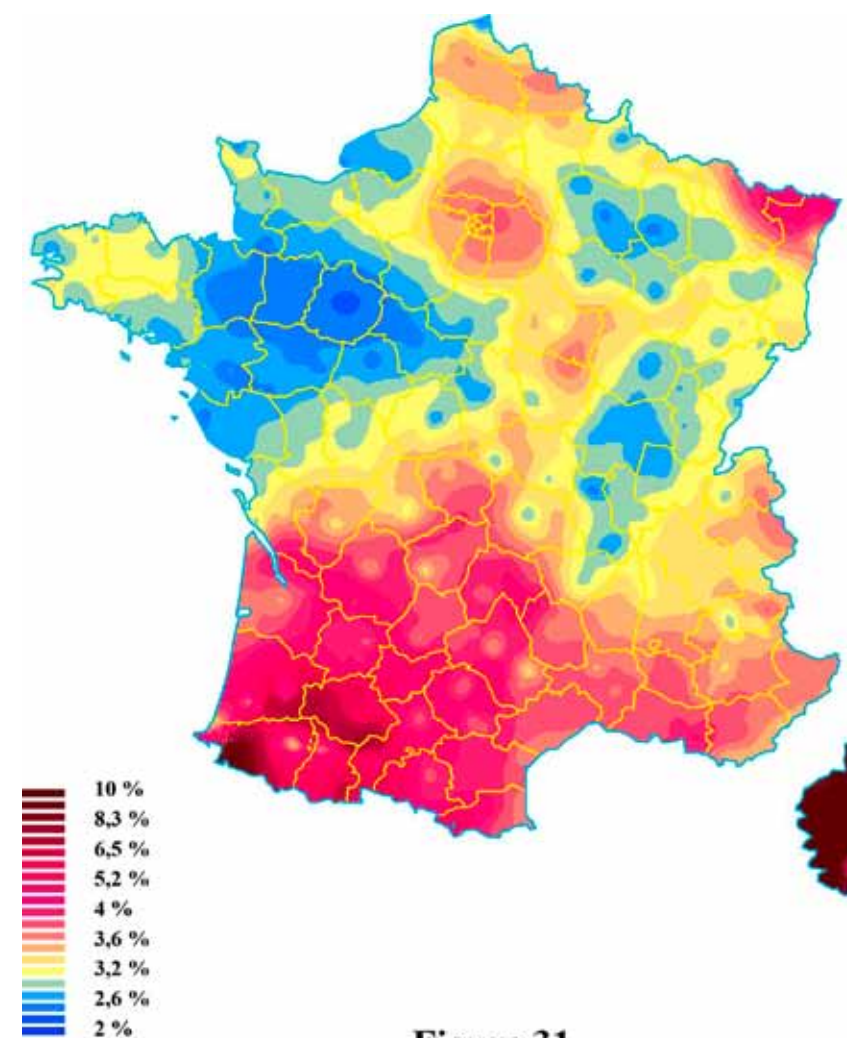


Figure 31

**Proportion de personnes hors famille
âgées de plus de 65 ans vivant
avec d'autres personnes en 2010**

² Dans ces combinaisons, les deux mesures ont été mises à l'échelle de manière à ce qu'elles aient la même variance (dispersion).

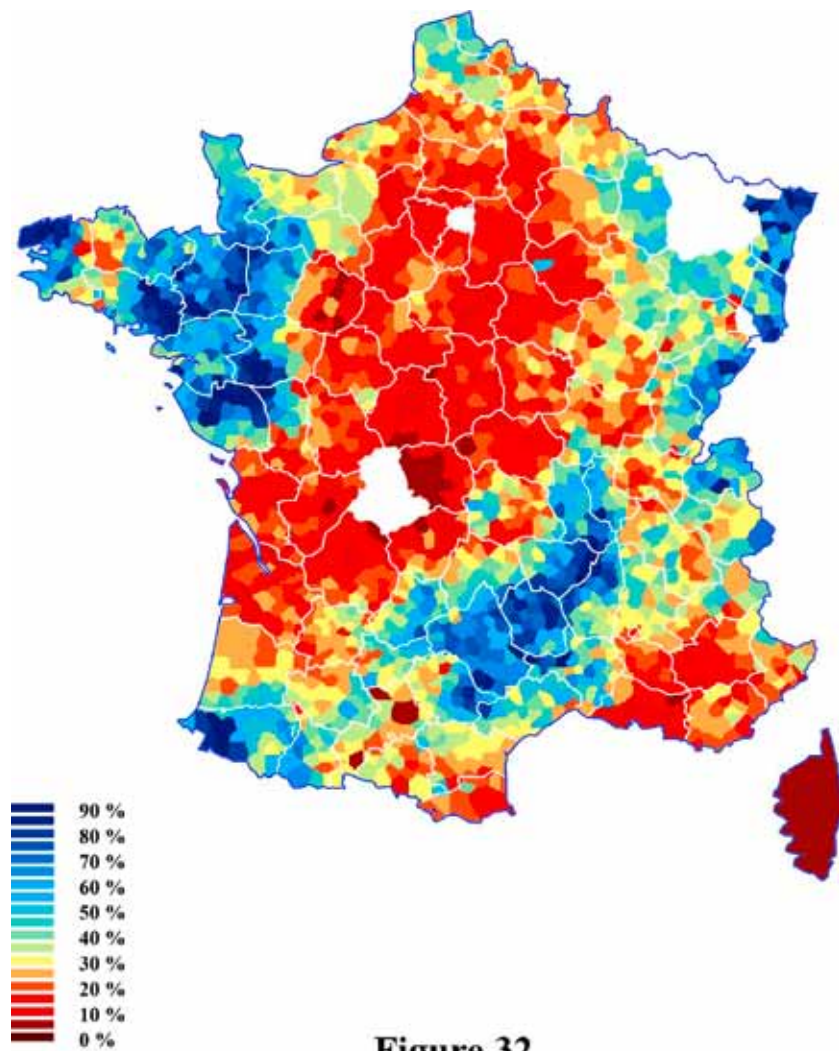


Figure 32

La pratique religieuse au début des années 1960
 Pourcentage d'adultes assistant régulièrement
 à la messe hebdomadaire (messalisants)
 durant les années 1960 à 1965
 (données manquantes en blanc)

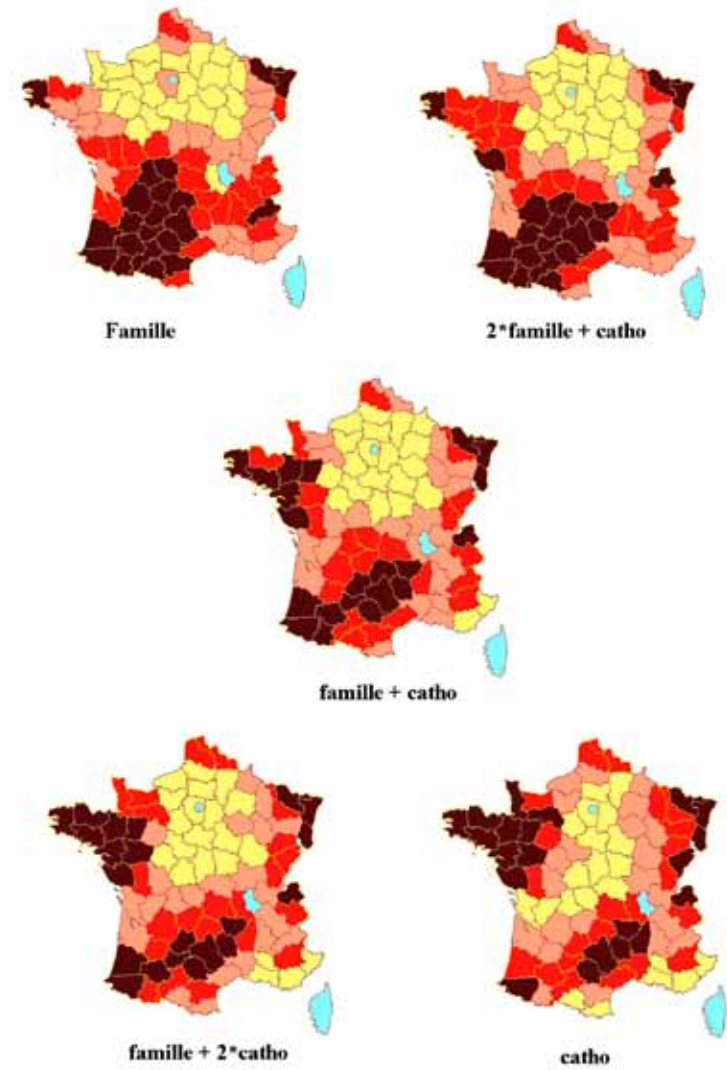


Figure 33

Combinaisons de la carte religieuse et de la carte des familles
 en proportions 0, 1/4, 1/2, 3/4, 1 (intensité maximum en noir)

des ouvriers diplômés.

La coïncidence des cartes de l'intégration sociale et de celles du niveau d'éducation des ouvriers ou du degré d'inégalité d'éducation ne sauraient tenir lieu de raisonnement. Pourquoi une moindre intégration des individus engendrerait-elle des inégalités dans l'éducation et pourquoi nuirait-elle à l'éducation des classes populaires, ici les ouvriers et les employés ? On peut avancer que l'autre nom d'une moindre intégration est l'individualisme et que l'individualisme favorise la concurrence donc l'inégalité. Alors, le statut d'employé ou d'ouvrier n'est pas recherché mais marque un échec de l'ascension sociale. Au contraire, dans une société moins concurrentielle, ouvrier et employé ne penseront pas que leur condition est inférieure mais qu'ils occupent une place que leur famille et la société locale leur réservait.

De tels raisonnements ont sans doute une part de vérité, mais ils reposent sur des abstractions invérifiables. Pour progresser, il est nécessaire de trouver un autre élément qui serait à la fois lié à l'intégration familiale et locale d'une part et à l'éducation et à l'égalité d'autre part. Or, une distribution remarquable colle bien avec toutes les distributions précédentes : celle de l'importance du salariat agricole, donc des paysans sans terre ou du moins avec trop peu de terres pour conduire une exploitation quand la France était encore majoritairement paysanne. En effet, les modes de production différaient considérablement selon les régions au XIX^{ème} siècle (auparavant, il est difficile de le mesurer). Le recensement de 1851 donne une classification fine des statuts des agriculteurs, séparés en propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers agricoles et domestiques. La carte représentant la proportion de salariés agricoles (figure 34) est très proche des cartes que nous cherchons à comprendre.

Le salariat agricole occupe une place centrale dans les dynamiques de l'égalité et de l'inégalité dans les sociétés paysannes. Paradoxalement, son origine est égalitaire. Dans les régions où la coutume d'héritage était égalitaire, les terres étaient partagées entre les enfants. Dans les régions de bocage, le partage ne pouvait se poursuivre au-delà des parcelles entourées de haies. Un système de fermage conciliait la propriété et l'égalité. Dans les régions de champs ouverts, la division n'a pratiquement pas de limite puisqu'on compte au sillon et même à la portion de sillon. Alors par le jeu des différences dans la taille de la fratrie, donc dans le nombre d'héritiers, génération après génération, la terre s'est divisée en lopins minuscules pour la plupart. Seuls quelques-uns se sont retrouvés à la tête de grandes propriétés qui ont employé les autres à la journée, ces autres justement appelés journaliers. Dans les pays d'héritage inégalitaire, les propriétés n'ont pas été partagées et sont demeurées de taille voisine. L'héritage inégalitaire a favorisé la cohabitation du possesseur de la terre et de son héritier choisi, donc la famille souche. Effectivement, la géographie de la famille complexe, celle de l'héritage inégalitaire et celle de la petite propriété se recourent.

Les trois occupent le sud d'une ligne La Rochelle-Genève à l'exception de la Méditerranée et d'un large couloir rhodanien. Au contraire, dans un large bassin parisien se prolongeant jusqu'à l'Alsace et sur le rivage méditerranéen, coexistent champs ouverts (ou grandes parcelles divisibles au sud), héritage égalitaire et, en conséquence, une masse de journaliers peu ou pas propriétaires et en tous cas n'exploitant pas la terre à leur compte (plutôt exploités !).

Il est difficile de séparer l'influence de la coutume d'héritage, de la structure du paysage, de la structure familiale et de la stratification sociale des agriculteurs. Au cours du temps, chacun de ces éléments a exercé une influence sur les autres. La structure du paysage paraît cependant plus ancienne et plus difficile à modifier. La différence essentielle entre champs ouverts et bocage est mesurée statistiquement dès le XIX^{ème} siècle par la part de population agglomérée au chef-lieu de la commune et la part « éparsée » éparpillée dans les hameaux et les fermes isolées. La carte de la figure 35 montre la répartition de la population agglomérée en 1876. Les différences sont importantes. Dans la Marne, 95% de la population vit en agglomération, dans l'Ille et Vilaine, 25% (et ce chiffre comprend Rennes et les autres villes). On a mis en regard de cette carte la carte de l'alphabétisation en 1900 et celle de la date à laquelle les agriculteurs sont devenus minoritaires dans la population active de leur département. Les trois cartes se ressemblent beaucoup pour des raisons évidentes.

L'interaction entre mode de production agricole et structure familiale est très difficile à démêler. On sait que le métayage qui exigeait plusieurs adultes sur l'exploitation est souvent associé à la famille multiple et la petite propriété à la famille souche. Le fermage à l'ouest, mais aussi dans une partie de la Franche-Comté semble associer le bocage, l'héritage égalitaire et la famille nucléaire. Pour souligner l'enchevêtrement des facteurs, la carte 36 montre l'importance de l'élevage (part des prés dans la surface agricole) en 1954.

Au nord de la ligne La Rochelle-Genève, la répartition des élevages coïncide presque exactement avec celle de l'intégration dans la famille et la communauté de la carte 33. Dans son ouvrage sur la géographie électorale de l'Ardèche, André Siegfried avait signalé la différence de mentalité et d'orientation politique des zones d'élevage et des zones frumentaires. Après tout, l'opposition entre éleveurs et agriculteurs remonte au fond des âges. Indéniablement, la pratique de l'élevage induit une habitude du commandement et de l'ordre.

Quoi qu'il en soit, car cela nous entrainerait bien trop loin et trop longtemps, contentons-nous de cette configuration a priori surprenante : conjugués, l'héritage égalitaire, les champs ouverts et la famille nucléaire aboutissent à l'inégalité économique. Ou encore : l'égalité affirmée juridiquement, donc idéologiquement, crée l'inégalité empiriquement. En termes modernes, l'affirmation de l'égalité formelle

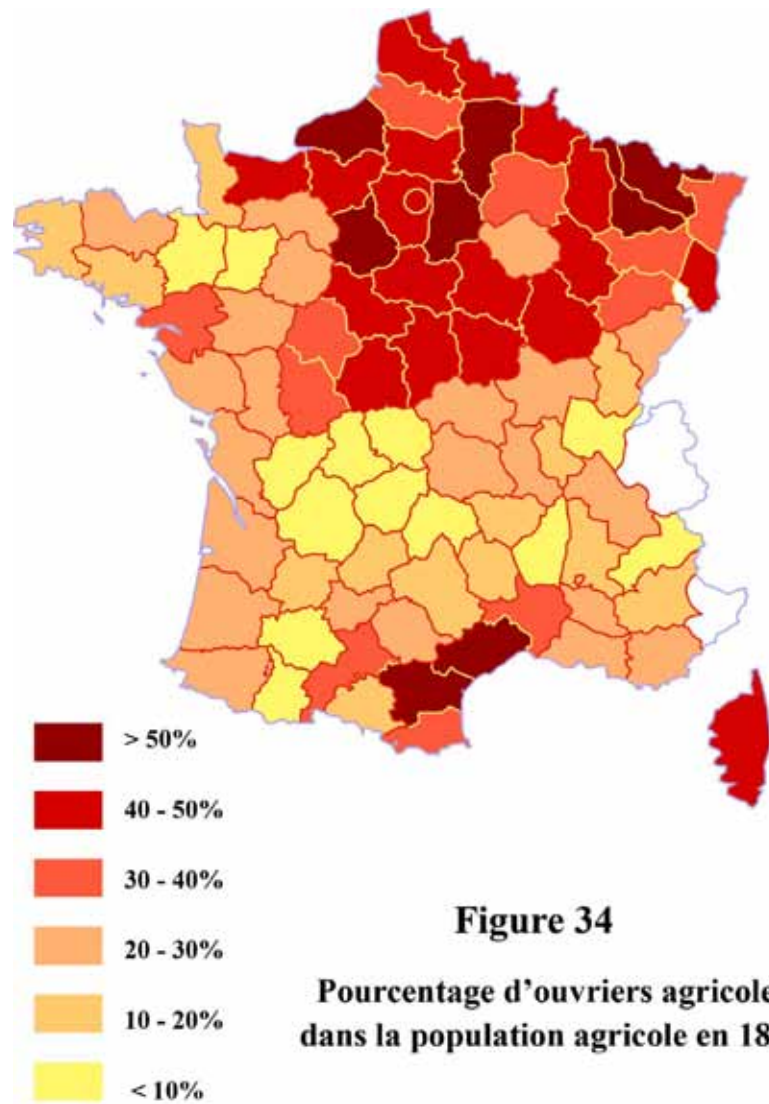


Figure 34
Pourcentage d'ouvriers agricoles dans la population agricole en 1851

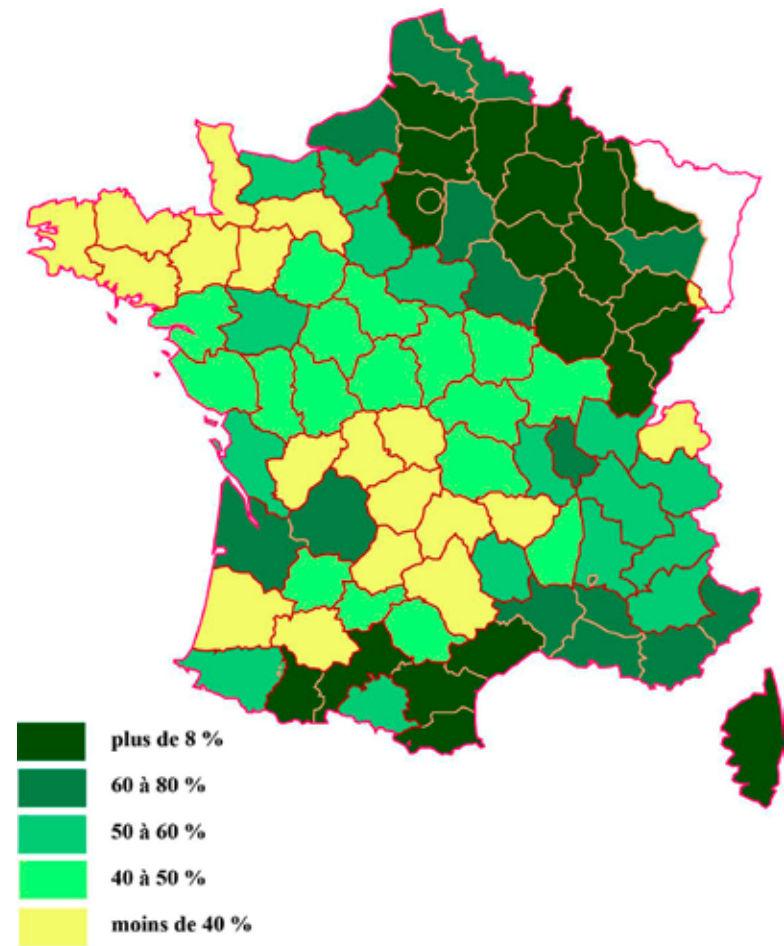
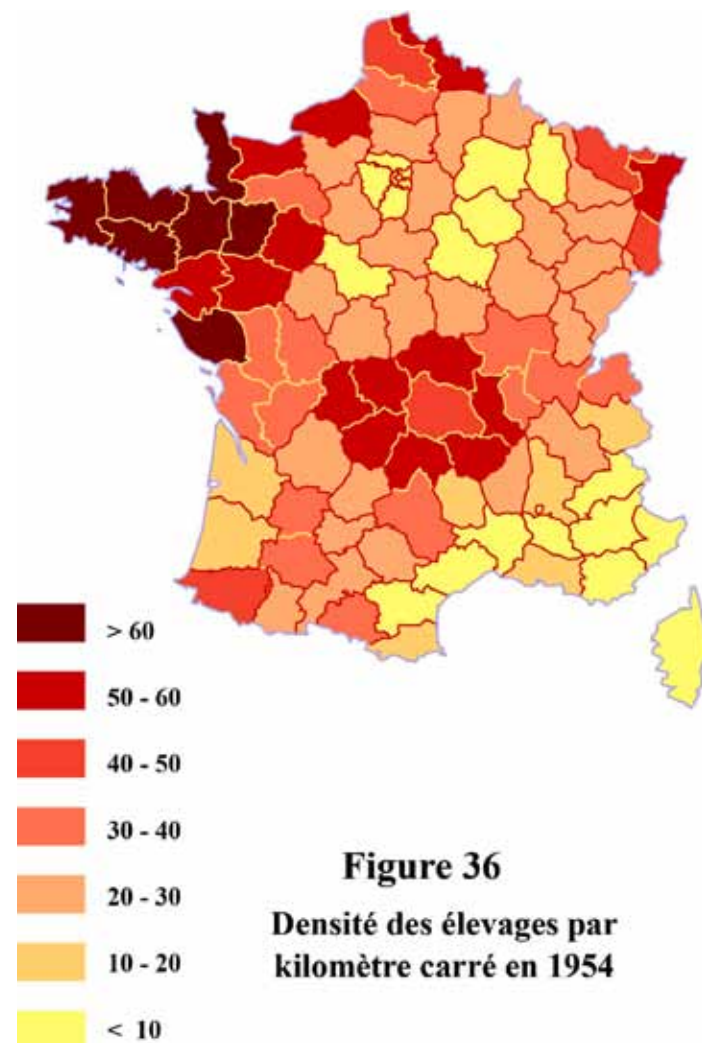


Figure 35
L'habitat groupé
Pourcentage de la population agglomérée dans les villes et les villages en 1876



mène à l'inégalité réelle. D'un seul coup, nous voici au coeur des débats actuels sur l'égalité et l'inégalité. Ces régions du pourtour méditerranéen et du bassin parisien qui ont été dès la Révolution des bastions de la République, qui ont prôné et réalisé dans une large mesure l'égalité comme Tocqueville le prophétisait, sont maintenant prises au piège de cette même égalité, insidieusement source d'inégalité. Le sujet mérite d'être creusé, mais, au moins, avons-nous identifié un fondement à ces différences d'égalité et d'éducation des catégories populaires.

5.2. Métropoles universelles

Les cadres, les professions libérales et les catégories intermédiaires ne rentrent pas dans le montage qui précède du fait de leur métropolisation. Se seraient-elles dégagées du passé régional auquel semblent retourner les ouvriers et les employés ? Seraient-elles devenues ces classes urbaines homogènes que le mouvement moderne de l'architecture voyait coloniser la terre entière ? Elles y aspirent certainement, mais on peut faire deux réserves. D'abord, à plusieurs reprises une spécificité territoriale des cadres et des professions intermédiaires est apparue : Les uns et les autres sont un peu plus diplômés dans les régions traditionnellement catholiques. Ces régions ont les plus forts taux de poursuite des études après le bac et, conséquemment, comme on l'a vu, la proportion de cadres par rapport aux professions intermédiaires y est plus forte. Alors que le niveau moyen d'éducation était le plus élevé dans la France du sud, en une génération la répartition s'est modifiée. Ce sont maintenant les régions de tradition catholique qui arrivent en tête (à part l'Alsace). Deux inversions de tendance l'illustrent : la montée de l'éducation en Bretagne qui la propulse en tête des régions éduquées et la régression du Languedoc-Roussillon, maintenant à la traîne.

La seconde réserve porte sur la nature de la métropolisation. Certes le mode de vie de la classe supérieure s'est homogénéisé dans les grandes villes, mais il se démarque de l'ensemble de la nation. Les métropoles peuvent ainsi être considérées comme un territoire particulier, aux pratiques et aux comportements distincts des comportements régionaux. Simplement à la différence des régions, l'ensemble des villes est disjoint et non continu. Si l'on fait abstraction de ce caractère topologique particulier, et si l'on traite les grandes villes dans leur ensemble comme une région, elles rejoignent le lot commun. Ce n'est pas en contradiction avec des ancrages territoriaux car la fraction populaire de la population des villes conserve les caractères de la région environnante ne serait-ce que parce qu'elle en provient souvent par émigration : on garde l'accent à Marseille ou à Toulouse.

5.3. Retour au chômage

Le détour par un passé lointain a fait perdre de vue l'origine de l'enquête : comment expliquer l'importance et la permanence géographiques du chômage, de l'inégalité des revenus, et de la prévalence des familles monoparentales. Les considérations des paragraphes précédents portent sur des cartes qui se ressemblent entre elles mais qui diffèrent de celle du chômage comme on l'a déjà montré. Un vaste sud, est et ouest du bassin parisien, l'Alsace et une grande région lyonnaise échappent à l'argumentation. Laissons un instant de côté l'Alsace que l'on retrouvera bientôt. Dans les deux autres zones l'éducation est moins développée dans les classes populaires, la famille est nucléaire, le tissu social ancien comprenait un important prolétariat agricole de journaliers, le catholicisme n'y est plus pratiqué depuis longtemps par la grande majorité de la population. Tous ces caractères se retrouvent plus ou moins nettement dans le Languedoc-Roussillon et sur la frontière nord-est, où sévissent en revanche le chômage et l'inégalité des revenus.

Il existe cependant un point commun à la grande région parisienne, à la région lyonnaise et à l'Alsace : les trois créent la plus forte valeur ajoutée par habitant. Dans le détail, certaines villes rencontrent de gros problèmes, Mulhouse, Troyes par exemple, mais chacune de ces régions est tirée par un pôle dynamique, Paris, Lyon et à moindre échelle, Strasbourg. On a montré que les pôles dynamiques demandaient une main d'œuvre peu qualifiée qu'ils trouvent dans leur voisinage, allégeant la pression du chômage. C'est une explication à minima faute d'une raison plus solide empiriquement. Elle trouve un appui dans l'évolution récente du bassin parisien, de la région lyonnaise et de l'Alsace. Le chômage qui y était contenu jusqu'à maintenant y progresse au même rythme que dans les régions les plus défavorisées à cet égard (carte 22), les familles monoparentales y sont plus fréquentes et, dans le grand sud de Paris, les revenus ont augmenté nettement moins que la moyenne depuis 1982.

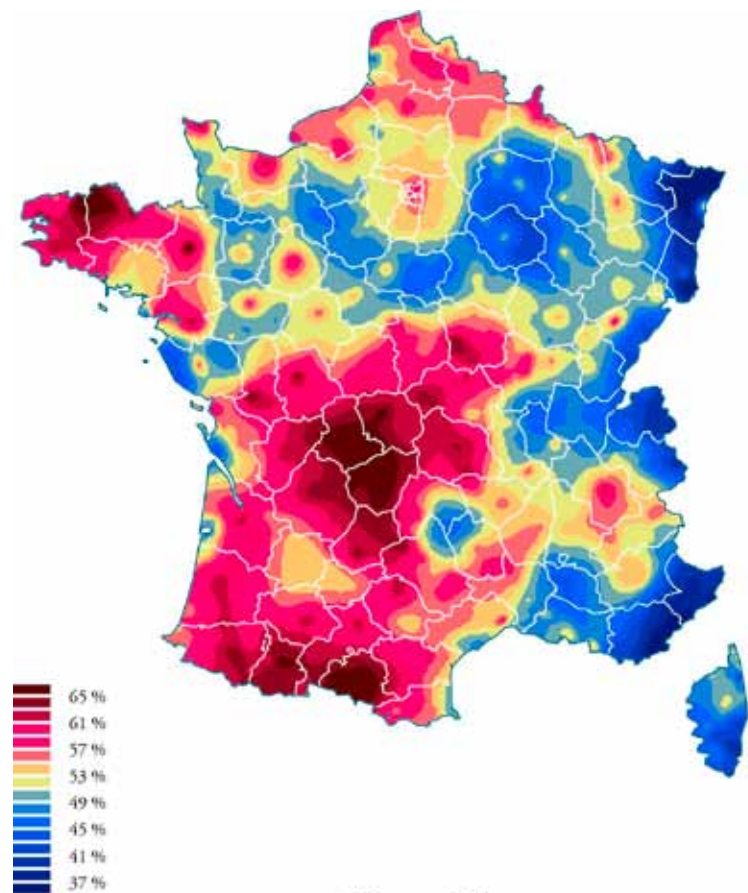
Tout au long de ce travail, nous avons utilisé des données factuelles, qui décrivent donc l'état présent et passé du pays. Les individus agissent avec réalisme en considérant la situation présente, ils sont aussi contraints par leur passé proche et lointain, mais leur principal moteur réside dans leurs aspirations, dans leurs anticipations, dans leurs attentes futures. Elles sont difficiles à saisir surtout avec un détail géographique que ne permettent pas les enquêtes d'opinion. Elles se manifestent cependant lors des élections. Les électeurs ne choisissent pas leur passé mais leur futur, ce qu'ils pensent pouvoir être leur futur et ce qu'ils prêtent de confiance aux partis politiques. Utilisons donc les résultats des élections pour décoder les aspirations et les rattacher aux terrains concrets explorés ici.

5.4. Opinions politiques et aspirations

Qu'est-ce que l'optimisme ? Qu'est-ce que le pessimisme dont les Français sont crédités, enquête après enquête ? C'est le sentiment de confiance ou de crainte en l'avenir, le décalage ressenti entre les aspirations et leur possibilité de réalisation. L'éducation, ses progrès et ses retards y joue un rôle important. Or, le formidable progrès du niveau d'éducation en France au cours des trente dernières années n'a pas été validé par une ascension sociale à sa mesure. Une classe dirigeante aussi conservatrice dans les secteurs industriels et commerciaux que dans les administrations publiques et une élite devenus presque héréditaire n'ont pas fait place aux nouveaux instruits. La déception est à la hauteur des espoirs car l'idéologie de la République dans notre pays repose sur la méritocratie. En conséquence, la croissance rapide de l'éducation jusqu'à la fin des années 1990, a laissé la place à une stagnation et parfois à un léger recul dans certaines régions. L'engagement actuel dans l'éducation reflète donc les aspirations et les craintes qui influencent le choix électoral des Français.

On ne va pas analyser ici les résultats des dernières élections pour y déceler les causes sociales et économiques du vote en faveur de tel ou tel parti, mais, en sens inverse, considérer ces résultats comme un reflet des aspirations et des craintes. Au lieu de lire dans les élections, le résultat d'une évolution et d'une situation sociale et économique, y rechercher les espoirs et les peurs que les Français projettent dans l'avenir. Cela ne signifie pas que l'on va prendre au pied de la lettre les programmes euphorisants des partis, mais qu'on associera chaque grande tendance politique à une perception plus ou moins positive du futur.

Commençons par le vote de gauche. Le résultat obtenu par Hollande au second tour de la présidentielle de 2012 est représenté sur la carte 37. Sa ressemblance avec les cartes du niveau de diplôme des ouvriers ou plus généralement de la proportion des personnes ayant obtenu au moins un diplôme, si modeste soit-il, est frappante. A part les Alpes, l'extrême-nord du pays et parfois l'Alsace, il y a concordance entre le vote pour Hollande et la confiance dans l'éducation. Mais une confiance plus conservatrice que conquérante ou novatrice. La France de gauche n'est plus celle des prolétaires du bassin parisien et du rivage de la Méditerranée, mais cette vaste région où famille et tradition catholique intègrent et protègent donc les individus. France de la petite propriété, de l'artisanat à laquelle s'ajoute la modernité des métropoles. France cependant plus tournée vers la défense du statu quo et de ces fameux avantages acquis que vers l'avenir. L'ouvrier, l'employé, le technicien des professions intermédiaires voit dans l'éducation une assurance contre la descente sociale plus qu'une possibilité d'ascension sociale. A ce niveau, la gauche est plus conservatrice que progressiste. Conservatrice mais non réactionnaire évidemment.

**Figure 37**

Hollande au second tour de 2012
Pourcentage suffrages exprimés pour Hollande au second tour de
l'élection présidentielle de 2012

Les départements alpins, de la Haute Provence au lac de Genève, malgré un niveau élevé d'éducation, ont voté massivement pour Sarkozy. Si l'on compare plus finement vote à gauche et niveau d'éducation, on voit aussi que le revers sud du massif central et l'ouest intérieur n'ont pas non plus cédé aux sirènes socialistes. Tous ces départements sont de vieille tradition catholique. On a montré dans le « mystère français » que Hollande devait son succès au ralliement d'un électorat démocrate chrétien que la droitisation de Sarkozy avait inquiété. Tout l'électorat démocrate chrétien n'a pas suivi le mouvement car Hollande n'incarnait pas ses aspirations à l'ascension sociale. La carte 38 qui représente la proportion de suffrages exprimés en faveur de Bayrou au premier tour de la présidentielle de 2012 reste collée à la répartition des régions de tradition catholique. L'ouest profond, le revers sud du massif central, la Savoie, l'Alsace enregistrent de forts scores que l'on ne retrouve pas ou peu dans le vote pour Hollande au second tour. On a rencontré cette géographie à plusieurs reprises en étudiant l'évolution de l'éducation et des professions. Ces régions sont celles qui mettent actuellement le plus de confiance dans l'éducation, donc dans les possibilités qu'elle offre encore. Dans les générations précédentes, la France du sud avait misé sur l'éducation dans la même attente. Maintenant, le nombre moyen d'années d'éducation est le plus élevé dans les régions de tradition catholique, les cadres et les professions intermédiaires, particulièrement, y sont plus éduqués que dans le reste de la France. On a aussi vu que cette France résistait mieux à la montée du chômage. Il serait erroné d'y voir une conséquence directe de la religion. On a rappelé plus haut la méfiance que l'Eglise catholique a éprouvée envers l'éducation. C'est donc plutôt à la baisse de la pratique religieuse et de l'influence de l'Eglise que ces régions doivent la libération de leurs ambitions terrestres longtemps bridées par la perspective d'un paradis en dehors de la terre. Le protestantisme contre lequel l'Eglise avait vigoureusement réagi promet justement que la réalisation des ambitions sur terre est un prélude et non un obstacle au paradis si l'on suit le célèbre essai de Max Weber. Ce n'est donc pas la religion catholique ni le centrisme politique qui expliquent les aspirations positives des régions où ils prospèrent, mais la possibilité nouvelle d'une aspiration terrestre au sein d'un dispositif social sécurisé que l'Eglise a érigé au cours des siècles dans les régions qu'elle dominait.

Restent deux types de région qui ont été longuement analysées pour tenter de comprendre leur mauvaise performance éducative, particulièrement dans les classes populaires et la plus grande inégalité qui y règne. Ces régions, rappelons-le se répartissent en deux groupes selon leur taux de chômage et d'inégalité des revenus : le bassin parisien hors Paris et la région lyonnaise avec un chômage plus faible que la moyenne malgré un déficit éducatif et les trois pôles conjuguant inégalités élevées de revenu, fort chômage, forte proportion de sans diplômes et prévalence des familles monoparentales : frontière nord-est, côtes de la Méditerranée et cours moyen de la Garonne. Sans grande surprise, ce sont ces dernières régions où le FN réalise ses

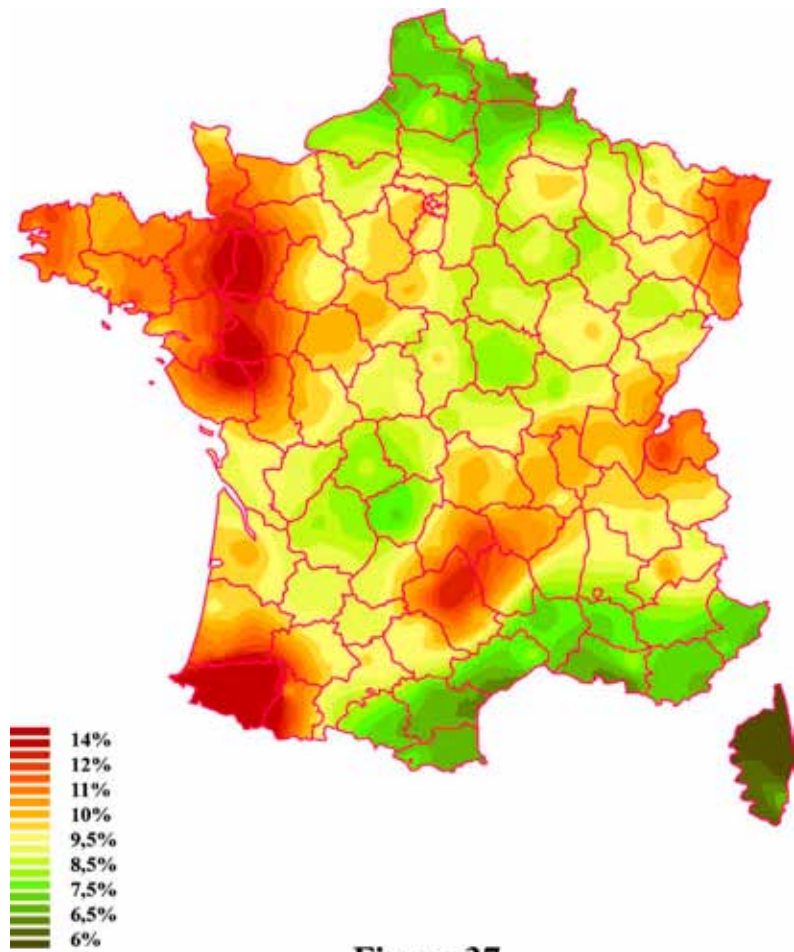


Figure 37

**Pourcentage de voix en faveur de Bayrou
au 1er tour de l'élection présidentielle de 2012**

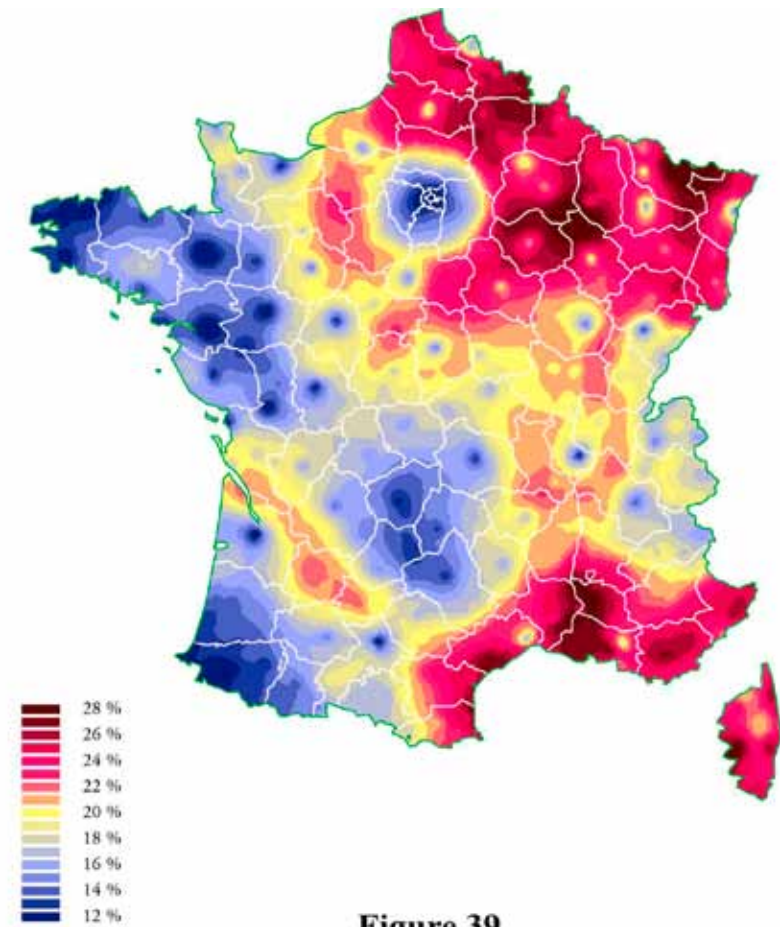


Figure 39

**Marine Le Pen en 2012
Pourcentage de suffrages obtenus par Marine Le Pen au premier tour
de l'élection présidentielle de 2012**

meilleurs scores. Comme on le voit sur la carte 39, la répartition des suffrages en faveur de Marine Le Pen au premier tour de la dernière élection présidentielle recouvre presque exactement ces régions. Il est logique de penser qu'en ces lieux, la crainte du déclassement a supplanté les aspirations positives. Les faibles scores du FN dans les grandes villes accentuent le sentiment d'impuissance et la peur de la déchéance.

5.5. L'indifférence des villes

La population des métropoles ne rayonne pourtant pas d'optimisme sous prétexte que les électeurs FN pessimistes y sont rares. La diversité interne des grandes agglomérations rend difficile tout jugement sur leurs aspirations et leurs craintes. L'éventail des revenus y est beaucoup plus ouvert que dans les zones rurales et les petites villes. D'une part, les pauvres y sont plus pauvres qu'ailleurs, les familles monoparentales plus fréquentes et le chômage plus élevé. D'autre part, les classes supérieures y constituent une fraction de plus en plus importante de la population totale, ce qui pousse le niveau d'éducation nettement au-dessus de la moyenne ainsi que le revenu médian. En même temps, l'inégalité globale d'éducation n'y est pas plus grande (indice de Gini) bien que l'écart d'éducation entre les classes populaires et les classes supérieures soit plus large.

Si l'on prend le critère politique pour mesurer l'attitude vis à vis du futur, on doit conclure à un manque de dynamisme. Le vote Bayrou qui avait servi d'étalon de mesure au dynamisme est au même niveau dans les villes que dans leur région à part quelques cas personnels comme le bon score à Amiens dû au ralliement de de Robien. Le vote en faveur de Hollande est un peu plus élevé que la moyenne, particulièrement à l'ouest. Les villes sont déchristianisées depuis plus longtemps que les campagnes. L'optimisme causé par la sortie de la religion s'est émoussé. Le vote centriste y a été absorbé par la tendance social-démocrate dont Hollande est un bon exemple. Dans les villes de l'ouest, le mouvement est en cours et il débute dans les campagnes de tradition catholique.

6. L'inégalité et les inégalités

Le renforcement des inégalités depuis la crise de 2008 a suscité d'importants travaux de recherche. En Angleterre, l'ouvrage de Richard Wilkinson *The Spirit Level*, a connu un grand succès. A partir de données sur les pays développés, il montre que le degré d'inégalité est en rapport avec de nombreux indicateurs négatifs tels que la mortalité infantile, la proportion de prisonniers de droit commun, le chômage des jeunes, la criminalité, etc. En France, l'ouvrage de Thomas Piketty analyse la montée tendancielle de l'inégalité et la paupérisation des classes moyennes. Dans les deux cas, l'inégalité est mesurée à partir de la distribution des revenus, et plus particulièrement de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. L'accroissement de cet écart et l'appauvrissement des plus pauvres sont considérés comme le fondement des dysfonctionnements dans les grands domaines de la vie sociale : travail, éducation, famille, sécurité. Sur les cartes qui précèdent, on a constaté que la relation de cause à effet entre les revenus et les inégalités sociales est plus complexe. Ces inégalités elles-mêmes peuvent être la cause de différences de revenus et non leur conséquence. Ainsi, un taux de chômage élevé accroît l'écart entre les riches et les pauvres du fait que les chômeurs qui ont de faibles indemnités grossissent la masse des pauvres. De même, si les familles monoparentales sont fréquentes, le revenu des plus pauvres sera très faible car plus du tiers des parents de famille monoparentale se trouvent au-dessous du seuil de pauvreté. Les inégalités doivent être considérées dans leur ensemble, comme un système au sein duquel de nombreuses relations de causalité coexistent, les unes renforçant les autres sans que le revenu en constitue l'unique cause explicative.

Comme les relations entre toutes les formes d'inégalité sont toutes positives si l'on peut dire, en ce sens qu'elles se renforcent les unes les autres, un moyen simple de les

saisir en bloc est de faire leur somme¹. Mais, chacune est mesurée d'une manière différente, si bien que l'on serait conduit à additionner des carottes et des salades comme disent les économistes. Un moyen existe cependant : réduire chaque distribution des différentes formes d'inégalité à une distribution type, en l'occurrence, une loi de Gauss avec même moyenne et même écart-type pour chacune, puis en faire la somme. Ainsi chaque type d'inégalité aura le même poids dans le total. On a donc procédé de cette manière en reprenant les grands types d'inégalité qui ont été passés en revue dans les pages précédentes : éducatives avec la proportion de jeunes sans diplômes ; au travail avec la proportion de jeunes chômeurs ; familiales avec la proportion de familles monoparentales ; pauvreté avec le revenu à partir duquel on trouve les 10 % d'individus les plus pauvres ; revenu avec le rapport interquintile (rapport du seuil au-dessus duquel se trouvent les revenus des 20 % les plus pauvres au seuil à partir duquel se trouvent les 20 % les plus riches).

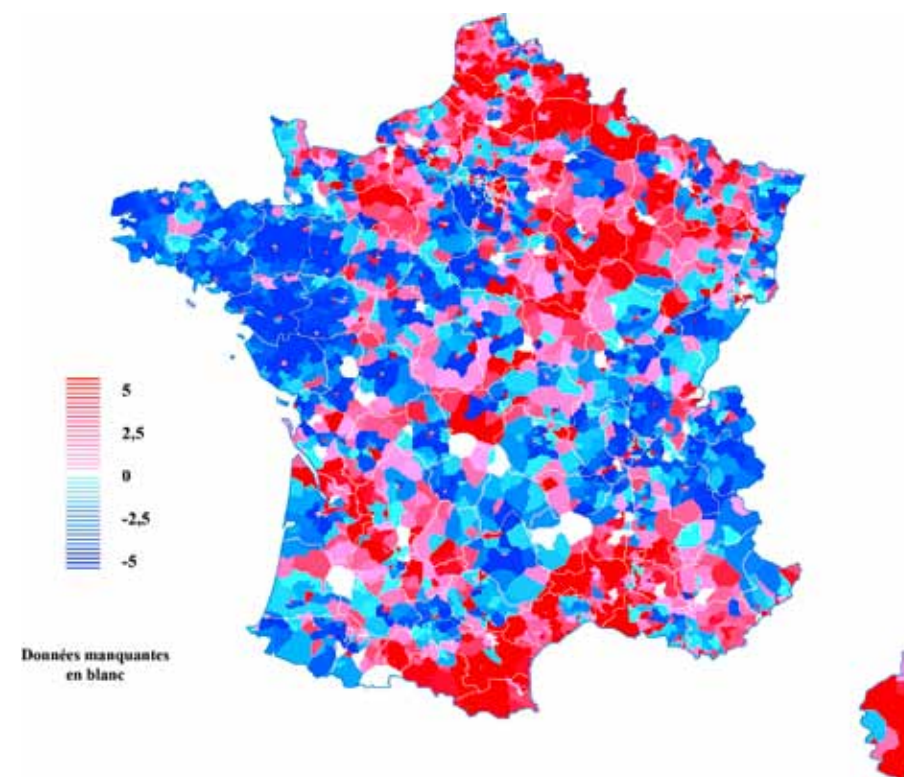
On a donc transformé chacune des distributions des cinq mesures de l'inégalité, en une distribution de Gauss de moyenne nulle et d'écart-type unité. Avant de cartographier leur somme qui doit fournir l'indice général d'inégalité, on a calculé les corrélations entre les cinq mesures (au niveau de leurs valeurs dans les départements). Le résultat est donné ci-dessous.

| | Rapport interquintile | Jeunes sans diplômes | Jeunes chômeurs | Familles monoparentales |
|-------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------|-------------------------|
| Revenu des plus pauvres | 0,65 | 0,55 | 0,78 | 0,24 |
| Rapport interquintile | | 0,53 | 0,61 | 0,78 |
| Jeunes sans diplômes | | | 0,51 | 0,32 |
| Jeunes chômeurs | | | | 0,38 |

Ce tableau offre une première idée des interférences entre les différentes formes d'inégalité : ainsi, la fréquence des familles monoparentales n'influence guère la baisse de revenu des plus pauvres ($r=0,24$) car elles sont plus fréquentes dans les grandes villes où le revenu des pauvres est un peu plus élevé. Pour la même raison, elles varient comme le rapport interquintile car il est plus élevé dans les villes. Chômage et absence de diplômes des jeunes, bas revenus des pauvres et forte inégalité vont de pair mais avec des corrélations assez modérées à l'exception de la relation forte entre chômage des jeunes et revenus des plus pauvres. Non seulement l'inégalité des revenus varie beaucoup selon les territoires, mais aussi la combinaison des facteurs qui la produisent.

La variabilité de l'indice total d'inégalité, somme des 5 indices partiels transformés comme on l'a dit, est représentée sur la carte 1 au niveau cantonal, niveau le plus fin

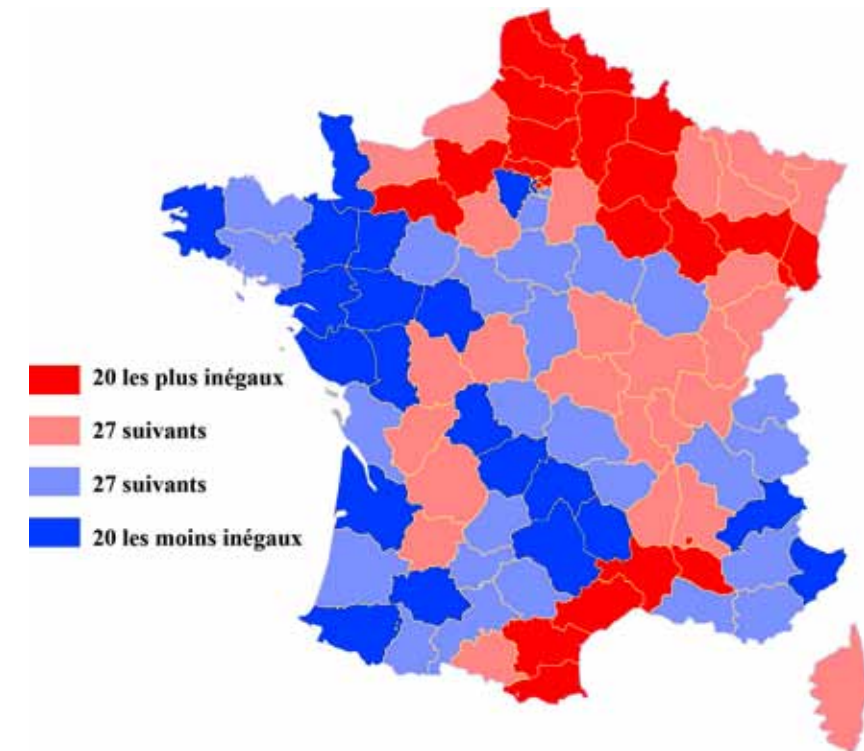
¹ Une méthode plus raffinée serait d'en rechercher la composante principale normée. Cela est plus difficile à expliquer et le résultat de son extraction a été très voisin de la simple somme des variables réduites.



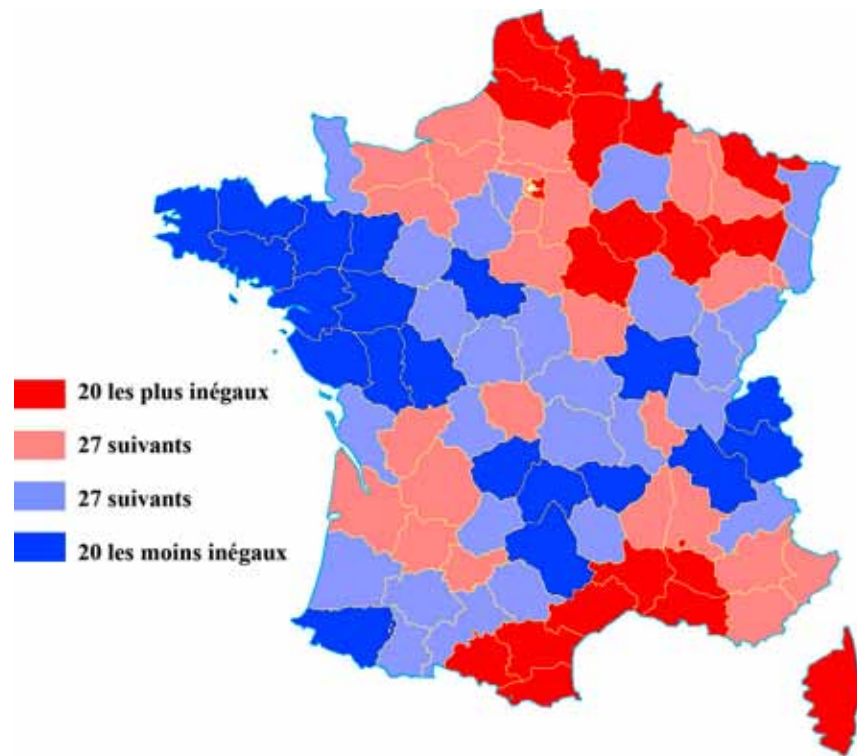
Carte 1 : Indice d'inégalité globale des cantons français (échelle croissante de -5 à +5)

que les statistiques du revenu permettent d'atteindre. Encore, certains cantons trop peu peuplés manquent-ils pour des raisons peu convaincantes de secret statistique que presque aucun autre pays développé ne met en pratique (ces cantons figurent en blanc sur la carte). Les différenciations régionales et urbaines apparaissent avec netteté. Quelle que soit la région, l'inégalité est plus importante dans les villes même moyennes, voire assez modestes (Cholet, Moulins, Mont de Marsan, Morlaix, etc.). En revanche, même dans des régions où règne une grande inégalité dans les cantons ruraux, les cantons qui entourent les grandes villes jouissent d'une plus grande égalité. On a vu que le chômage des jeunes y était moins intense, que leur niveau de diplôme était plus élevé, que les familles monoparentales y étaient rares et que, pour toutes ces raisons, les revenus des plus pauvres n'atteignaient pas un niveau trop faible. En quelque sorte, le centre des grandes agglomérations absorbe les facteurs d'inégalité, déchargeant de ce problème les communes suburbaines.

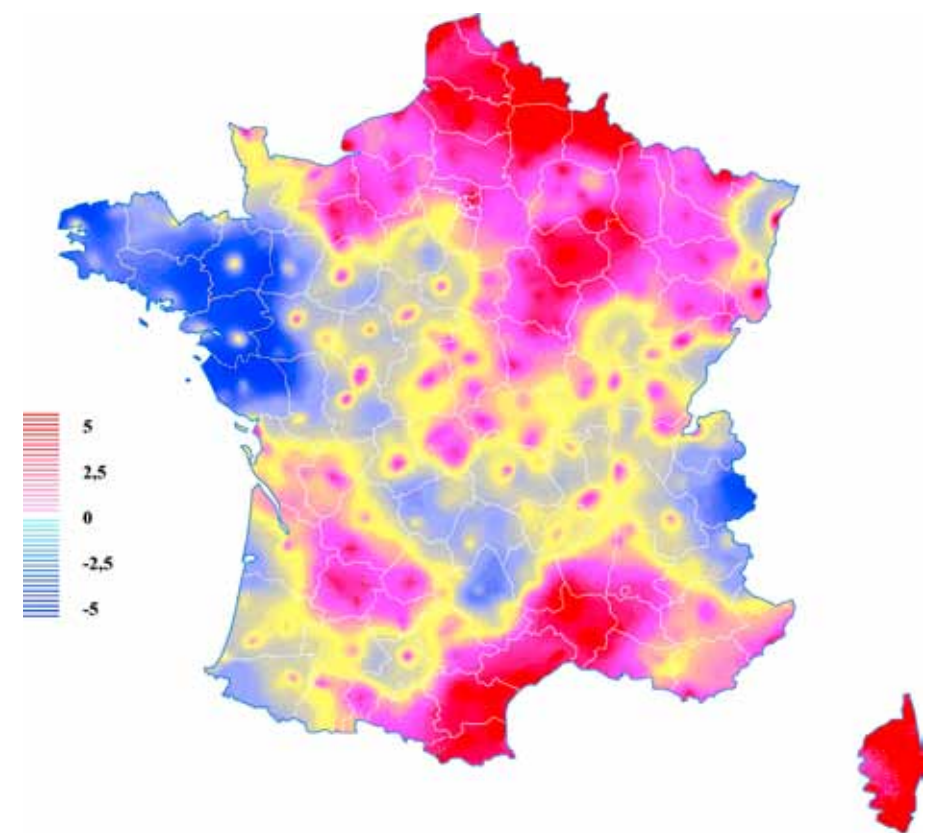
L'inégalité n'est pas interne aux morceaux de l'agglomération mais entre ces morceaux à l'exception du centre, seul endroit où existe une mixité. Les variations de l'inégalité dans les agglomérations et à leur proximité résultent donc des ségrégations qu'engendre la vie urbaine. Les différences d'inégalité pourraient, à première vue, être imputées à la situation par rapport aux grands centres donc au fait urbain plus qu'à des différences régionales. Ce n'est pas le cas. Les villes importantes sont loin d'être toutes aussi inégales comme on le voit sur la carte 2 où l'on a cartographié le degré d'inégalité dans ces villes pour chaque département. La carte qui apparaît avec les deux pôles négatifs du nord et du rivage méditerranéen et le pôle positif de l'ouest est la même que celle des seuls cantons ruraux (carte 3). Deux structures de l'inégalité se superposent donc, l'une métropolitaine et l'autre régionale. Les fortes différences qui apparaissent entre les cantons qui ne dépendent pas d'une grande agglomération renvoient à des facteurs plus anciens que l'on peut qualifier d'anthropologiques. On voit en effet que des régions entières sont beaucoup plus égalitaires que d'autres. En tête de l'égalité, le grand Ouest, puis la Savoie, le revers est et sud du Massif Central, le Béarn et le Pays basque, l'Alsace et les Flandres. En tête de l'inégalité, le Languedoc Roussillon, la Corse, la Provence, le Nord, la Picardie, une grande partie de la Normandie, de la Champagne et de la Bourgogne, et la vallée moyenne de la Garonne. La carte 4 qui est un lissage de la carte 1 rend plus visible l'opposition entre ces deux types de région. Cette coupure entre une France de l'égalité et une France de l'inégalité reprend la coupure entre pays de tradition laïque et pays de tradition catholique, ce qui est doublement étrange : parce que la religion catholique n'est plus guère pratiquée en France et parce que les pays laïcs adhéraient à la morale de l'égalité républicaine plus que les autres. Des détails fins viennent confirmer la réactivation de l'opposition entre religion et laïcité. Ainsi la zone à la frontière des Côtes d'Armor et du Finistère est moins égalitaire que le reste de la Bretagne. Or cette zone a un long passé d'opposition à la religion. Autres coupures bien documentées historiquement, celles qui marquent la



Carte 2 : Indice global d'inégalité des cantons urbains calculé par département



Carte 3 : Indice global d'inégalité des cantons ruraux calculé par département



Carte 4 : Indice d'inégalité globale des cantons français lissé (échelle croissante de -5 à +5)

frontière religieuse de l'Ouest, dans le Saumurois et au sud de la Vendée. Inversement, à l'extrême nord, les cantons flamands très religieux jusqu'à une époque récente sont plus égalitaires qu'en Artois ; Idem de la coupure entre le nord-ouest de l'Ardèche, religieux et le sud-est non-pratiquant, coupure déjà décrite par André Siegfried dans son dernier ouvrage consacré à la géographie politique de l'Ardèche.

La politique n'est pas loin non plus de cette répartition de l'inégalité en France. La carte des zones les plus inégalitaires se rapproche de celle du FN au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 avec ses records dans la large bande nord-est, la large bande méditerranéenne et la vallée moyenne de la Garonne. Le vote FN a pris les habits de la xénophobie, de la sécurité, du nationalisme, mais il peut aussi exprimer un désenchantement des promesses d'égalité non tenues par la République. La coïncidence entre inégalité et vote FN souffre cependant une grosse exception, celle des villes. On sait en effet que ce vote décroît à mesure qu'on se rapproche du centre des grandes villes. Or, comme on l'a vu, au contraire, l'inégalité s'accroît en direction du centre. De même, le rapprochement entre zones égalitaires et zones de tradition catholique n'est-il pas vérifié en Corse, très religieuse et très inégalitaire, ni a contrario dans le Val de Loire, d'Orléans à Saumur, égalitaire, mais déchristianisé de longue date. De même que l'inégalité ne se résume pas à la différence des revenus, la diversité des mentalités en France ne peut se résoudre à l'opposition catholicisme/laïcité.

Dans quelle mesure, l'égalité formelle prônée par la République s'est-elle dévoyée en inégalité réelle ? Dans quelle mesure, la religion catholique, hiérarchique et autoritaire a-t-elle été plus propice au maintien de l'égalité ? En rechercher les causes dépasse ce court commentaire de la géographie de l'inégalité, mais doit être sérieusement étudié si l'on veut faire progresser l'égalité dans notre pays.

En conclusion

Les métropoles ne sont donc pas susceptibles de modifier les caractères de leur région qui se maintiennent au contraire dans leurs classes populaires. La métropolisation si visible dans le tri qu'elle opère entre les classes sociales et entre les classes d'âge a perdu de sa consistance et de son emprise à mesure que l'on examinait en profondeur les disparités régionales. Les différences entre les régions ne doivent pas faire oublier celles qui existent à l'intérieur des villes, mais les natures des deux sont différentes. Dans les grandes agglomérations, les différences sociales commandent les autres : chômage, niveau d'éducation, niveau de revenu, structure des familles. Entre régions, les différences relèvent d'autres facteurs, anthropologiques et historiques qu'on a progressivement dégagés. Le traitement des inégalités à l'intérieur des villes et celui des inégalités entre régions ne peut donc être le même. Soigner l'un ne soignera pas l'autre. Les politiques de lutte contre les inégalités sont donc nécessairement différentes. Dans les grandes agglomérations, les sectorisations qui ont tenté de réduire les différences économiques, éducatives et sécuritaires, que ce soient les zones d'éducation prioritaire (ZEP), les zones urbaines sensibles (ZUS), les zones franches, la politique de la ville, la rénovation urbaine s'y sont attaqués avec des succès divers et un échec presque inévitable car il se heurtait au mouvement de fond de la ségrégation que le slogan de la mixité n'a guère fait reculer. Pour l'inégalité des régions, aucune politique digne de ce nom n'a vu le jour. Les contrats de plan, la régionalisation, l'affectation des crédits du grand emprunt ont été organisés sous l'hypothèse fautive d'une égalité des territoires et de leur gestion identique et homogène. Or les régions ne sont pas prisonnières d'un passé irrévocable.

Elles évoluent chacune à leur façon sous la contrainte de ce passé et elles peuvent évoluer très vite comme plusieurs exemples l'ont montré dans ce travail, mais pour cela, elles doivent pouvoir développer des politiques adaptées à leur contexte, très variables d'un bout à l'autre de l'hexagone.

Cartographie et sources statistiques

Les données contemporaines proviennent principalement de l'INSEE (fichiers de détail au niveau communal) et du ministère des finances (revenus de 1998 à 2010). Les données électorales proviennent du ministère de l'intérieur. Les données départementales plus anciennes sont tirées des résultats des recensements de la SGF (1851 et 1876) et de l'INSEE (1954). Les données religieuses proviennent de l'*Atlas de la pratique des catholiques en France* de F. Isambert et J. P. Terrenoire publié par les Presses de Sciences-Po.

Les cartes (à l'exception de celle des revenus médians communaux, de celle de la pratique religieuse des catholiques et des cartes départementales) sont lissées au moyen d'une procédure de krigage elliptique exposée en détail dans *La planète au village* (H. Le Bras : éd. de l'Aube, 1992) et *Le peuplement de l'Europe* (H. Le Bras : La documentation française, 1997). Il arrive que les données ne soient pas disponibles pour la Corse. En ce cas, elle est dessinée avec une couleur uniforme.

Une bibliographie étendue des sources, des méthodes et des principaux thèmes abordés dans ce travail se trouve dans les deux ouvrages d'H. Le Bras et E. Todd, *L'invention de la France* (Hachette 1981 et Gallimard 2012) et *Le mystère français* (Le Seuil- La République des idées, 2013)

Institut Montparnasse
3, square Max-Hymans - 75015 Paris
Tél. : 01 40 47 20 27
e-mail : contact@imontparnasse.fr
www.institut-montparnasse.fr

